ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS

METEO
Neige débutant cet avant-midi et se changeant en chute de neige ce soir. Risque de pluie verglaçante cet après-midi. Max.: 20.

L'ACTION CATHOLIQUE

PREMIERE EDITION

55e ANNEE — 16,799 QUEBEC — MERCREDI 28 FEVRIER 1962 5 CENTS LE NUMERO

SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT.
20 JANV 62 CS 2016

Un sénateur: "Ne pas copier servilement la politique des E.-Unis à propos de Cuba"

OTTAWA, (P.C.) – Le sénateur Gunnar Thorvaldson a exprimé hier l'avis que l'immense majorité des Canadiens ne veulent pas que notre pays s'emploie à copier servilement la politique de Washington dans ses relations avec Cuba.

Le sénateur manitobain intervenait au Sénat pour appuyer la politique commerciale canadienne envers le régime castriste, à la suite des critiques formulées la semaine dernière par le sénateur libéral ontarien David Croll. Celui-ci avait exprimé la crainte que notre pays n'entre en conflit avec les Etats-Unis du fais de ses exportations de marchandises d'intérêt stratégiques vers le territoire des Antilles.

"Le Canada, a déclaré le sénateur Thorvaldson, s'est comporté d'une façon réfléchie, honorable et correcte, dans ses rapports commerciaux avec Cuba".

L'homme politique a nié que notre pays livre au régime castriste des marchandises d'intérêt stratégique. Le gouvernement fédéral, a-t-il précisé, respectait scrupuleusement la liste des marchandises stratégiques établies par l'OTAN et dont l'exportation à destination de pays communistes était interdite.

Déclarations hystériques

Les déclarations faites à ce sujet par le sénateur Croll et d'autres libéraux étaient de caractère hystérique et faisait appel aux préjugés et à des sentiments irrationnels.

Ainsi, de dire l'orateur, le sénateur Croll avait mentionné l'exportation de dynamite. En fait, ce qu'on avait vendu à Cuba, c'était de la poudre de mine, destinée aux grands travaux. Ce produit sera à peu près aussi utile dans un conflit moderne qu'un arc et une flèche.

Les Etats-Unis étaient le seul pays de l'Otan qui s'abstenait de tout échange commercial avec Cuba. "Certaines gens au Canada, à ce qu'il semble, estiment que notre politique extérieure à l'égard de Cuba devrait être la réplique servile de l'attitude américaine. Assurément, ce n'est pas ainsi que l'immense majorité des Canadiens voient les choses".

En tout cas, a-t-il dit, jamais les Etats-Unis ne se sont officiellement plaints que nous entretenions des rapports commerciaux répréhensibles avec Cuba jamais non plus ils ne nous ont demandé de changer de politique".

Assermentation du cabinet italien

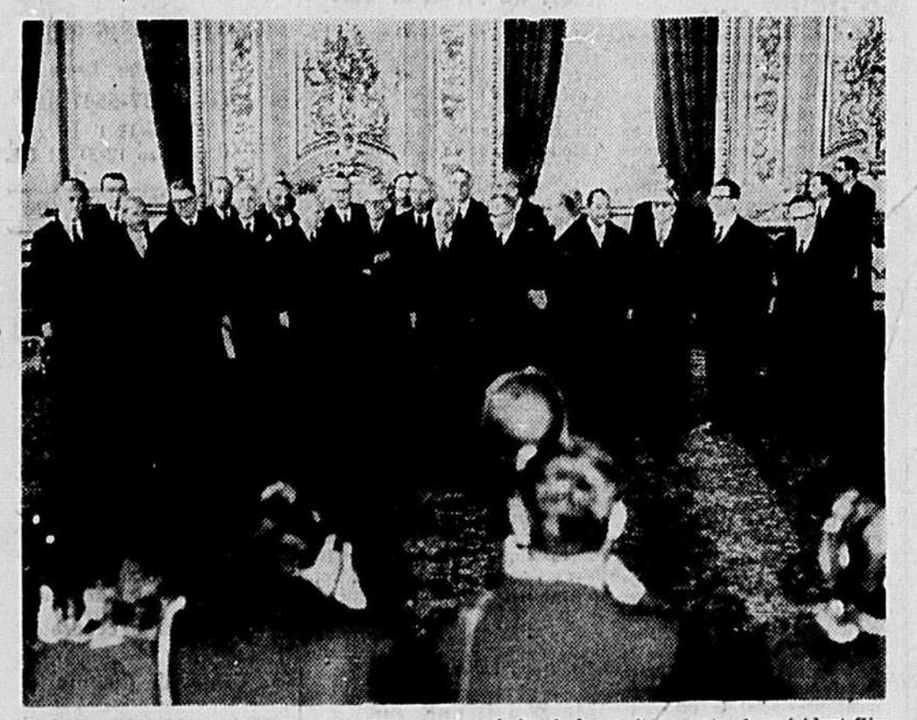

● Le gouvernement le plus à gauche que s'est donné l'Italie depuis la dernière guerre, a été assermenté au Palais du Quirinal la semaine dernière. Il s'agit d'un gouvernement de coalition composé de chrétiens-démocrates, de sociaux-démocrates, de républicains et de socialistes. Entourés des nouveaux ministres, on aperçoit au centre le président Giovanni Gronchi, d'Italie, ainsi que le premier ministre Amintore Fanfani et le vice-premier ministre Emilio Piccione.

Autre alternative de gouvernement pour le pays proposée par Chaput

HULL, (P.C.) — Si les Canadiens français devaient être maîtres dans la Confédération il faudrait refaire celle-ci pour qu'il y ait deux Canadas, un français et un anglais, et ensuite réunir au sommet dans une sorte de diète avec des députés en nombre égaux pour chacun. Le président du rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Marcel Chaput, a mentionné cette hypothèse sans toutefois dire qu'il la considérait comme une alternative à l'indépendantisme qu'il réclame pour le Canada français.

M. Chaput parlait devant les Chevaliers de Champlain, abitation Père Reboul, et le club des Jeunes Champlain de Hull. Un autre officier du rassemblement M. Pierre Bourgeault, de Montréal, était également conférencier.

Ce qui se passe à Ottawa

La Reine peut-elle se condamner à la prison ?

(Par Lorenzo Paré)

OTTAWA, 28 — Les jeux de hasard sont l'une des plus vieilles tentations de l'humanité. Défier le sort correspond au goût du risque, qui se perpétue obscurement au fond des consciences les moins téméraires. La richesse subite et mmértée est toujours d'autant plus attirante qu'on rêve de l'obtenir sans peine et sans travail. Bien d'autres éléments entrent dans la psychologie du joueur, à tel point que ces éléments divers composent un trait universel du caractère humain.

Jusqu'à quel point est-il immoral de rechercher dans un coup de hasard les avantages qui ne sont dûs qu'à l'efort et au ftravail ? Jusqu'à quel point la société doit-elle protéger ses membres contre un attrait presque instinctif, qui dégénère le plus souvent jusqu'aux excès de la passion ?

Pendant longtemps le puritanisme britannique avait cru que l'interdiction du jeu par la rigueur des lois constituerait, à elle seule, un obstacle suffisant. Bien rares, pourtant, étaient les citoyens du Royaume-Uni qui ne risquaient point leurs chances hebdomadaires sur les résultats du football, du cricket, des courses de chevaux ou de levriers. Les "bookies" tenaient publiquement pignon sur rue, alors que les lois juraient toujours leur extermination. En désespoir de cause, la Grande-Bretagne elle-même finit par légaliser, en ces dernières années, l'existence des preneurs aux livres.

Le Canada persiste, pour sa part, dans le même anachronisme. Les "bingos" géants n'ont jamais eu autant d'ampleur que dans la ville d'Ottawa, la gardienne officielle des lois criminelles interdissant les jeux de hasard. Une enquête royale dont le rapport a été publié, il y a quelques mois, révélait l'étendue scandaleuse du jeu dans la province d'Ontario et réclamait une réglementation des paris et des loteries actuellement entre les mains des millionnaires de la pègre internationale.

Au Québec comme en Ontario, les paris-mutuels aux courses de chevaux atteignent des sommes colossales. Les loteries pour les "hôpitaux irlandais" ou autres prétextes abondent, dans une clandestinité à ciel ouvert qui réduit les lois à une farce et une hypocrisie. Depuis quelques jours, les saisies de billets de loteries, à Montréal, témoignent à la fois des efforts provinciaux pourf afire respecter la loi et de la quasi-universalité des violations de ces mêmes lois.

C'est dans ces conditions que la question des loteries nes.

PAS UN SECRET

A la demande d'un député qui agissait comme comparse bien plus que comme véritable interrogateur, le ministre de la Justice Davie Fulton a commenté les déclarations du premier ministre de Québec sur les loteries.

Dans un français absolument impeccable, M. Fulton s'est surtout appliqué à servir une rebuffade de politicien à un chef de gouvernement qui avait soulevé une question sérieuse.

Selon M. Fulton, les propositions de Québec n'avaient rien d'officielles et M. Lesage "s'est permis de dévoiler le contenu de la correspondance personnelle".

Or, la question d'une loterie provinciale a été soulevée au moins à deux conérences fédérales-provinciales, à Ottawa, et il est passablement puéril de considérer ces démarches comme "non-officielles". En ce qui concerne les lettres dont le gouvernement de Québec aurait eu l'indiscrétion de dévoiler le contenu, M. Fulton semble chercher une querelle — d'Allemand. Loin d'avoir révélé les secrets intimes d'Ottawa dans cette affaire, les autorités provinciales se plaignent, au contraire, de ne pas avoir reçu de réponse à des demandes qui remontent à dix-huit mois.

En fait, la véritable réponse d'Ottawa se résume à admettre que le gouvernement fédéral n'a pas encore pris d'initiative. — "La question d'amender le code criminel afin d'autoriser l'organisation de loteries par les gouvernements provinciaux, dit le ministre, est de toute évidence un sujet qui intéresse toutes les provinces. Il serait, par conséquent, difficile sinon malséant de se mettre en rapport avec une seule province sans aussi consulter les autres. Nous ne les avons pas consultées. Je ne suis donc pas en mesure d'émettre une opinion officielle".

Il aurait été sage pour le ministre de s'en tenir à cette réponse objective. Il a cru bon

(Suite, La Reine, p. 2)

Glenn prêt à risquer davantage

WASHINGTON. — (P.A.). Le lieutenant-colonel John-H. Glenn a déclaré hier que son retour sur terre, fait au milieu des flammes, aurait pu marquer un jour de désastre. Il a donné à entendre qu'il est disposé, de même que ses collègues astronautes, à faire face à des situations plus critiques encore dans l'avenir.

"Ce n'est pas tous les vols qui peuvent revenir avec autant de succès que les trois que nous avons eus jusqu'ici", a déclaré Glenn au comité d'astronautique et de science de la Chambre des représentants.

Glenn a été appelé à témoigner devant le comité à l'ouverture des audiences tenues par celui-ci sur la demande présentée par le gouvernement en vue d'obtenir un budget spatial de $3,500,000,000., pour l'année à venir. Il était accompagné de ses deux précurseurs, le commodore Alan B. Shepard et le capitaine Virgil I. Grissom. Il a pris le ton de l'avertissement lorsqu'on lui a demandé s'il ne serait pas mieux de faire faire les vols à venir par des scientifiques préalablement entrainés.

A cause de la possibilité d'imprévus, a dit Glenn, il est préférable, au moins pour l'avenir immédiat, de se servir de pilotes que de scientifiques, même si on espère que les navires spatiaux seront un jour assez spatieux pour transporter des spécialistes également.

Glenn a de nouveau donné une description de son malaise lorsqu'il a cru à la perte possible de son écran protecteur. Les scientifiques sont unanimes à dire que sans cet écran, l'astronaute aurait été littéralement brûlé.

Un signal radiophonique avait indiqué au contrôle du sol que l'écran contre la chaleur n'était plus bien assujetti. Shepard a déclaré que 90 pour cent de ceux qui étaient au sol avaient cru que le signal était faux, mais qu'ils en étaient cependant venus à la décision qu'ils ne pouvaient prendre de chance. On avait donc donné à Glenn instruction de maintenir les fusées de freinage, afin d'aider à retenir l'écran, au lieu de procéder normalement au délestage.

M. JAMES-E. WEBB

Le directeur de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace, M. James-E. Webb, a précédé les astronautes à la table des témoins. Il a tracé des plans pour les prochains événements spatiaux. Il a déclaré que le programme Mercury serait bouclé cette année après d'autres vols de trois orbites et un vol de 18 orbites peut-être vers la fin de l'année.

Il a dit que le programme portera ensuite sur les vols à deux et à trois hommes.

Campagne de recrutement

OTTAWA. (P.C.). — Des représentants d'une vingtaine d'organisations syndicales, réunis en conférence à Ottawa, ont décidé hier de lancer une campagne de recrutement cancertée et à long terme tendant à syndiquer au moins un demi-million d'employés de bureau, de techniciens, d'administrateurs et de membres de professions libérales.

La campagne, qui fera l'objet d'études et de travaux de coordination poussés, devrait s'accentuer graduellement, jusqu'à atteindre toute son intensité au bout de quelques années, au fur et à mesure que le mouvement ouvrier fera porter une partie de plus en plus grande de ses efforts d'organisation sur le secteur des cols blancs — qui est celui dont les effectifs croissent le plus rapidement au pays.

La conférence, organisée par le Congrès du travail du Canada, a chargé un comité de six membres d'élaborer un plan d'action préliminaire.

MULTIPLICATION DES INCIDENTS A ALGER

ALGER — (P.A.) — Tandis qu'à Tripoli des sources bien informées indiquaient quaient hier que le parlement rebelle algérien avait approuvé au cours de la journée les termes de l'accord mis au point avec Paris, à Alger les incidents entre éléments de l'Organisation de l'armée secrète et musulmane se multipliaient.

Les autorités françaises certes ne dissimulent pas leur espoir de voir un cessez-le-feu intervenir très bientôt, mais il est douteux qu'à celui-ci réponde la fin des attentats terroristes.

Le premier ministre, M. Michel Debré, a eu beau ordonner aux commandants militaires de déployer leurs réserves dans les grandes villes pour enrayer la vague d'assassinats, le bilan de la journée d'hier n'en a pas moins été de 16 morts et de 33 blessés. A Alger même, six personnes ont été tuées et 23 ont été blessées.

Par ailleurs des individus armés, opérant, croit-on, pour le compte de la trésorerie de l'OAS, se sont emparés, au cours d'une série de vols à main armée effectués à Alger, à Constantine, et à Oran, d'un montant de $158,000.

(Suite, Multiplication, p. 2)

Fonctionnaires en 1961: 36,766

(Par Roger Bruneau)

Le secrétaire de la province de Québec, M. Lionel Bertrand, a déposé en Chambre, hier, un rapport démontrant qu'au 31 mars 1961, il y avait un total de 36,766 fonctionnaires et employés du gouvernement.

Ce nombre comprend 22,494 employés régis par la loi du service civil.

Le rapport annuel de la Commission du Service civil dit que de septembre 1960 au 31 mars 1961, 18,383 personnes ont fait des demandes d'emploi comparativement à 6,968 l'année précédente durant la même période.

Cinquante-deux centres d'examen ont été établis à travers la province durant la même période.

Voici d'autres chiffres contenus dans le rapport. Durant l'année 1960-61, 3,794 nominations ont été recommandées de même que 1,610 promotions, 2,041 reclassifications, 2,836 mutations et 1,889 réengagements.

La commission a fait 559 enquêtes dont la majorité soit 413, pour violation de la loi qui défend aux fonctionnaires de faire de la politique.

La commission, présidée par Me Jean Rémillard, de deux commissaires, le Dr Aimé Fauteux et M. Louis-H. Levasseur et 84 membres, a tenu 205 assemblées régulières au cours de l'année.

Toujours durant la même années fiscale, 859 fonctionnaires ont donné leur démission, 229 autres ont été mis à leur retraite, 203 sont décédés, 356 ont été suspendus de leurs fonctions, 498 ont été révoqués, et quatre fonctions ont été abolies.

LE PRESIDENT DE LA BOURSE DE NEW-YORK EST ACCUSE DE FRAUDE

NEW-YORK. — (P.A.). — M. J. Truman Bidwell, président de la Bourse de New-York a été accusé hier d'avoir fraudé le fisc d'une somme de $55,908. L'intéressé a aussitôt donné sa démission, tout en se disant victime d'une persécution ayant son origine "en haut lieu, à Washington".

Rien dans l'acte d'accusation ne permet de croire que le public ait été spolié. Bidwell a quant à lui affirmé qu'il s'agissait d'une affaire strictement personnelle.

Suivant le document, l'accusé aurait dissimulé certains accroissements de capitaux — imposables aux Etats-Unis — et invoqué des frais de déplacements, de philanthropie et de représentations fictifs. La sentence sous ce chef d'accusation peut aller jusqu'à 10 ans de prison.

L'administration fédérale s'est empressée de démentir qu'une campagne massive de répression de la fraude fiscale soit en cours à Wall Street. Mais la mise en accusation du président de la Bourse donne quelque poids aux bruits selon lesquels une vaste enquête fiscale se poursuivrait dans les milieux financiers.

COMPARUTION

Bidwell comparaitra le 5 mars pour répondre aux accusations portées contre lui par le Bureau des contributions. Le financier aurait déclaré en 1956 et 1957 des revenus de $124,404., alors que son revenu effectif aurait été de $208,202. Il avait par conséquent établi le montant de ses impôts à $55,035., au milieu de $110,943.

L'enquête entreprise par le bureau des contributions a duré trois ans.

Le vice-président de la bourse a été élu président intérimaire en remplacement du démissionnaire, jusqu'à l'expiration de son mandat, le 21 mai.

Le Pape et le Sacerdoce

CITE DU VATICAN. (P.A.). — La formation des jeunes gens qui se destinent au sacerdoce est le problème de l'Eglise catholique qui tient le plus à coeur au Souverain Pontife.

C'est ce que le pape Jean XXIII a avoué hier à un groupe de cardinaux, d'archevêques et d'évêques.

"Malheureusement, a déclaré le pape, les récentes statistiqu s couvrant d'immenses régions, particulièrement en Amérique du Sud, quoique pas uniquement en Amérique, sont à la fois une cause de soucis et d'un vif intérêt en une meilleure organisation".

"Cette préoccupation commune devrait nous rallier tous au même objectif pour faire en sorte que les jeunes gens qui aspirent au sacerdoce puissent trouver une aide financière adéquate qui les préparera aux tâches qui les attendent", a conclu le Saint-Père.

Le cas des pensionnés de 70 ans - Augmentation

(Par Roger Bruneau)

L'Assemblée législative a adopté en troisième lecture hier après-midi, le bill no-19 intitulé: Loi modifiant la Loi des Pensions". Ce bill, comme nous l'avons déjà expliqué, aura pour but d'apporter un adoucissement dans la pension payée aux retraités du Service civil.

Le député (UN) de Québec-Est, Me Armand Maltais, a demandé hier au gouvernement de prévoir le cas des employés qui, n'ayant pas travaillé dix ans au service du provincial, n'auraient droit qu'à une partie de la pension. Il dit qu'il serait opportun pour le gouvernement de permettre à ces employés, lorsqu'ils auront atteint l'âge de 70 ans, de continuer à travailler pour le gouvernement autant d'années qu'il sera nécessaire pour qu'ils puissent retirer leur pension.

Le premier ministre Jean Lesage a rappelé que la semaine dernière il avait donné des explications sur l'attention que le gouvernement veut apporter aux employés retraités qui sont dans la misère.

"Je n'ai nullement l'intention de permettre que personne ne soit jeté dans le chemin", a déclaré le premier ministre.

Le bill a été adopté en troisième lecture.

Une nombreuse . . .

(Suite de la page 3)

Blain

Le représentant de la Société nationale de fiducie, M. Blain, a apporté une objection à l'article "2" paragraphe "c" qui traite de la définition de l'opération immobilière. Il dit que la définition dépasse le cadre normal des activités d'une chambre de courtiers en immeubles.

MacKay

Le représentant de la Société Webb and Knapp a déclaré que selon les termes de la loi, les 148 subsidiaires de cette compagnie, à Montréal, devraient payer des contributions à la corporation, ce qui serait une cause d'entrave à la bonne administration de la compagnie.

Les subsidiaires sont chargés de chercher, pour les nouveaux immeubles construits par la compagnie, les locataires qui habitent déjà dans d'autres immeubles.

M. MacKay a suggéré qu'on enlève de la définition, le terme "location".

Constructeurs

La plus grande objection apportée hier soir fut présentée par Me Laflamme, représentant de la Société des Constructeurs d'habitation de Québec.

Il a exposé les difficultés que pourrait rencontrer un constructeur d'habitation, lorsqu'il accepte, en échange d'une maison qu'il veut vendre, une autre maison dans le but de la revendre comme partie de la transaction.

Deux proposition ont été faites pour modifier le bill et faire disparaître cette difficulté. Tout d'abord, M. Laflamme a demandé qu'on donne une définition précise au mot "autrui".

En second lieu, Me L'Heureux a proposé que parmi les groupes exclus de l'application de la loi se trouve celui des constructeurs dans les termes suivants: "Aux entrepreneurs en construction ayant un intérêt dans la propriété qui fait l'objet d'une transaction immobilière".

Le premier ministre Jean Lesage, qui est président du Comité des bills publics, a déclaré que ces deux suggestions étaient de nature à faire perdre l'effet de la loi.

Il a suggéré que les intéressés se rencontrent pour trouver une formule plus acceptable.

Après quelques autres observations, la séance fut ajournée sine die, pour permettre une réimpression du texte.

Multiplication . . .

(Suite de la première page)

Ratification des accords

Entre-temps, le Conseil national de la révolution algérienne, qui siège à Tripoli, en Lybie, depuis jeudi dernier, aurait, selon des informateurs bien renseignés, approuvé le projet d'accord avec la France. La séance d'hier, selon ces sources, aurait été consacrée uniquement à la rédaction d'une déclaration officielle en ce sens. Ce document, cependant, ne serait pas rendu public avant le retour des ministres rebelles à Tunis, au siège du gouvernement provisoire. On sait que le conseil des ministres français a lui-même entériné les accords la semaine dernière.

Le Conseil des ministres doit se réunir de nouveau aujourd'hui à Paris pour examiner l'évolution de la situation algérienne. En prévision de cette séance, le président de Gaulle a eu hier des consultations avec son ministre chargé des Affaires algériennes, M. Joxe, ainsi qu'avec un certain nombre d'autres personnalités officielles.

Lévis et la région

Un Canadien anglais défend son patrimoine québecois

Un Canadien de langue anglaise originaire des Maritimes, M. John Fisher, a revendiqué hier soir devant les clubs sociaux québecois comme "partie de son patrimoine" le ville de Québec et sa culture.

Le conseiller spécial du premier ministre Diefenbaker, a dit: "Construit comme une forteresse, Québec est encore un bastion de la liberté et de la culture dans l'Amérique du Nord.

Parlant uniquement en français, il ajoutait: "Il est difficile d'exprimer tout ce que représente Québec aux yeux d'un Canadien, car Québec est quelque chose de spécial, d'unique et de très émouvant".

Il a évoqué les héros de l'histoire de la Nouvelle-France pour déclarer que "leurs noms m'appartiennent aussi, même si ma langue maternelle est l'anglais, parce que je suis un Canadien".

M. Fisher n'a pas mentionné le séparatisme, mais toute sa causerie était visiblement imprégnée d'un sentiment d'unité nationale. Il a évoqué plusieurs souvenirs personnels de ses fréquents séjours au Québec.

Il a parlé des cours d'été à Trois-Pistoles organisés sous les auspices de l'université de Western, Ontario. Il a dit comment dès cette première rencontre avec le Canada français, il fut "fasciné par la profondeur et par les vertus de la vie de famille des Canadiens français.

C'est à Trois-Pistoles qu'il a décidé de se faire l'ambassadeur de la bonne entente. Après ce regard en arrière, soit plus d'un quart de siècle dans le temps, il croit pouvoir affirmer qu'il y a aujourd'hui progrès.

"On comprend mieux aujourd'hui et on apprécie davantage le fait que le fondement bi-culturel de la nation canadienne représente pour nous tous une richesse", dit M. Fisher.

Il croit que la période que vit actuellement la nation canadienne pourra être retenue par l'histoire comme "l'époque de la renaissance de la culture canadienne". Il est d'avis qu'il faut "chercher et trouver les moyens de rendre l'étude d'une langue seconde non plus un joug mais une joie" au Canada.

La Reine . . .

(Suite de la première page)

d'y ajouter quelques taloches à ses interlocuteurs provinciaux, qui avaient pris un soin évident à éviter toute provocation. Ces gestes ne sont guère dans les habitudes du ministre de la Justice et ils étaient, sans doute, une concession aux députés québecois qui l'ont applaudi à tout rompre, comme si leur province venait de remporter une grande victoire.

LES POSSIBILITES

Les positions du Québec sont d'autant moins secrètes en la matière que le gouvernement Duplessis avait inscrit dans les lois de la province une législation sur les loteries, qui demeure inopérante depuis nombre d'années.

En fait, le code criminel relève de la juridiction fédérale, mais ce sont les provinces qui sont chargées de l'appliquer. Dans ces conditions, le gouvernement du Québec pourrait, au moins techniquement, instituer une loterie en se contentant tout simplement de ne pas appliquer, dans un cas précis, la loi fédérale.

Même s'il désirait appliquer la loi fédérale, le gouvernement provincial le pourrait-il? en vertu du principe britannique, "la reine ne peut avoir tort". Autrement dit, la Reine représentée par le procureur-général de la province ne pourrait se condamner elle-même à la prison, si son gouvernement, agissant sous l'autorité de la Couronne, établissait sa propre loterie nationale en marge de la loi d'Ottawa.

Jamais, évidemment, un gouvernement de Québec n'invoquerait une pareille technicalité pour donner le mauvais exemple d'une violation des lois criminelles du pays. Toutefois, il n'est pas mauvais de signaler qu'en ces matières, Ottawa est mal venu de considérer de haut les provinces: elles ne sont pas les servantes d'Ottawa, mais ses collaboratrices.

D'ailleurs, le gouvernement fédéral ne pourra se retrancher indéfiniment derrière les provinces pour refuser d'agir. Son unique juridiction véritable en ce domaine se limite au texte du code criminel et il n'a qu'à abroger l'article relatif aux loteries, sans que la moindre consultation des provinces ne soit juridiquement nécessaire.

En pratique, la législation de la prohibition du code criminel, serait la porte ouverte soudaine des loteries à Ottawa, par le retrait unilatéral au chaos et aux exploitations, dont les provinces veulent précisément se libérer.

La solution réside dans la synchronisation des règles du jeu entre les provinces. On y parviendra, non pas dans l'enfantillage des injures politiciennes, mais en s'appliquant sérieusement à un problème qui est sérieux.

Mlle Léonie Marcotte, soprano colorature, fille de M. et Mme Léo Marcotte de la rue Ste-Anne, à Yamachiche, vient d'être désignée comme finaliste du concours "Talent Festival", au réseau anglais de Radio-Canada.

Mlle Marcotte s'est méritée cet honneur à la suite de l'émission du 24 décembre dernier, où elle a chanté accompagnée d'un orchestre dirigée par Sir Ernest Macmillan.

Nous avons entendu Mlle Marcotte à 9h. 30 p.m. dimanche, le 25 courant à C..M. L'émission venait de Toronto. Mlle Marcotte qui est bachelière en pédagogie de l'Ecole Normale du Christ-Roi, de Trois-Rivières, poursuit ses études vocales à l'Université McGill, sous la direction de Ria Lenssens. La gagnante du concours "Talent Festival" recevra une bourse de $1,000. Félicitations.

Mort de M. C.-E. Côté

Le 14 février a eu lieu en l'église de l'Ancienne-Lorette, le service de M. Charles-Eugène Côté, époux de dame Valéda Lamontagne. La levée du corps fut faite par M. le curé Emile Létourneau, de la paroisse.

Le service fut chanté par le beau-frère du défunt M. le curé L. Lamontagne de St-Pierre, Ile d'Orléans, assisté comme diacre et sous-diacre par M. l'abbé Jean-Guy Cimon, de la paroisse St-Raymond, neveu du défunt et de M. l'abbé Jacques Beaulé.

Conduisaient le deuil : le fils du défunt, René; son frère: Jean-Baptiste; ses gendres : MM. Roland Picard et Paul-Emile Beaupré; ses beaux-frères: MM. Emilien Pouliot, Horace Cimon, Donat Corriveau et Alexandre Marois; ses soeurs: Mme Omer Caron et Mlle Anne-Marie Côté; ses belles-soeurs: Mmes Arthur Therrien, de Montréal, Donat Corriveau, de Loretteville, Horace Cimon, de Québec, et Alexandre Marois, de Québec, Mme (Vve) Arthur Lamontagne, de Charlesbourg, et Mme Achille Lamontagne de Montréal, ainsi plusieurs neveux et nièces.

Mort, à 9 ans, du jeune Michel Côté

Michel Côté, fils de M. et Mme Lucien Côté (Thérèse St-Pierre), demeurant à 89, rue St-Victor, Courville, est décédé le 25 février, à l'âge de 9 ans. Il laisse, outre son père et sa mère, sa soeur: Réjanne; ses frères: Jean-Yves, Benoît, Denis et André; ses grands-parents : MM. Thomas Côté, de Ste-Brigitte de Laval, et Emile St-Pierre, de Rimouski. Lui survivent également plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Le service a eu lieu le 28 février, en l'église de Courville, et l'inhumation s'est faite au cimetière paroissial.

L'ACTION CATHOLIQUE A LEVIS

ABONNEMENTS
A votre service de 8 h. 30 a.m à 7 h. p.m.
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922

NOUVELLES :
Tél.: 837-5981
32, rue Wolfe

ANNONCES CLASSEES :
Québec : 522-4771

ANNONCES COMMERCIALES :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922

A vendre — divers

SACS DE JUTE
Coton, papier, neufs et usagés de toutes sortes.
SPECIALITE: SACS POUR SABLE
COMMERCIAL BAG REG'D
21 Montcalm, Lévis
Tél. : 837-5547
20484—13-1
(l.mer.s. au 12-3) 21 C.L.

Machines à coudre

PFAFF
Machine à coudre
JUGEE LA MEILLEURE
Prix à partir de $99.00
REPARATIONS PAR UN MECANICIEN EXPERT
sur toutes marques de Machines à coudre
Centre de Couture
COUTURIER ENR.
JEAN COUTURIER, prop.
43 avenue Bégin, Lévis
Tél.: 837-8824
21016—7-2
(mer. au 28-2) 120-A C.L.

argent
pour 1ère ou 2e hypothèques, sur propriétés résidentielles ou commerciales
disponible immédiatement
TERMES JUSQU'À 10 ANS
Inspection gratuite
Nous sollicitons et protégeons les demandes des courtiers et des agents.
ASSISTANCE LOAN & FINANCE CORP.
4113 est, rue Jean Talon Montréal 38. RA 9-1886

Avis divers

DISQUES
Choix complet de disques classiques et populaires
Haute fidélité et stéréophonique
SPECIAL : DISQUES 33 RPM
$1.49 et plus
NOREAU ELECTRIQUE Ltée
44, RUE ST-LOUIS, LEVIS
TEL.: 837-9321
20403-21-2 (mer. au 7-3) 25 C.L.

Logements à louer

CHARNY, beau logement, chauffé, 4 pièces, chambre de bain tuile, eau chaude. $55.00. TEL.: 832-4146
21515—27-2 (3 fs) 118 C.L.

POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT
Il vous en coûtera moins de 03 sous par jour.

Bulletin d'abonnement
Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne
(Par bon de poste ou par chèque).
Nom .....
Adresse ..... Comté .....
POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES
L'abonnement est payable d'avance
Adressez votre abonnement à Casier postal 1727 Québec.

20% et 30% D'ESCOMPTE VRAI OU FAUX

POURQUOI TROMPER LE CONSOMMATEUR ?

Lorsque la publicité fait connaître un produit, ses qualités, son prix, c'est une forme d'éducation aux consommateurs et nous ne pouvons qu'applaudir. Mais lorsque la publicité est mensongère et trompeuse, elle devient dangereuse car elle annihile le jugement sain des individus, elle façonne l'avis et conditionne l'action des consommateurs vers un but contraire à ses intérêts. Que cherche-t-on et qui trompe-t-on lorsque l'on prétend offrir des réductions à 20 à 30% alors que le profit brut en alimentation est entre 15% et 20%.

Le rôle des coopératives est d'informer les consommateurs et d'assainir le commerce capitaliste.

DEFENDEZ VOS INTERETS EN DEVENANT MEMBRE D'UN MAGASIN CO-OP, LE MAGASIN PAS COMME LES AUTRES

ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP

CO-OP

VIANDES DE PREMIERE QUALITE

BOEUF QUALITE "HARMONIE"
Viandes de qualité à des prix économiques possédant d'excellentes valeurs nutritives.

COTE DE BOEUF
ROTI à couvert semi-désossé LA LB ..... .39
STEAK désossé LA LB ..... .85
ROSBIF semi-désossé LA LB ..... .69

BOEUF de qualité "CO-OP" Bouvillon (Steer)
ROTI à couvert semi désossé, la lb .59
STEAK désossé la lb 1.19
ROSBIF semi désossé la lb .99
SAUCISSE pur porc LA LB ..... .49
Les items annoncés sont de marque C.C.S. pour la région du Lac St-Jean et de marque LEGRADE pour toutes les autres régions.

SOUPE STUART Poulet & Nouilles 4 env. .39

JUS TOMATE CO-OP 20 OZ 8/1.00

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 MARS

Nos prix annoncés sont les mêmes pour toute la province. Aucun frais de transport à y ajouter.

ORANGES

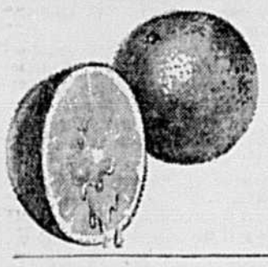

Cello 5 lbs .63

LAITUE ICEBERG Californie Gr 24 .19
CAROTTES CELLO 5 LBS .27
OLIVES FARCIES MANZ CORONATION 16 OZ 51¢
PRUNEAUX SECS MED. SUNSWEET 1 LB 39¢

JUS DE FRUITS HI-C — ORANGE, PUNCH, RAISIN 48 OZ 2/73¢
TOAST MELBA OLD LONDON BTE 100s 55¢
RIZ DAINTY 2 LBS 35¢
FARINE A CREPE AUNT JEMIMA 16 OZ 23¢
SIROP CROWN BRAND. 2 LBS 31¢ 5 LBS 73¢
BISCUITS LECLERC BTE 2½ LBS ASST. 69¢
ALPHABITS 15 OZ 47¢
SALAD DRESSING MIRACLE WHIP 16 OZ 39¢

BEURRE PEANUT YORK 16 oz .43
GRUAU ROBIN HOOD Instant ou rég. 3 lbs .45
KETCHUP HEINZ 20 oz .37
LAIT évaporé Carnation 16 oz 7/1.00

Café instantané CO-OP 10 oz 1.09

EN SPECIAL 2e SEMAINE
A VOTRE MAGASIN CO-OP MEUBLE,
Québec, 1537 ouest, St-Vallier. Tél.: 681-6331
Kénogami, 103 rue Ste-Famille Tél.: LI 7-1538
et à votre magasin CO-OP de votre localité

TABLE UTILITE FINI EMAIL BLANC
PRIX REGULIER 7.50
PRIX CO-OP 5.95

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

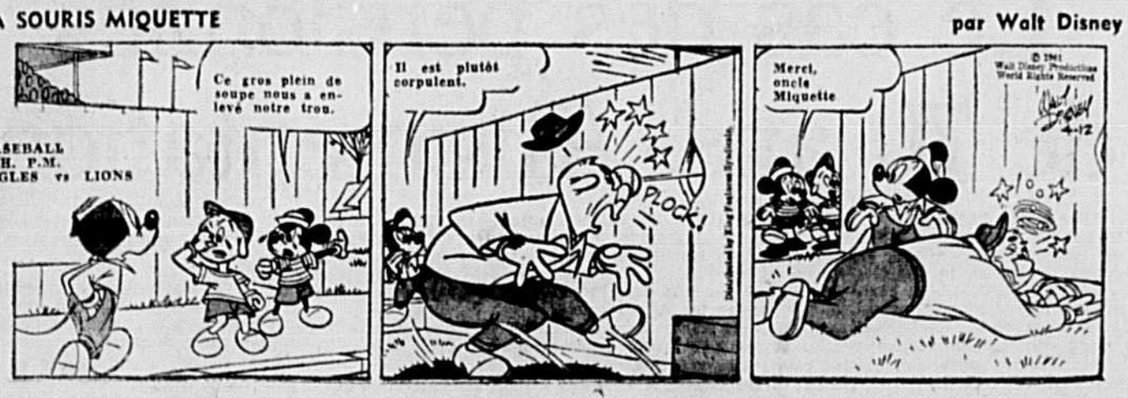

PHILOMENE — par Ernie Brushmiller

TV et radio à l'école

(Par Roger Bruneau)

La télévision et la radio de l'Etat entreront effectivement en service comme média d'enseignement scolaire dans la province de Québec.

Le réseau de télévision de Radio-Canada, diffusera à compter de septembre, deux émissions scolaires d'une demi-heure chaque semaine, et la radio, transmettra deux périodes d'un quart d'heure par semaine.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, alors qu'il déposait à l'Assemblée législative, la correspondance qu'il a échangée avec M. Raymond David, de la Société Radio-Canada, pour obtenir la collaboration de l'organisme à la diffusion d'émission scolaires.

Conditions

Les conditions qui seront posées pour les responsabilités respectives de la Société Radio-Canada et du Gouvernement, se résument en deux points.

D'abord, les autorités provinciales auront la responsabilité entière de toute la partie pédagogique des émissions, c'est-à-dire le choix des disciplines à traiter, de la matière et de l'exposé psycho-pédagogique de chaque émission, de même que le contrôle et l'évaluation qui devront s'ensuivre. Ces mêmes autorités choisiront et rétribueront elles-mêmes les personnes chargées de l'enseignement, les pédagogues, les scripteurs, les professeurs et les participants de toutes sortes.

D'autre part, le rôle de la Société Radio-Canada sera celui d'un auxiliaire. Il consistera à mettre son personnel et ses commodités techniques au service de l'enseignement qu'auront reçu les pédagogues choisis par les autorités gouvernementales. La Société Radio-Canada assumera, pour sa part, les frais de production.

Préparation

Dans une lettre qu'il adressait à M. Lajoie le 29 janvier dernier, M. Raymond David de la Société Radio-Canada, faisait remarquer qu'une initiative de cette envergure nécessite des mois de préparation et des prévisions budgétaires d'importance. Il demandait au ministre de faire connaitre sa décision le plus tôt possible pour ces raisons.

M. Paul Gérin-Lajoie a accepté les conditions de la Société Radio-Canada officiellement par une lettre qu'il adressait à M. David le 23 février.

Chez les Evaluateurs résidentiels

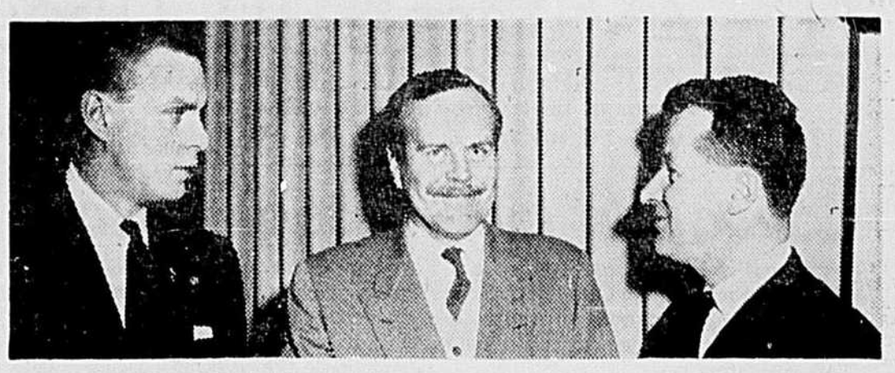

● M. Georges Marcil, directeur de la Société des Evaluateurs résidentiels, a prononcé, hier, une causerie technique des plus goûtées, devant les membres du chapitre de Québec. Il avait intitulé sa conférence: l'analyse de la propriété et étude du coût de la construction. Nous voyons, ici, dans l'ordre habituel, MM. Jim Racine, secrétaire du chapitre; le conférencier et M. Henri Paquet, président. (Photo, Roger Bédard).

Une nombreuse délégation à l'étude du bill des courtiers en immeubles

Par Roger Bruneau

Le comité des bills publics a commencé hier d'étudier le bill no-8 intitulé : "Loi concernant les courtiers en immeubles".

Une forte délégation d'organismes intéressés assistait à la présentation un bill et tout laisse croire que le comité devra passer plusieurs séances sur cette question.

Délégués

Dès l'ouverture de la séance, le premier ministre a demandé aux représentants officiels d'organismes de s'identifier. Les personnes suivantes se sont identifiées :

Me Claude Ducharme, représentant les Courtiers en immeubles; Joseph Blain, représentant la Société nationale de fiducie; Alfred Tourigny, assistant de M. Blain; M. Maurice Forget membre de l'Association de Fiducie du Canada; Antoine Filion, du Crédit foncier canadien; Me Yves Pratte, de l'Institut des comptables agréés de Québec; André Desgagnés, représentant des ingénieurs forestiers; M. Ovide Laflamme de la Société des Constructeurs d'habitation de Québec; Me Jacques L'Heureux, de l'Association des constructeurs de Québec Incorporée; M. Louis-Philippe Bouchard, du Trust Général du Canada; et M. Kenneth McKay, représentant de la Société Webb and Knapp of Canada Limited.

M. Lesage

Le premier ministre a expliqué ensuite comment le gouvernement, à la demande de l'Association des courtiers en immeubles, avait décidé de préparer le bill no-8 afin d'établir des règlements qui assurerait au public d'être à l'abri de certains abus.

Le gouvernement a présenté le projet de loi par l'entremise du Secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand. Le bill a été envoyé au comité des bills publics, afin que les intéressés puissent se faire entendre.

M. Ducharme

A la demande du premier ministre, Me Claude Ducharme a expliqué les grandes lignes du projet de loi. Il dit qu'actuellement, l'Association des courtiers en immeubles de la province, n'est pas une corporation et que les seules sanctions qui peuvent être prises contre les personnes se rendant coupables de fraude dans ce domaine, doivent l'être par des cours. Actuellement, personne n'est tenu d'appartenir à l'Association, et devient courtier en immeuble qui veut.

C'est dans l'intérêt public que cette loi est présentée. Il ne s'agit pas pour l'association de recruter des membres, mais d'établir des règlements pour protéger une profession et n'y admettre que les personnes compétentes et responsables.

Il y a environ 2,000 courtiers en immeubles dans la province, dont 1,300 ou 1,400 font partie de l'Association que Me Ducharme représente.

Une loi semblable est en application dans la plupart des autres provinces canadiennes, et dans tous les états américains.

(Suite, Une nombreuse p. 2)

Sous-ministres can.-français

MONTREAL (P.C.) — La Chambre de Commerce du district de Montréal préconise la nomination de deux sous-ministres pour tous les ministères fédéraux, un représentant l'élément français de la population canadienne, l'autre l'élément anglais.

Fraude à la bourse

New-York. — (P.A.) — M. J. Truman Didwell, président du conseil d'administration du bureau des gouverneurs de la bourse de New-York, a été inculpé de fraudes concernant les impôts sur le revenu. Il a immédiatement annoncé sa démission.

M. Keith Funston a déclaré que M. Bidwell avait rédigé sa démission le 1er février en prévision des mesures du gouvernement américain contre lui.

Cependant, M. Fundston a déclaré que le bureau des gouverneurs avait décidé qu'il serait injuste d'accepter cette démission tant que l'enquête suivra son cours.

M. Fundston a ajouté:

"Aujourd'hui, à la suite de la mesure prise par un grand jury, le bureau des gouverneurs a accepté la demande de M. Bidwell pour que sa demande soit acceptée immédiatement".

La Commission d'urbanisme refuse d'approuver la demande de permis

(Par Lucien Plante)

La Commission d'Urbanisme va être invitée dès aujourd'hui, à motiver son refus d'approuver le projet de M. Jacques Gosselin de construire un édifice à bureaux de $350,000, en bordure de la falaise, au pied de la côte d'Abraham, à Québec.

Tel est le désir exprimé, hier, par les membres du comité administratif, alors qu'on venait de prendre connaissance d'une lettre indiquant l'attitude des urbanistes à ce sujet.

Les édiles seraient en faveur de louer le terrain nécessaire à cette construction à raison de $620, par année pour un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans. Ils accepteraient également que l'escalier de fer soit déplacé de six pieds du côté ouest de son site actuel.

MM. les échevins Emilien Boissinot et Ulderic Bédard ont dit que les urbanistes ne pouvaient baser leur refus sur la question de la circulation sur la rue St-Vallier et celle du stationnement, puisque le promoteur prévoit cinquante espaces de stationnement sur la toiture de l'immeuble qui sera au même niveau que la rue St-Réal.

Ils estiment également que cette bâtisse va embellir cet endroit, alors qu'on n'y voit que du roc actuellement. Pourquoi bloquer ce projet ? Ce seront de nouveaux revenus pour la Cité, ont-ils ajouté.

Le maire Hamel déclara alors qu'il allait prier les membres de la Commission de motiver leur refus.

Dans un rapport, l'ingénieur en chef, M. Ludger Gagnon, déclare que la valeur du terrain où s'érigerait la bâtisse est estimé à $9,500. Le loyer annuel représenterait six pour cent de cet estimé, plus $50. par année, pour le terrain où se trouve l'ascenseur Gosselin, lequel appartient également à la Cité.

M. Jos. Matte a dit qu'il serait opportun de prohiber le stationnement sur la rue St-Vallier, devant cet immeuble.

Evidemment, toutes ces considérations prendront effet, si le permis de construction est octroyé.

La Commission

Dans une lettre, M. Charles Michaud, directeur du Service d'Urbanisme écrit ceci:

"La Commission d'Urbanisme ayant déjà été saisie, il y a plusieurs semaines, d'un projet d'édifice à bureaux rue St-Vallier, coin de la Couronne, avait, à ce moment, suspendu le dit projet."

"Aujourd'hui et pour plusieurs raisons sérieuses, la Commission considère un tel projet inacceptable et vient appuyer l'Association des Propriétaires de Québec et par la même occasion, félicite les membres de cette Association pour l'esprit civique qui l'anime".

Il s'en tire avec une bonne peur

Un jeune Québecois a certainement eu la frousse de sa vie hier lorsqu'il s'est enfoncé dans la neige jusqu'au cou, en arrière d'un garage privé de la rue Parc. C'est une dame résidant dans les environs qui a alerté la police, après avoir aperçu l'enfant de la fenêtre de son logement.

Le jeune enfant en question est Michel Montreuil, 6 ans. Il gagnait son domicile lorsqu'il aperçu des glaçons suspendus à une toiture. S'étant approché de la toiture pour prendre quelques glaçons, il s'enfonça dans la neige; plus il déployait d'efforts pour se dégager, plus il enfonçait. Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, il était temps. En définitive, le jeune garçon en a été quitte pour une grosse peur.

La nouvelle école de Giffard sera construite au nord

La nouvelle école de Giffard sera construite dans la partie nord de Notre-Dame de l'Espérance. Telle est la décision prise hier soir par la Commission scolaire en présence de deux groupes qui s'affrontent depuis quelques semaines.

Rappelons qu'après une longue étude de la situation, les commissaires avaient décidé en janvier de construire dans la partie nord, mais que les paroissiens du bas avaient demandé à la commission de rescinder sa décision. Ce que voyant, les paroissiens d'en haut présentèrent une contre-requête.

Comme il y a déjà deux écoles dans le bas de la paroisse, à proximité de la future église, et que le surplus d'enfants sera d'une cinquantaine en septembre alors qu'il sera de 150 dans l'autre partie, la Commission scolaire s'en tient à sa décision du début de l'année.

Une école de douze classes sera donc érigée à la 60e Rue, sur un terrain appartenant à la commission, dans les limites municipales d'Orsainville.

La réunion d'hier soir était sous la présidence de M. Edmond-Louis Maltais.

Acquittement de M. Georges Gouin

Mont-Laurier — (P.C.) — M. Georges Gouin, de Sherbrooke, ancien employé de la compagnie de construction J.-H. O'Connell Limited, a été acquitté de l'accusation d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement provincial de $15,000.

En même temps, le jugement dans le cas de Jean Barthe, de Chomedy, a été remis au 9 avril.

M. Laurendeau: Le Canada a perdu sa signification

TORONTO, (P.C.) — "Les Canadiens de langue anglaise ne s'intéresseront vraiment au Canada français que s'ils s'intéressent à leurs propres problèmes L'influence grandissante des Américains a provoqué au sein du Canada anglais la même frustration, le même sentiment d'impuissance et de révolte qu'on retrouve au Canada français vis-à-vis la majorité anglophone. Le Canada a perdu de sa signification, son avenir s'obscurcit, semble même vaciller à certains moments..."

C'est en ces termes que s'est exprimé hier soir le rédacteur en chef du Devoir, M. André Laurendeau, orateur à la conférence Gray à l'Université de Toronto.

M. Laurendeau a brossé un tableau sommaire des mouvements nationalistes qui ont pris naissance au Québec, à diverses époques, depuis la Confédération.

Rappelant les enquêtes qui ont été faites sur le séparatisme par les revues et journaux, dont Le Devoir, M. Laurendeau a déclaré :

"Il existe une racine de séparatisme dans chaque Canadien français. S'il est impossible, à l'heure actuelle, d'établir des statistiques, il apparaît évident, par contre, que chaque Canadien français est tout au moins un peu séparatiste et que personne ne peut dire, actuellement, quel sentiment prévaudra".

Selon lui, ce sentiment vient de l'histoire et du contexte dans lequel l'enfant grandit.

Province à part

Le Canadien anglais, a-t-il poursuivi, pourra toujours croire que la survivance du Canada français est quelque chose d'artificiel, peut-être même un complot organisé par les curés. Pour le Canadien français qui vit en son milieu, la survivance devient celle d'un groupe qui est petit, d'une tradition qui est fort vieille et d'une culture qui ne manque pas de grandeur.

"Et c'est pourquoi le Québec n'est pas une province comme les autres", a-t-il ajouté.

Les deux principales causes de malaise au Canada français sont, à son avis, les problèmes de la langue et de l'autonomie du Québec.

"Nulle part, le français, doit-il être considéré comme une langue étrangère, a-t-il dit, et nulle part, le Québec doit-il être considéré comme une province comme les autres..."

Prolongation des travaux d'hiver

(Par ROGER BRUNEAU)

La période allouée aux municipalités pour exécuter les travaux d'hiver dans les cadres de l'entente fédérale - provinciale d'aide au chômage, vient d'être prolongée d'un mois. Les municipalités qui ont soumis des projets à l'approbation des deux gouvernements, devaient exécuter les travaux avant le 30 avril pour bénéficier d'une ristourne sur les frais de la main d'oeuvre. Cette date vient d'être portée au 31 mai, ce qui donnera un mois de plus pour l'exécution des travaux.

La nouvelle a été annoncée, hier après-midi, à l'Assemblée législative, par le ministre des Affaires municipales, M. Lucien Cliche, qui venait de recevoir du ministre fédéral du Travail, M. Starr, un télégramme confirmant cette décision.

M. Cliche a profité de l'occasion pour rappeler les conditions qui prévalent pour l'obtention du paiement de réclamations provisoires.

Ainsi, le projet doit avoir été accepté par les autorités fédérale et provinciale et le règlement décrétant les travaux prévus au projet doit avoir reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales.

Des réclamations peuvent être soumises seulement dans les cas où la dépense en salaires égale ou excède 50 pour cent du coût total des salaires prévus au projet.

M. Cliche a déclaré que l'acompte fédéral payé aux municipalités représente 40 pour cent du coût de la main d'oeuvre encouru à la date de la présentation de l'état de réclamation provisoire, auquel vient s'ajouter la contribution du gouvernement de la province soit un montant additionnel égal au quatre cinquièmes de la subvention fédérale. C'est-à-dire donc, que le fédéral qui doit payer 50 pour cent paiera un autre dix pour cent, lorsque les travaux auront été complétés. Le provincial, pour sa part, retient huit pour cent du coût pour le verser aussi lorsque les travaux seront terminés.

A date, le 40 pour cent réclamé aux autorités fédérales représente un montant de $975,000; sur ce montant une somme de $682,000 a été payée au provincial. En ajoutant la part provinciale de $545,000 à ce montant de $682,000 le provincial paiera d'ici quelques jours à 184 corporations municipales de la province, un montant de subventions de $1,227,000.

Les premiers paiements ne touchent qu'à 205 des 2,016 projets qui ont été soumis à date.

Le ministre ajoutait en terminant: "Nous avons plusieurs réclamations en cours et d'ici quelques jours, d'autres paiements viendront s'ajouter à cette première liste".

M. Georges Bussières gérant de la Régie des Alcools

M. Georges Bussières, de Ste-Foy, a été désigné, hier, gérant de la Régie des Alcools du Québec, division de Québec. M. Bussières succède à ce poste à M. Lucien Lachapelle décédé récemment.

Licencié en Sciences Commerciales, M. Bussières était jusqu'à ces jours derniers gérant des achats et des ventes pour la maison Garneau Ltée. Il a travaillé pour le compte de cette entreprise à différents titres tels: assistant-gérant et gérant de département et assistant-gérant. M. Bussières a aussi été directeur d'une compagnie de placements.

Il a fait partie de plusieurs coopératives de pommiculteurs. Il est membre de la coopérative d'électricité de Brigham. M. Bussières est membre du Club Kinsmen, du Club Toastmaster et de la Chambre de Commerce de Québec.

Certificat de l'Ordre du Mérite municipal destiné à M. J.-Lucien Emond

(Par Lucien PLANTE)

S. H. le maire Wilfrid Hamel va honorer, ce soir, un citoyen éminent du quartier de Limoilou, en la personne de M. J.-Lucien Emond, éditeur du "Courrier de Limoilou", en lui remettant un certificat de l'Ordre du Mérite municipal, en reconnaissance de ses mérites pour le progrès de ce quartier.

Cette manifestation va avoir lieu lors du banquet qui va marquer, ce soir, le cinquantième anniversaire de l'annexion de Ville de Limoilou à la Cité de Québec. Ces agapes vont se dérouler au centre paroissial de St-François d'Assise, en présence d'un grand nombre de dignitaires civils et religieux.

Le quartier de Limoilou qui compte un tiers de la population de la vieille capitale a connu une expansion rapide au cours de ce demi-siècle.

En effet, la population qui était de 3,852 âmes dans ce quartier au moment de son annexion, est maintenant de 76,653.

Le revenu annuel dans cette circonscription municipale, en 1910, était de $14,017. Il est maintenant de $3,755,783.98.

La valeur des propriétés imposables est passée de $1,025,000. à $101,456,172. Tandis que celle des propriétés non imposable a grimpé de $344,150. à $26,018,150.

Des amendements à la loi du Barreau — Régie interne

(Par Roger Bruneau)

Le comité des bills privés a approuvé hier, le bill no-99 qui apporte des modifications à la Loi du Barreau.

La principale modification apportée à la loi permet aux anciens bâtonniers de Montréal et de Québec, de conserver le titre de Bâtonnier leur vie durant.

Le Barreau de la Province obtient le pouvoir de retraiter, avec pension, ses employés ou de constituer en leur faveur, un fonds de pension.

Jusqu'ici le syndic pouvait participer aux délibérations du conseil de section en matière disciplinaire. Par un nouvel amendement, son rôle sera uniquement celui d'un avocat de la poursuite.

La version actuelle de l'article 46 de la Loi du Barreau exige qu'une décision disciplinaire soit communiquée par lettre recommandée aux parties et au secrétaire-trésorier du Conseil général. L'une des parties est fréquemment le syndic lui-même. L'amendement prévoit que la décision est valablement communiquée aux parties si elle est faite "viva voce" lors de l'adjudication sur la plainte. Le secrétaire-trésorier est informé par lettre recommandée dans tous les cas.

Pour éviter de confondre le comité local de discipline avec le comité provincial de discipline, ce dernier comité devient le conseil provincial de discipline.

C'est le député de Jacques-Cartier, Mme Claire Kirkland-Casgrain, qui avait présenté le bill no-99 en Chambre.

Me Roger Létourneau, Bâtonnier général de la province, a expliqué la portée des amendements demandés dans le bil.

Me Geo. Fournier: "Les conclusions de la Commission MecPherson sont inspirées par les théories des Cies ferroviaires"

Au cours d'un dîner tenu hier, sous les auspices du Comité des Membres-Associés de l'Association des Camionneurs du Québec, Me Geo. Fournier, C.R., conseiller juridique du gouvernement de la province de Québec lors de la présentation de son mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur les Transports, a prononcé une allocution au cours de laquelle il a exposé ses vues sur les rapports de la dite commission.

Faisant remarquer que les commissaires de la Commission MacPherson avaient épousé complètement les théories de l'administration des compagnies ferroviaires concernant le transport, le conférencier a mis en doute que l'application des ces théories serviraient le bien commun de la nation. En écoutane les théories des administrateurs des compagnies ferroviaires, la Commission a proposé en conséquence que le libre accès des routes soit accordé aux compagnies de chemin de fer. D'après Me Fournier, il est impossible à la Commission d'offri une solution raisonnable au problème des transports sans considérer les relations rail-route.

Me Fournier a souligné avec insistance le fait que le gouvernement de la province de Québec a exprimé les opinions suivantes: 1 — que les chemins de fer doivent en principe rester sur le rail, 2 — qu'il faut accueillir les camionneurs comme des expéditeurs aux fins de transport, 3 — qu'il faut faire usage des camions pour la cueillette et la livraison, 4 — qu'il faut louer les services des camionneurs indépendants, s'il devient nécessaire d'assurer une route continue.

Toujours d'après Me Fournier, il sembleraint que les relations rail-route auraient été considérées comme après-coup par la Commission comme étant le noeud Gordien qu'il s'agit de trancher. En somme, il semble au conférencier que la commission chargée d'enquêter sur les transports est arrivée à des conclusions parfaitement illogiques en recommandant le libre accès des routes aux compagnies ferroviaires.

Me Fournier a exprimé l'avis que dans une industrie qui possède une envergure nationale, certains secteurs peuvent et doivent être opérés si nécessaire à déficit, les profits récupérés ailleurs devant servir de compensation. Cette opinion émise s'applique aux chemins de fer. Il a fait remarquer que les chemins de fer nationaux, par exemple, n'ont pas été créés en vue d'un profit, mais que leurs administrateurs actuels considèrent ce complexe ferroviaire comme une autre compagnie commerciale.

Agrandissement de la Réserve Horton

(Par Roger Bruneau)

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. Gérard D. Lévesque annonce qu'on agrandira considérablement la réserve de chasse et de pêche Horton située dans le secteur sud du comté de Rimouski. Cette petite réserve d'une vingtaines de milles carrés, érigée il y a une dizaine d'années, atteindra désormais une superficie de 310 milles carrés.

Dès sa première année d'exploitation, 102 pêcheurs retiraient quelque 4,800 truites des lacs et des rivières de la réserve alors que 80 chasseurs abattaient 18 chevreuils.

En 1961, 324 chasseurs et 327 pêcheurs visitaient la réserve Horton et récoltaient 39 chevreuils et environ 4,000 truites. Malgré l'absence de lacs de vaste étendue, la reproduction de la truite mouchetée est égale et même supérieure à celle d'autres territoires renommés, dit le ministre.

Quant au chevreuil, la reproduction y est supérieure de 3 pour cent à celle des meilleures régions du nord de Montréal.

C'est pour mettre le territoire à la disposition d'un plus grand nombre de chasseurs et pêcheurs qu'il vient d'être agrandi de près de 300 milles.

Décès de personnalités

(Par la Presse Canadienne)

Rome. — Le général Gastone Gambara, 71 ans, qui a commandé les volontaires italiens durant la guerre civile espagnole, devint plus tard ambassadeur à Madrird et commanda un corps d'armée en Afrique du Nord, durant la seconde Grande Guerre.

North Tarrytown, N.-Y. — Albert Rhus Williams, 78 ans, écrivain d'origine américaine qui a vécu en Russie durant la révolution bolchévique et qui affirmait être un ami intime des chefs communistes; d'une attaque cardiaque.

Milan. — La princesse Francesca Ruspoli Blanc, 30 ans, épouse d'un membre de la noblesse italienne, qui a déjà été accusé d'avoir fait passer de l'opium en Italie.

Toronto. — Le Dr Harry A Turofsky, 76 ans, originaire de Chicago, qui a pratiqué la médecine, à Toronto pendant plus d'un demi-siècle.

Certificat de l'Ordre du Mérite municipal destiné à M. J.-Lucien Emond

(Par Lucien PLANTE)

S. H. le maire Wilfrid Hamel va honorer, ce soir, un citoyen éminent du quartier de Limoilou, en la personne de M. J.-Lucien Emond, éditeur du "Courrier de Limoilou", en lui remettant un certificat de l'Ordre du Mérite municipal, en reconnaissance de ses mérites pour le progrès de ce quartier.

Cette manifestation va avoir lieu lors du banquet qui va marquer, ce soir, le cinquantième anniversaire de l'annexion de Ville de Limoilou à la Cité de Québec. Ces agapes vont se dérouler au centre paroissial de St-François d'Assise, en présence d'un grand nombre de dignitaires civils et religieux.

Le quartier de Limoilou qui compte un tiers de la population de la vieille capitale a connu une expansion rapide au cours de ce demi-siècle.

En effet, la population qui était de 3,852 âmes dans ce quartier au moment de son annexion, est maintenant de 76,653.

Le revenu annuel dans cette circonscription municipale, en 1910, était de $14,017. Il est maintenant de $3,755,783.98.

La valeur des propriétés imposables est passée de $1,025,000. à $101,456,172. Tandis que celle des propriétés non imposable a grimpé de $344,150. à $26,018,150.

Dans l'affaire Bernard : "meurtre suivi d'un suicide", dit le jury

Le jury du coroner, à l'enquête sur les circonstances du drame qui s'est produit dans la soirée du 20 février dernier dans une maison de chambres du boul. Charest, en est venu à la conclusion qu'il s'agissait là d'un meurtre suivi d'un suicide. En cette circonstance, les morts ont été Paul-Henri Bernard, âgé de 51 ans, qui résidait depuis quelques mois à l'endroit où le drame s'est accompli, et Mme Lucien Bernard, 39 ans, domiciliée à Lauzon.

D'après l'enquête du coroner, il y a eu lutte entre l'assaillant et l'assaillie. Bernard avait la figure déchirée et avait également des blessures à la bouche, ce qui démontre que la victime s'est défendue avec acharnement. Dans une lettre trouvée aux pieds de l'assaillant, on pouvait lire les lignes suivantes: "Faites de moi ce que vous voudrez, ma vie est brisée, ce n'est pas avec $300. qu'on achète le coeur d'un homme. Celle que j'ai le plus aimée au monde, ma chère Marie-Ange, se meurt près de moi". Une seconde lettre, en date du mois de juin, démontrait que Bernard en avait assez de la vie et laissait deviner son intention de s'enlever la vie. Cette lettre faisait en quelque sorte fonction de testament et on pouvait lire sur l'enveloppe contenant la lettre les mots suivants : "pour ouvrir après ma mort". Les amours des deux personnes allaient de mal en pis et la victime avait offert à son cousin par alliance une somme de $300. dans le but de s'en débarrasser.

Le conseil de Montréal modèle sur le parlement fédéral

MONTREAL (P.C.) — La Chambre de Commerce du district de Montréal considère que les pouvoirs, les attributions, la juridiction du conseil municipal et ceux qui en font partie doivent être, sous réserve des changements nécesaires, copiés sur ceux de la Chambre des Communes et de ses membres.

La Chambre montréalaise a soumis hier ses propres recommandations à l'occasion de la présentation à Québec du bill de la cité de Montréal.

A la parade des monuments de glace

● Hier soir se déroulait dans le cadre des festivités, la parade des monuments organisé par les marchands de la rue St-Vallier. Cette parade était de la part des jeunes qui se sont servis de divers moyens de transports, tels que ski-doo, jeep, traîneaux, etc., le tout comprenait une quarantaine d'exhibits et cette parade défila durant 2 heures dans les rues du quartier. La photo ci-dessus a été prise dans l'Avenue du Carnaval, alors que Marcel Gaulin recevait un des nombreux prix attribués lors de cette parade. Les festivités de l'Avenue du Carnaval sont sous la présidence de M. Robert Gaulin, épicier. (Photo, Roger Bédard).

Décédé

● M. Charles-A. Bergeron, pharmacien de Montmagny, qui est décédé accidentellement samedi soir. Son fils Carol a aussi perdu la vie dans cet accident survenu sur la rivière Des-Vases. M. Bergeron et son fils se promenaient en auto-neige lorsqu'ils s'enfoncèrent dans la glace.

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROY
MERCREDI 28 FEVRIER 1962
Chef du Service des Nouvelles: Camille FLEURY

Education cinématographique

Si nous nous en sommes pris aux conclusions du mémoire du Comité provisoire pour l'étude de la censure du cinéma, ce n'est pas que nous en refusions toute l'argumentation.

Le comité a raison quand il réclame une éducation cinématographique qui rendrait la jeunesse moins sensible aux licenses que prennent certains auteurs avec la décence, l'amour, la religion, les bonnes moeurs en général, et plus accessible aux véritables beautés artistiques.

A ce point de vue, les ciné-clubs rendent déjà de grands services. Les explications qui précèdent, accompagnent ou suivent les projections, atténuent assurément quand elles ne les corrigent pas, les effets de séquences fausses ou risquées qui déparent une production par ailleurs excellente.

Mais les membres du Comité provisoire concluent comme si les films étaient meilleurs qu'ils ne le sont, comme si les spectateurs avaient déjà reçu la formation cinématographique qui n'est encore qu'exceptionnelle et à ses débuts, comme si fatalement nous devions évoluer vers le libéralisme culturel, comme si le devoir des parents à l'égard de leurs enfants faisait disparaître celui de l'Etat, comme si aucun film ne pouvait subir même la plus légère amputation sans perdre sa valeur artistique et que celle-ci devait avoir préséance sur sa valeur morale au sens large du mot.

Au nom de la liberté de la culture et de son universalisme, au nom de la liberté de conscience et de la liberté de l'art, le Comité provisoire recommande de ne pas laisser à la future Régie du cinéma le droit d'interdire la représentation d'un film comme le droit d'y faire des coupures si légères soient-elles.

et absence de censure

L'enseignement de l'Eglise à cet égard nous paraît bien différent. A cause de son universalité, à cause de sa grande popularité, à cause de ses tendances à exploiter à mal les passions humaines, le cinéma est un divertissement dangereux surtout pour les classes populaires et la jeunesse.

Pie XI déplorait naguère que la production cinématographique fût trop souvent *"un instrument de dépravation et de démoralisation. Tous savent,* écrivait-il dans *VIGILANTE CURA, combien de mal les mauvais films produisent dans les âmes. Ce sont des occasions de péché. Ils poussent la jeunesse dans la voie du mal parce qu'ils sont la glorification des passions. Ils montrent la vie sous un faux jour, offensant l'idéal, détruisant l'amour pur, le respect du mariage, l'affection pour la famille".*

Les choses ont-elles changé pour le mieux depuis 1936 ? Chose certaine c'est qu'en 1957, Pie XII revenait sur la question en lui donnant plus d'ampleur puisque l'encyclique "Miranda Prorsus" s'étend à la fois au cinéna, à la radio et à la télévision. Comme son prédécesseur, il déplorait les abus que l'on fait de ces merveilleux moyens de diffusion, au nom toujours de *"la liberté de diffuser sans aucun contrôle tout ce que l'on veut, fut-ce immoral et dangereux pour les âmes".*

Et le prédécesseur de Jean XXIII de dire avec son énergie coutumière : *"Il faut condamner ceux qui osent affirmer qu'une forme déterminée de diffusion peut être exploitée, mise en valeur et exaltée, même si elle manque gravement à l'ordre moral, pourvu qu'elle ait une valeur artistique et technique".*

* * *

L'auteur de "Miranda Prorsus" définit alors les responsabilités de chacun à l'endroit des techniques de diffusion, responsabilités des individus, des familles, des producteurs, des groupes professionnels, mais aussi de l'autorité civile dont *"l'attention ne peut se limiter à la défense des intérêts politiques, mais aussi sauvegarder la morale publique basée sur la loi naturelle".*

"Et cette vigilance de l'Etat ne peut être considérée comme une injuste oppression de la liberté individuelle, car elle concerne non les personnes, mais avant tout la société à laquelle ces techniques s'adressent".

Certes il y a lieu de désirer que les producteurs, les professionnels se censurent eux-mêmes, mais *"ce contrôle ne supprime pas le devoir de vigilance de la part des autorités compétentes".* Et Pie XII de conclure : *"Seul un intérêt positif et solidaire pour les techniques de diffusion et leur bon usage, aussi bien de la part de l'Eglise que de celle de l'Etat et de la profession, permettra aux techniques elles-mêmes de devenir des instruments constructifs de formation pour la personnalité de qui en use, tandis que si elles sont laissées sans contrôle ou direction précise, elles favoriseront l'abaissement du niveau culturel et moral des masses".*

Dans une autre circonstance, Pie XII avait déjà déclaré : "L'Etat devrait, en vertu même, pour ainsi dire, de l'instinct de conservation, remplir ce qui, essentiellement, et selon le plan de Dieu Créateur et Sauveur, est son premier devoir, c'est-à-dire : garantir les valeurs qui assurent à la famille, l'ordre, la dignité humaine, la santé, la félicité."

Cet auguste témoignage est rejoint par celui des juristes de la Cour Suprême des Etats-Unis : "Il y a dans un état de civilisaton donné, un minimum d'idées morales reçues, contre lesquelles on ne saurait publiquement s'insurger sans scandale grave et sur le fondement desquelles l'*action administrative* peut s'exercer comme l'*action judiciaire*".

Qu'il y ait lieu de modifier notre "loi des vues animées" et notre "bureau de censure", tout le monde en convient. Mais si d'un rigorisme excessif on tombait dans le laxisme, si d'une censure trop sévère on allait jusqu'à supprimer la censure sous prétexte que toute consure est considérée comme gênante pour la liberté de production ou de projection, on commettrait une erreur bien plus pernicieuse que celles que le bureau de censure a pu commettre dans le passé.

Louis-Philippe ROY

Sur un écrit du "CATHOLIC DIGEST" concernant Québec

—*"Québec, ville bâtie sur le roc"*, tel est le titre d'un savoureux et bienveillant écrit publié dans la livraison de mars du "CATHOLIC DIGEST". En quelques pages, l'auteur, Robert Deardorff, retrace l'histoire de la vieille capitale et de ses environs.

—*"Québec,* dit-il, *se classe parmi les villes les plus intéressantes du continent".* (Ne croirait-on pas ré-entendre Laurier s'exclamer : —*"Québec, la ville des villes!".*

Robert Deardorff trouve chez nous un heureux mélange et contraste d'attachement au passé et d'affairement moderne. Il a, c'est évident, pris grand plaisir à visiter le vieux Québec, ses sites les plus attachants, de même que les lieux environnants : Sainte-Anne-de-Beaupré, l'Ile d'Orléans, la maisons des Jésuites à Sillery, etc.

L'auteur s'arrête aussi à signaler maints traits et caractéristiques de la cité de Champlain et des Québecois. La Terrasse et la vue superbe qui s'offre aux yeux du promeneur et du touriste l'ont vivement impressionné. (A la lecture de ce passage, on se remémore l'exclamation de Gabriel Hanotaux : —*"Dire que nous avons perdu un tel pays!").*

Comme il se le devait, M. Deardoff parle de notre cuisine, des mets de chez nous : Il mentionne la *"soupe aux pois à l'habitant"*, la *"tourtière"* et la *"tarte à la pichoune".*

L'auteur signale également l'attachement des nôtres à leur langue et les difficultés qui se présentent à eux sous cet aspect, du fait que notre collectivité constitue un îlot au milieu de millions et de millions d'Anglo-Saxons. Il note avoir eu parfois quelque difficulté à saisir le sens de tel ou tel vocable, mais admet que certains mots, n'ayant plus aujourd'hui cours en France même, y étaient bel et bien connus aux premiers temps de la colonie. (A ce sujet, il y aurait lieu de citer, entre autres opinions, cette phrase du général de Charette, parlant des Zouaves pontificaux canadiens-français qu'il eut à commander : —*"Ce n'était pas le français de boulevardier qu'ils parlaient, mais ce bon vieux français qui résonnait à mes oreilles comme une harmonie d'antan; eux, au moins, avaient conservé ces vieux mots qu'on oublie trop facilement en France".*

Il y a soixante ans, dans une conférence qui fit époque, Tardivel soutenait : Nos habitants canadiens parlent comme parlait Louis XIV. Et de mentionner, en s'appuyant sur le témoignage d'auteurs et grammariens français de jadis : —*"Lorsqu'on bon Canadien de nos campagnes dit C'est difficile à* crère; *il fait* fret *aujourd'hui; j'ai failli me* nèyer, *il s'exprime absolument comme s'exprimaient ceux qui, au commencement du XVIIe siècle, se piquaient de parler le beau langage".* Point ne s'agit, disait Tardivel, de préconiser le maintien de tout cela; mais gardons-nous bien de rire de ces archaïsmes de prononciation.

* * *

Voilà bien des digressions. Tout compte fait, l'article du "CATHOLIC DIGEST" : —*"Québec, ville bâtie sur le roc"* est intéressant. Et de nature aussi à faire voir aux Québecois en général que, chez eux, tout n'est pas nécessairement à "repenser" — quel vocable pédant et irritant à la longue !

Odilon ARTEAU

Son Excellence Mgr Lionel Audet parle du Tiers-Ordre et de l'Action Catholique

(Résumé d'une conférence donnée aux Directeurs du Tiers-Ordre, le 16 janvier 1962, à la Maison Montmorency).

Je voudrais voir avec vous ce qu'est le Tiers-Ordre par rapport à l'Action Catholique; ce qu'il peut lui apporter; ce que j'attends des tertiaires dans leur plan de rénovation amorcé au sein de nos associations traditionnelles.

CE QU'EST LE TIERS-ORDRE

Le Canon 702 premièrement, définit ainsi les tertiaires : "Les Tertiaires séculiers sont des chrétiens qui dans le monde, sous la décision d'un Ordre et selon son esprit, s'efforcent de tendre à la perfection chrétienne d'une manière compatible avec la vie séculière et selon les règles approuvées par le Saint-Siège pour eux".

Je crois que d'après ce texte, l'on peut affirmer sans hésitation, que l'objet premier du Tiers-Ordre est la formation chrétienne de ses membres. Le Révérendissime Père Général des Capucins le déclarait aux tertiaires de France il y a quelques années : "Par ordre d'importance, disait-il, il faut dire que le premier but fondamental du Tiers-Ordre, c'est la sanctification personnelle".

J'ai bien compris "sanctification", car le Tiers-Ordre ne se contente pas de spiritualiser quelques zones marginales de la vie, mais il vise à consacrer toute la vie, à faire des hommes entiers, comme le voudrait saint François d'Assise. Non pas seulement des fragments d'hommes mais des hommes complets, des saints authentiques dans le monde, comme vous en avez rencontrés et comme vous en rencontrez dans vos paroisses.

Le Tiers-Ordre se rattache donc d'abord à la catégorie des mouvements à caractère proprement religieux. Directement spirituel, il occupe d'ailleurs une place de choix comme ancienneté ... Il est une grande école d'éducation populaire, mais il n'est pas que cela. Le Père Général s'empressait d'ajouter que : "le Tiers-Ordre avait aussi pour but, *virtuellement,* sinon immédiatement, l'EVANGELISATION catholique". D'ailleurs, rien de plus logique : comment concevoir que le Tiers-Ordre serait une école de formation chrétienne sans, du même coup, pousser à l'apostolat ?

DEVOIR D'APOSTOLAT DES TERTIAIRES

Tout approfondisseemnt spirituel doit s'épanouir en zèle apostolique. Pie XII a confirmé ce point de vue en disant : "Le Tiers-Ordre est une école hardie et empressée pour l'édification du Corps Mystique".

Le désir de l'apostolat est d'ailleurs inséparable de la vie chrétienne. Le baptisé qui se contenterait d'être chrétien pour lui-même, prouverait qu'il n'a rien compris à sa mission et à son rôle sur la terre et dans l'Eglise. Rappelons-nous que le paganisme a été attaqué, pénétré et conquis par le témoignage de dizaines, de centaines, puis des milliers de fidèles qui ont vécu au maximum leur foi chrétienne. Ils avaient l'habitude de dire, les premiers chrétiens : "Nous ne sommes pas éloquents mais nous vivons et notre éloquence, c'est notre vie". Bien des tertiaires pourraient dire da même chose ...

Le Tiers-Ordre renforce donc en ses membres l'obligation de l'apostolat dans la mesure même où il les convie à une plus haute sainteté. Le Tiers-Ordre, mouvement de spiritualité, ne saurait par conséquent renoncer au devoir d'apostolat sans trahir sa vocation initiale telle que saint François d'Assise l'a conçue il y a des siècles. En 1923, le Pape Pie XI engageait les tertiaires "à mettre de la vie dans leur apostolat et à mettre de l'apostolat dans toute leur vie. Car, pour les tertiaires, disait-il, l'apostolat doit être la résolution de toute leur vie, l'obligation de toute leur vie, celle qui fait étudier les moyens, trouver les industries et les habiletés pour gagner les âmes".

"Le Tiers-Ordre franciscain est l'Action Catholique en actes" une belle parole de Pie XII. Nous ne pouvons rien demander de plus aux tertiaires car ils vivent, travaillent et luttent d'une façon efficace pour Dieu, pour l'Eglise et pour les âmes.

RELATIONS DU TIERS-ORDRE ET DE L'ACTION CATHOLIQUE

Il me semble qu'on ne saurait mieux résumer les relations qui doivent exister entre l'Action Catholique et le Tiers-Ordre en rappelant les consignes données naguère par le Cardinal Pacelli, alors Secrétaire d'Etat de Pie XI :

"Premièrement, disait-il, que les groupements d'Action Catholique regardent le Tiers-Ordre comme un auxiliaire véritablement providentiel, et à ce titre l'entourent de respect et d'estime. Donc l'attitude de l'Action Catholique envers le Tiers-Ordre, son auxiliaire, doit être de respect et d'estime.

"Deuxièmement, disait le futur Pie XII, que les dirigeants d'Action Catholique comprennent qu'ils ont tout intérêt à favoriser la diffusion du Tiers-Ordre parmi leurs compagnons d'apostolat parce qu'il leur donnera des collaborateurs préparés et actifs.

"Troisièmement : que les tertiaires, spécialement ceux qui sont les plus capables d'activités et de dévouement, soient membres d'Action Catholique. Qu'ils ne la boudent pas, qu'ils soient membres actifs.

"Quatrièmement : que règne de plus en plus entre l'Action Catholique et le Tiers-Ordre une mutuelle bienveillance et une cordiale entente. — C'est ce que je voudrais entre tous les mouvements : collaboration, humilité, charité. Cette mutuelle coopération multipliera et coordonnera les activités apostoliques.

"Enfin, disait-il, que les membres d'Action Catholique, que les Tertiaires, apprennent à devenir de plus en plus chrétiens à l'aide de saint François d'Assise que l'on appelait "l'homme chrétien par excellence", l'homme parfaitement "catholique et tout apostolique" que l'Eglise par ses chefs a nommé le céleste Patron de l'Action Catholique.

Ces consignes voulaient opérer un rapprochement entre le Tiers-Ordre et l'Action Catholique. Il faut avouer qu'elles n'ont pas toujours été suivies à la lettre. Il n'y a pas un double emploi, il y a encore moins opposition entre le Tiers-Ordre et l'Action Catholique. Comme le disait Joseph Folliet : "L'un et l'autre s'appellent, s'imbriquent et s'appuient par une espèce de causalité réciproque.

L'Action Catholique est pour le Tiers-Ordre un terrain à la fois d'exercices et de recrutement. Le Tiers-Ordre est pour l'Action Catholique. Cette épinière de militants dévoués, de chefs désintéressés ... On comprend dès lors à quel point le Tiers-Ordre peut s'appeler un mouvement d'élites pour l'Action Satholique. Cette épithète n'a rien de diminutif, de péjoratif, ajoutait-il, elle n'implique pas une idée de subordination juridique ... elle veut dire que le Tiers-Ordre est un soutien spirituel de l'Action Catholique ainsi que les militants et dirigeants qui s'y engagent".

TIERS-ORDRE, BASE DES OEUVRES PAROISSIALES

Mais je vous entends me dire : "La paroisse a déjà trop d'oeuvres, peut-il y avoir une place pour le Tiers-Ordre et là où il n'y a pas de Tiers-Ordre, doit-on fonder le Tiers-Ordre ?

J'ai la Ligue du Sacré-Coeur, les Dames de Ste-Anne, etc..."

Le Tiers-Ordre n'est pas un mouvement venant se juxtaposer sur d'autres oeuvres, il est un véritable Ordre religieux.

C'est lui qui anime en fait toutes les autres organisations qui existent dans votre paroisse. Le Tiers-Ordre laisse donc aux autres leur bien particulier.

Sans empiéter sur les terrains d'autrui il leur prépare des chefs dont ils ont besoin.

"Avant toute oeuvre, dit un curé, je veux dans ma paroisse le Tiers-Ordre et ensuite, sur le Tiers-Ordre, je construirai d'autres mouvements avec des éléments sérieux et tout préparés". C'est ainsi que le Tiers-Ordre peut être la base et le couronnement de toutes les oeuvres paroissiales.

Au moment où une vie païenne menace d'étouffer l'idéal chrétien, nous voulons grouper tous les soldats de la grande armée apostolique. Jamais notre vie catholique n'a paru être si dangereusement menacée.

Pour cela nous voulons faire la mobilisation générale de toutes les forces apostoliques de nos paroisses.

Allons-nous négliger ces bataillons d'élite que constituent les fraternités du Tiers-Ordre ? Les tertiaires peuvent être les piliers de notre Action Catholique générale dans nos paroisses, ils sont prêts et nous n'avons qu'à les enrôler dans la grande armée diocésaine. Invitez donc instamment tous les tertiaires qui ont le temps, la force et les aptitudes à entrer nombreux dans les rangs de notre Action Catholique. En acceptant les tertiaires dans notre Comité diocésain, nous avons voulu montrer notre ferme intention d'opérer ce rapprochement souhaité autrefois par le Cardinal Pacelli, reconnaissant par là que le Tiers-Ordre est pour ainsi dire une des formes idéales de l'animation de l'Action Catholique.

Monseigneur Sheen écrit...

Chacun a sa place

En bien des cas, l'homme porte jugement selon les apparences. C'est pourquoi ses jugements sur le compte d'autrui sont si souvent erronés. Les apparences peuvent tromper, parce que les hommes ne se trouvent point toujours à la place où ils devraient être. Cela peut se constater en divers endroits. Certaines gens ont trop de personnalité pour la petite place qu'ils occupent; par contre, d'autres se révèlent inaptes à remplir les importantes fonctions qu'on leur a confiées. D'aucuns sont considérés comme importants parce qu'ils ont de la richesse; et, par ailleurs d'autres sont jugés inférieurs parce qu'ils disposent de peu de biens matériels.

Sur ce thème des inaptitudes, il est intéressant de se rappeler l'histoire de Judas. A deux reprises, revient à son sujet le mot "place". Il avait une "place" parmi les Apôtres; mais, après sa mort, on a dit qu'il allait à "sa propre place". La supercherie ne pouvait pas toujours durer. Le règne de l'apparence prit fin; c'est alors que débuta celui de la réalité. Judas alla se pendre. Il était en proie à un cuisant remords non accompagné de repentir, pour avoir trahi son Maître. Il n'est pas dit qu'il alla en enfer, mais plutôt qu'il alla à la place qui lui convenait, la place que sa propre vie lui avait préparée.

Au Jugement dernier, toute chose rentrera en place. En apparence, Judas était un bon Apôtre; car lorsqu'il quitta le lieu de la dernière Cène, les autres Apôtres présumèrent qu'il se rendait porter secours aux pauvres. Mais, aux yeux du Divin Maître, Judas était un Apôtre qui était "hors de sa place". Selon la loi humaine, il y a telle chose que le droit d'en appeler de la décision d'un tribunal inférieur, auprès d'un tribunal supérieur. Il arrive souvent que le tribunal supérieur renverse la décision du tribunal inférieur. Ainsi en est-il du Jugement de Dieu qui renversera les jugements humains. Dans le temps, il peut arriver que la supercherie réussisse; l'éternité, elle, fait tomber les masques.

Un dramaturge moderne a décrit ce qu'est selon lui la vie en enfer : les tricheurs sont là, trichant à perpétuité; les voleurs, de même, volent, toute l'éternité durant. Bien que la description en cause comportât de l'exagération, elle exprimait toutefois l'idée, à savoir que chacun en arrive à la place qu'il mérite, en compagnie des gens qu'il mérite de voisiner; et que ce constitue un enfer que d'être condamné à faire éternellement la même chose.

Dans la vie, chaque être humain a tendance à se créer un entourage avec ceux auxquels il ressemble. Placez une jeune femme, en salopettes, dans une salle de dessin, et elle ne s'y plaira guère. Un pécheur non repentant qui se trouverait au ciel serait dans une situation aussi inconfortable que celui qui déteste les mathématiques et que l'on forcerait à faire des mathématiques pendant toute sa vie.

Chacun, un jour, ira à sa propre place, celle qu'il se prépare ici-bas; comme chacun ira rejoindre les gens qu'il aura mérité d'avoir en sa compagnie.

Fulton-J. SHEEN

(Traduction d'un texte anglais transmis par The George Matthew Adams Service, Inc., via Canada Wide.)

Votre opinion

RUBRIQUE DES LECTEURS DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

Les instituteurs réclament la chaîne FM de Radio-Canada

Monsieur le Rédacteur,

Afin d'alerter la population québecoise au sujet d'un service dont elle est privée depuis quelques années, les Instituteurs et Institutrices catholiques de Québec vous seraient reconnaissants de publier en page 4 la requête qu'ils viennent d'adresser au Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion.

Nous espérons que plusieurs associations joindront leurs revendications aux nôtres.

Agréez, cher monsieur Roy, avec notre gratitude, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le secrétaire,
Fernand TOUSSAINT.

FT/gc

—x—

Le 19 février 1962.

Monsieur Andrew Stewart,
Président du Bureau des
Gouverneurs de Radiodiffusion,
48, rue Rideau,
Ottawa, Ont.

Monsieur le Président,

A la suite d'une résolution adoptée lors de notre assemblée générale, tenue le 14 février 1962, nous nous permettons, encore une fois, de revenir à la charge afin de solliciter pour la population de Québec ce dont la majorité des villes canadiennes jouissent déjà depuis des années.

L'an dernier, notre Association, qui compte maintenant près de 1,000 membres, faisait auprès de vous une requête pour que Radio-Canada établisse dans notre ville un poste de télévision d'Etat. En même temps, elle souhaitait voir s'étendre à notre région la chaîne radiophonique à fréquence modulée.

Confiants que la décision qui sera prise bientôt nous assurera du premier de ces services, nous sollicitons de nouveau votre attention pour le second.

Nous ne pouvons admettre, en effet, que la population de Québec, qui paie les mêmes taxes et les mêmes impôts que les autres, ne reçoive pas en retour des avantages équivalents. Cette injustice s'accentue quand on analyse la richesse de programmation de la chaîne FM, richesse dont nous sommes privés de façon incompréhensible.

C'est pourquoi nous sollicitons instamment le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion de considérer attentivement notre requête afin que Radio-Canada, au plus tôt, desserve notre région de sa chaîne FM, la plus riche messagère des valeurs artistiques, musicales et culturelles. Cela répondrait aux désirs les plus ardents de l'élite québecoise qu'on ne peut se permettre d'ignorer indéfiniment.

Dans l'espérance de résultats positifs, nous vous offrons, monsieur le Président, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

LES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CATHOLIQUES DE QUEBEC,
par le secrétaire,

Fernand TOUSSAINT.

FT/gc

Centralisation non souhaitable

Monsieur le Rédacteur,

Le "rapatriement" de la Constitution du Canada soumis récemment à l'approbation des chefs provinciaux, par le ministre fédéral de la Justice, l'honorable Fulton, contient des amendements incompatibles à nos droits.

Si plusieurs de nos droits, censés nous avoir été accordés par la Constitution, sont bafoués depuis, quelle sera notre situation lorsque le gouvernement aura consenti une délégation de certains pouvoirs de notre province à l'Etat central.

Cette centralisation n'est pas souhaitable ,et il faut à tout prix faire échec aux efforts tentés par les Anglo-Canadiens.

Le gouvernement a mis l'accent sur l'éducation des jeunes. Ces universitaires de demain sauront trouver les mots pour blâmer amèrement les hommes publics, qui aujourd'hui, reculent devant les représentations faibles.

Nous demandons au Québec sa ferme détermination à refuser de céder un seul de nos droits acquis, et nous osons croire que d'autres ont les mêces convictions que nous, et ne manqueront pas d'appuyer l'opposition gouvernementale.

Respectueusement soumis par :

Henri-Louis Beaudoin,
St-Rédempteur,
comté de Lévis.

Pression indue

Monsieur le Rédacteur,

La lecture du journal quotidien peut nous apporter des satisfactions, lorsque le règlement des choses importantes est basé sur le bons sens et respecte nos droits essentiels, à nous, de la province de Québec.

Par contre, si nous lisons que l'honorable Bona Arsenault a cédé devant la pression indûment exercée par un petit groupe venant d'une autre province, l'effet n'est pas le même.

Nous souhaitons fortement, que le Premier Ministre se rende compte qu'un tel changement d'attitude ne mérite pas notre approbation, et nous insistons pour qu'il affirme sa détermination à bien montrer le caractère de notre personnalité française.

Respectueusement soumis par :

Henri-Louis Beaudoin,
St-Rédempteur,
comté de Lévis.

Langue maternelle et langue seconde

Ste-Foy, le 16 février 1962

Monsieur le Rédacteur,

Il vous a été donné sans doute, de prendre connaissance des différents mémoires présentés à la Commission Parent, commission royale d'enquête sur l'enseignement.

Comme toujours, certains des nôtres se sont permis de réclamer le bilinguisme intégral pour nos enfants, à un âge où seule la langue maternelle devrait être enseignée. Ces gens font fi des études sérieuses qui ont été faites sur ce sujet. Ils démontrent par là que nous sommes un peuple en tutelle puisque tous les peuples libres du monde assurent à l'enfant la maîtrise suffisante de la langue maternelle en ne permettent d'aborder l'étude d'une langue seconde qu'après l'obtention du certificat d'études primaires.

LA MAITRISE SUFFISANTE DE LA LANGUE MATERNELLE SEULE MESURE L'AGE DE L'INITIATION A L'ETUDE D'UNE SECONDE LANGUE.

"L'Enquête sur l'âge de l'initiation à l'étude d'une seconde langue" instituée par l'Unesco à travers le monde entier l'a démontrée. Compter le nombre d'heures perdues à essayer de nous enseigner l'anglais au primaire. Nous arrivons au secondaire sans posséder notre langue maternelle ni connaître l'autre. Cela n'a servi qu'à embrouiller les esprits. Quand finira-t-on de nous échauffer les oreilles avec le mythe du "parfait bilingue" ? Quand cesserons-nous d'être bêtes ?

Bien vôtre,
Marco,
Ste-Foy, Québec.

No 1884

Education - Orientation

Figures d'éducateur (4)

URGEL-EUGENE ARCHAMBAULT BATISSEUR

C'est donc en 1859 que Urgel-Eugène ARCHAMBAULT arrive à Montréal pour prendre la direction de cette école bâtie par la Commission scolaire à l'angle des rues Cotté et Vitré. Archambault se montre dès l'abord un directeur dynamique et progressif. Dix ans plus tard, en 1869, la ville avait bâti cinq ou six nouvelles écoles : l'Académie commerciale catholique dite LE PLATEAU, sur l'emplacement où va à Québec pour en préparer le programme d'études et les règlements; cette construction reste la meilleure oeuvre de l'architecte Adolphe Lévesque), les écoles Saint-Vincent (Champlain), Saint-Denis (Olier), Saint-Patrice (Sarsfield) et Saint-Antoine (Belmont).

Cette école du Plateau était une construction fort audacieuse pour l'époque (elle suscitera d'ailleurs des critiques acerbes et même une enquête dont M. Archambault sortira grandi) : à l'extrémité ouest se trouvait le domicile du Principal, M. Archambault; plus tard, on érigera à côté une construction en briques pour y loger l'Ecole Polytechnique. Cette école du Plateau (elle se trouvait en effet sur un plateau : tous ceux qui ont circulé en cette fin de 1961 rues Ste-Catherine, Ontario ou Saint-Urbain s'en sont fort bien rendu compte !) logeait et logera longtemps la Commission scolaire dont trois membres furent nommés par le Gouvernement provincial en 1869.

Dès cette époque, Urgel ARCHAMBAULT joue un rôle de premier plan dans l'organisation pédagogique des écoles de Montréal. Avec l'appui des commissaires, il devient le visiteur de toutes les écoles, afin de les soumettre à une surveillance des plus efficaces; bientôt, il sera nommé **surintendant local** avec la responsabilité de choisir et de diriger tout le personnel enseignant. D'ailleurs, les règlements scolaires de cette époque portent décidément son empreinte, comme aussi l'orientation qu'il donne à l'enseignement. A titre d'exemple, voici quelques réformes ou initiatives dont il fut l'inspirateur ou l'auteur : introduction de l'enseignement de la musique vocale et du dessin dans les classes; établissement de classes du soir; organisation de bibliothèques scolaires; groupement des principaux d'écoles en comités d'études; organisation d'un dépôt de fournitures classiques; enseignement du latin au Plateau; décision de n'enseigner l'anglais qu'après l'âge de neuf ans.

Ce ne sont là que les principales initiatives d'Urgel-Eugène Archambault : plus ses responsabilités augmentent, plus il affirme son autorité pour le plus grand bien de l'éducation dans la métropole du Canada.

Louis-Philippe AUDET, m.s.r.c.

Jeune malade à l'hôpital

Quand un enfant doit être hospitalisé, il faut sur plusieurs points le préparer à cet événement. Il ne faut pas lui faire croire que tout sera amusant ou qu'il ne sera que très peu de temps parti, si vous n'en êtes pas sûr. De plus, il n'est pas bien de dire à l'enfant qu'il ne souffrira pas du tout, quand il est certain qu'il aura des souffrances à endurer. La confiance qu'il a dans ses parents diminuera s'il constate que ceux-ci l'ont délibérément trompé. Il peut garder longtemps la peur de tout ce qui ressemble à un uniforme blanc. On doit lui faire comprendre que son séjour à l'hôpital a pour but de le ramener à la santé, et que médecins et infirmières essaieront de la rétablir.

La MODE chez PAQUET

● Paquet à l'avant-garde de la mode présente actuellement au Palais Montcalm un défilé de 155 modèles choisis dans ses collections printanières pour dames, demoiselles, messieurs et enfants. De g. à d.: Un trois-pièces en pied de poule noir et blanc rehaussé d'une frange décorative une robe d'après-midi dont la coupe exprime le chic sans prétention — un costume blanc dont la veste est bordée d'un biais qui en est l'unique ornement avec les boutons. (Photo, Roger Bédard, l'"Action Catholique").

LA MODE: "un cadeau du printemps à toutes les femmes"

LA MODE est vraiment "un cadeau du printemps à toutes les femmes". A la mariée et tous les membres de son cortège, à la sportive, à la voyageuse, aussi bien qu'à celle qui travaille.

Toujours à l'avant-garde de la MODE, la Compagnie Paquet Limitée présente un défilé des plus récentes créations, dont les commentaires seront donnés tour à tour par: Mme Jacqueline M.-Morency et Mme Yolande D.-Bonenfant, pendant les trois jours de représentations.

Les manteaux

Les manteaux se distinguent par la coupe, l'emmanchure, la longueur des manches et la variété des tissus. Comme dans toutes les catégories de vêtements le blanc illumine le défilé, qui comprend également des tons pâles et foncés, des quadrillés et des tweeds.

Les manches à même, de longueur trois-quarts auront la vedette. Le style chauve-souris rivalisera avec la redingote et le manteau droit, strictement tailleur.

Les costumes

C'est sous le signe de la diversité que le costume du printemps 1962 fait son entrée sur la scène de la mode. Tantôt ce sera un deux-pièces, mais très souvent il en aura trois.

Le jupe sera droite ou évasée, le jaquette: courte, ample, droite, semi-ajustée, piquée à la verticale ou ornée d'un biais. On en verra de toutes les couleurs, mais aussi des blancs.

Les chapeaux

Le paillasson l'emporte sur la paille de milan, le cordé de soie ou même le bonnet fleuri. Mais par contre il s'adapte très bien à toutes les formes: Cloche, halo, toque, bérêt, diadème, "sailor" ou autre.

Les ensembles

La popularité des ensembles ne se dément pas. Robe et manteau, robe et boléro sont taillés dans des couleurs discrètes ou riantes.

Les robes

La mariée, la mère de la mariée, sa soeur ou ses amies auront l'embarras du choix. Une symphonie de couleurs se présentent dans un assortiment de styles et de tissus remarquables. La dentelle, la mousseline, l'organza (uni ou brodé), la pure soie et la toile pourront satisfaire les goûts les plus exigeants.

Les détails

Les détails tiennent à un fil doré, un ceinturon, des plis, une piqure, un bijou, un accessoire brillant.

Vienne l'été

Vienne l'été, vous trouverez une garde-robe complète de vêtements de plage à la Compagnie Paquet Limitée.

Les enfants et les messieurs faisaient également bonne figure dans ce défilé de 155 vêtements, où les imperméables annonçaient les beaux jours aussi gracieusement que les plus jolies toilettes. LA MODE est vraiment "un cadeau du printemps pour toutes les femmes".

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

PETITE REINE. — Vous avez de bonnes idées quant à la décoration de votre salon, voici mes suggestions pour compléter vos plans. 1) Placer votre miroir au-dessus du piano. 2) Placer une peinture au-dessus du divan. Attendre pour la choisir que l'ameublement soit acheté. 3) Consulter plusieurs rayons de meubles avant de faire votre choix. Il peut se faire qu'après avoir vu des meubles dans un magasin vous changiez d'idée selon la disposition et la décoration qu'on aura imaginé pour les mettre en valeur. Le choix des tables se fera par la même occasion, en tenant compte du style. Quand il ne restera que le tourne-disque à placer, ce n'est pas un problème, mais un détail. Le point qui importe c'est d'acheter des meubles de dimensions proportionnées à celles de la chambre, de sorte que votre salon n'ait pas l'air encombré ou à moitié meublé.

BIBINA L. — Quand un à un ami corresondant, le moyen de lui exprimer des souhaits d'anniversaire est tout trouvé, on le fait dans une des lettres qu'on lui adresse, tout simplement. — Il est ridicule de croire que pour obtenir une guérison par l'intercession d'un prêtre il faille toucher à sa soutane. Ce n'est pas une relique ni un sacremental, chère mademoiselle. C'est aux prières du prêtre que vous faites appel, vous n'avez pas à imaginer de cérémonial compliqué, ni à le vénérer comme si vous touchiez aux reliques d'un saint canonisé.

VIOLETTE AUX YEUX BLEUS. — Voici la signification des prénoms de votre choix. Lise: "blanche" — Michelle: "représentation de Dieu" — Denise: "qui est parfaite" et Roger: "glorieux guerrier".

L'heure de la reconnaissance

Jérusalem, Israël — (P.C.) — Une rencontre fortuite, qu'a fait Mme Frank Schechter, d'Edmonton, alors qu'elle était en tournée de congrès en Israël avec l'organisation canadienne Haddasah-Wizo, il y a quelque temps, l'a fait revenir 17 ans en arrière dans sa vie.

Elle n'aurait jamais pensé que par chance elle rencontrerait, dans un Centre de jeunesse israélien, un homme qui avait pris soin d'elle et de six cents autres petits orphelins juifs après la guerre. Tous ces enfants avaient été réunis dans un monastère catholique, à Ottilien, en Allemagne.

Sonya Schechter, originaire de la ville ukrainienne de Werba, était une enfant de dix ans, quand les armées d'Hitler occupaient cette région de l'Union Soviétique et réalisaient leur programme d'extermination de la minorité juive.

Mme Schechter survécut au massacre au cours duquel ses parents et sa soeur furent tués. Puis, après la guerre un long exode s'ensuivit à travers la Pologne, l'Allemagne et l'Angleterre, pour enfin recommencer une nouvelle vie de liberté au Canada où elle compléta son instruction, et plus tard, se maria.

Et voilà que récemment, alors qu'elle visitait le village de Magdiel, Mme Schechter raconte qu'étant assise dans une salle à diner: elle vit soudain la porte s'ouvrir sur un revenant de son passé. S'adressant au guide, elle lui demanda qui était cet homme mystérieux. Elle apprit qu'il s'appelait David Aharoni.

Il s'agissait bien du même personnage, qui après son départ du camp de concentration de Dachau, avait organisé ce groupement d'enfants à Saint-Ottilien.

"Je m'étais attachée à lui comme s'il eut été mon second père", déclare Mme Schechter.

Chez les Femmes-membres de la Chambre de Commerce

● Mademoiselle Hélène Poliquin, gérante d'Office Overload, à Québec, recevait, hier après-midi, au Château Frontenac, les Femmes-membres de la Chambre de Commerce, section de Montréal, laquelle section est présidée par Mme Simone Beaudin. La présidente de la section de Québec, Mlle Irène Auger, était là aussi, pour accueillir les visiteuses montréalaises au nombre de 63. Cette importante délégation séjournera deux jours dans notre ville. A quatre heures, hier après-midi, Mme Jean Lesage recevait ces dames au Café du Parlement. Les visiteurs y dînèrent d'ailleurs un peu plus tard avec les Ministres et terminèrent cette journée pétillante par une balade à travers les rues de Québec en Carnaval. Ce matin, à dix heures, un cours leur fut donné sur le parlementarisme, et à 3 h. 30 p.m., la Chambre de Commerce de Québec les accueillait à ses locaux. Nul doute que les Femmes-membres de la Chambre de Commerce de Montréal se souviendront de cette halte dans la vieille capitale.

CONSEILS pour la journée

Copyright King Features Syndicate, Inc.

par Frances Drake

Ces conseils sont d'ordre général. Ils n'ont aucun rapport spécial avec la situation de chacun.

JEUDI 1er MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous avez droit à vos opinions, mais ne les imposez pas maladroitement. La compagnie de certaines personnes vous est pénible.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Prenez le temps de lire, d'étudier, de suivre la marche de l'actualité dans votre milieu. Un ami vous cause une agréable surprise.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Gardez-vous l'esprit clair et lucide, vous vous éviterez des déceptions. La bonne volonté de vos collaborateurs est encourageante.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Un mois intéressant pour les natifs de ce signe. Ne gardez pas vos talents en veilleuse.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les expériences scientifiques et les travaux saisonniers sont favorisés par la marche des planètes. Ne négligez pas vos amis.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous aurez une façon originale d'accueillir les nouvelles idées et les initiatives qui surgissent comme "un cheveu sur la soupe".

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous trouverez la concurrence de plus en plus difficile à soutenir. Votre désintéressement est mis en doute.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vos responsabilités vous paraîtront un peu plus lourdes à porter, aujourd'hui. Un supplément de repos et de distractions vous ferait grand bien.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Faites un bon usage de votre liberté. Quand on a donné sa parole, il faut la tenir.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — La concision est à l'ordre du jour. Ce sera votre meilleure arme pour soutenir la concurrence.

21 janvier au 19 février (Verseau) — N'anticipez pas de résultats chimériques. Le sens pratique est indispensable aux natifs de ce signe, ces jours-ci.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne suivez pas uniquement votre intuition, elle n'est pas infailliblement bonne conseillère. Contrôlez également vos sympathies.

SI VOUS ETES NE UN 1er MARS

Ce qui est bon pour vous ne l'est pas nécessairement pour tous les vôtres, mais vous avez peine à en convenir. La lecture, le voyage et la conversation vous réussissent mieux qu'à d'autres. Des écrivains, des administrateurs et des professionnels de tous genres sont nés à pareille date.

Robe princesse

9147
SIZES
10—18

Marian Martin

L'élégante robe princesse sera encore en vogue pour l'été.

L'encolure se fait de deux façons: près du cou ou légèrement dégagée.

Le patron 9147 se vend grandeurs: 10, 12, 14, 16, 18 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action Catholique", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

BIRKS B-B

conservez votre argenterie libre de ternissure!

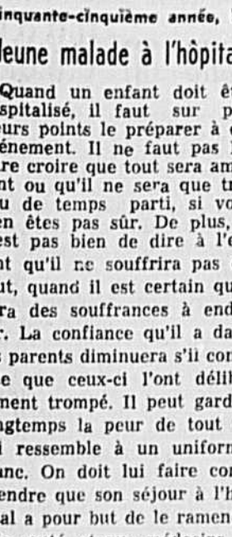

TISSU Laurentian

BIRKS

Le tissu Birks préservant de la ternissure est disponible dans une sélection complète de sacs et de rouleaux pour contenir toute votre argenterie, coutellerie et autres articles.

Liste partielle:
Cuillers à café (contenant pour 8), ch. .60
Cuillers à dessert (Contenant pour 8), ch. 1.50
Service à dépecer ch. 1.50
Service de 6 couverts, ch. 1.00
Sac à chandelier 15" x 15", ch. 2.00

BIRKS ORFEVRES

Le Centre d'Achats Ste-Foy
16, de la Fabrique, Québec

Les Pharmacies Soucy vous invitent à venir consulter

Mlle Thérèse Grondin

esthéticienne de la Maison

Dr N.G. Payot PARIS

Mlle Thérèse Grondin sera à notre comptoir de cosmétiques

LES 1 - 2 ET 3 MARS

Grâce aux traitements et produits de beauté du Dr Payot, vous êtes assurées de toujours conserver votre beauté.

Les Pharmacies Soucy
999, avenue Cartier — Tél.: 522-1235

DIAMANTS DE QUALITE PARFAITE DANS DES MONTURES MODERNES D'UN GOUT SOBRE.

Nos importations directes et des prix étudiés défiant la concurrence vous permettent d'obtenir presque double grosseur pour votre argent. Prix véritables de $75.00 à $1,250.

Capitol Jewellers
900, RUE ST-JEAN - QUEBEC
IMPORTATEURS DE DIAMANTS ET PERLES DE CULTURE DE LA PLUS HAUTE QUALITE

"la simplicité même"

BISCUITS MÉLASSE-GINGEMBRE

UNE RECETTE RÉFRIGÉRATEUR!

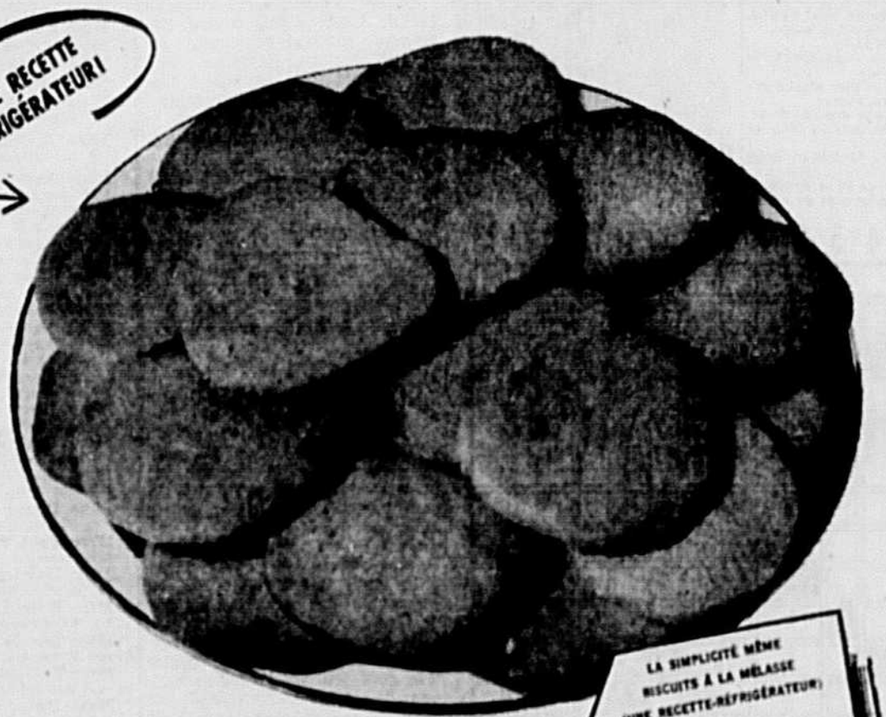

LA SIMPLICITÉ MÊME BISCUITS À LA MÉLASSE (UNE RECETTE-RÉFRIGÉRATEUR)

1 tasse shortening
2/3 tasse Mélasse Crosby's
1/3 tasse cassonnade
2 c. à thé soda
1 c. à thé gingembre
1 c. à thé sel
3 tasses farine

Mélanger shortening, sucre et mélasse. (Pour les meilleurs résultats, insister sur la Mélasse Crosby's Pure des Barbades, qui a une excellente teneur de sucre.) Ajouter les ingrédients secs et bien brasser. Former en un rouleau (d'environ 1½" de diamètre) dans du papier ciré. Refroidir dans le réfrigérateur et, tel que requis, trancher très mince et placer sur une tôle à biscuits graissée. Cuire 8 minutes dans un four de 365°.

Ne vous en faites pas s'ils disparaissent vite . . . c'est une recette-réfrigérateur. Faites un gros lot de pâte, roulez dans un papier ciré et gardez dans le réfrigérateur. Puis cuisez au besoin. Oui, c'est "la simplicité même" avec ces nouveaux biscuits à la mélasse et au gingembre.

Pure . . . des Barbades
POUR EXCELLENTE TENEUR EN SUCRE
MEILLEURE POUR LA TABLE MEILLEURE POUR LA CUISSON

La FTW satisfaite de l'entente en marge de la télévision scolaire

MONTREAL (P.C.) — La Fédération des travailleur du Québec se réjouit sans réserve de l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et la société Radio-Canada au sujet de la télévision scolaire. L'accord prévoit notamment que les autorités provinciales s'occupent exclusivement de l'aspect pédagogique de ces émissions, tandis que Radio-Canada fournira le personnel et les services techniques.

Le président de la FTQ, M. Roger Provost, a rappelé que c'est exactement là la formule de collaboration que sa centrale syndicale préconisait dans ses déclarations publiques du huit et 29 décembre derniers.

Il a ajouté que cette entente consacre plusieurs principes chers aux travailleurs du Québec. D'abord, dit-il, il s'agit d'un élargissement important du secteur public de l'éducation et d'un excellent exemple de collaboration fédérale-provinciale dans le respect intégral des droits constitutionnels des provinces.

Il s'est dit d'avis que la décision du ministère de la Jeunesse pourra avoir pour effet de renverser la vapeur et d'arrêter le mouvement en faveur du démantèlement de Radio-Canada.

Le président a noté cependant que l'approbation par les syndicats de la formule actuelle suppose évidemment une réforme prochaine du Conseil de l'instruction publique et la création d'un ministère de l'Education. Il a rappelé que sa centrale traitera ce problème plus à fond dans le mémoire qu'elle présentera à la commission Parent.

Incendie désastreux à Gaspé

Une vaste bâtisse de deux étages qui abritait quatre chalutiers en construction, un séchoir et un entrepôt frigorifique a été rasée par les flammes hier à Gaspé.

Les pertes sont évaluées à $400,000.

La bâtisse abritait les chantiers de la compagnie "Les Entreprises maritimes". Le séchoir et l'entrepôt étaient la propriété du gouvernement du Québec et exploités sous la direction du ministère de la Chasse et des Pêcheries.

L'incendie prive quelque 100 ouvriers de leur emploi.

Les flammes, dont on ignore l'origine, ont éclaté alors que le mercure marquait zéro.

La lutte contre l'élément destructeur a été rendue difficile par un manque d'eau. Les conduites d'eau étaient gelées et les pompiers ont dû pomper l'eau du fleuve.

Personne n'a été blessé.

Gaspé, ville de 4,000 âmes, est situé à 450 milles au nord-est de Québec.

Spécialistes canadiens en U.R.S.S.

(Par ARCH MACKENZIE)

OTTAWA, (P.C.). — Il est question que deux spécialistes canadiens en agrologie se rendent dans le courant de l'année en Union soviétique pour constater de visu l'ampleur de la production agricole dans le Grand-Nord soviétique.

Les régions septentrionales des deux pays présentent beaucoup de similitude en ce qui a trait à l'agriculture. Dans les deux cas, les bonnes terres sont rares, le gel hâtif, l'humidité insuffisante.

A l'origine, un groupe de 10 savants soviétiques devaient en contre-partie venir au pays étudier les techniques de construction mises en oeuvre dans le Grand-Nord, les moyens de communications, et les divers travaux d'aménagement Mais ce projet d'échange avait reçu le coup de mort l'automne dernier du fait de la reprise des essais nucléaires soviétiques. D'excellentes possibilités subsistent toutefois que les spécialistes canadiens puissent quant à eux mettre leur projet de voyage d'étude à exécution.

On estime que le Yukon et les territoires du Nord-Ouest comptent au total 3 millions d'acres de terres arables — soit une infime fraction de la superficie en cause, qui correspond au tiers du territoire canadien.

Des expériences ont démontré qu'il était possible de produire sur ces terres des légumes, du lait, des oeufs et de la viande. Et ces produits, nous a déclaré M. Frank Nowosad, spécialiste des cultures septentrionale au ministère fédéral de l'Agriculture, peuvent remplacer avantageusement les denrées actuellement importées du sud, compte tenu surtout des frais élevés de transport.

Washington. — (P.A.) — La Maison blanche a annoncé que Mme Kennedy, épouse du président des Etats-Unis, doit remettre de huit jours son voyage d'une semaine en Inde et au Pakistan, à cause d'une sinusite. Elle quittera maintenant les Etats-Unis le 12 mars.

L'intellectuel catholique doit trouver la véritable solution

MONTREAL, (P.C.). — Mgr Paul Grégoire, nouvel évêque auxiliaire de Montréal et ancien aumônier des étudiants de l'Université de Montréal, en l'honneur de qui on venait hier d'offrir un banquet dans le grand salon de la résidence des étudiants, a livré hier à son auditoire un message sur la primauté de l'esprit.

Il avait intitulé sa causerie: "La pensée prime les outils et les structures".

"Ce qu'il nous faut, a-t-il dit, ce sont des hommes de valeur, c'est-à-dire des hommes cultivés, capables de penser juste et d'agir efficacement".

Affirmant que l'homme chrétien est ouvert sur tout le réel, et humain et divin, il a dit que c'est la mission de l'intellectuel catholique de contribuer à la découverte de la véritable solution.

Il a parlé de la nécessité pour le chrétien de mettre en oeuvre toute la puissance intellectuelle et spirituelle qui lui a été donnée en héritage pour faire la lutte aux "énergies de l'erreur.

Roosevelt aurait prédit nue domination russe en Europe

NEW-YORK, (P.A.) — Suivant une biographie du cardinal Spellman, feu le président Roosevelt aurait prédit un jour à l'archevêque de New-York que la Russie étendrait sa domination sur l'Europe au terme de la deuxième grande guerre. Le président aurait ajouté qu'il espérait que l'Europe parviendrait à s'adapter à cette situation.

Cette prédiction est tirée de "The Cardinal Spellman Story", ouvrage à paraître incessamment chez Doubleday and Company, à New-York, et dont l'auteur est le père Robert Cannon, président de l'université Fordham. Le numéro de cette semaine du magazine Look reproduit des "bonnes pages" de la biographie du cardinal.

L'entretien, écrit l'auteur, eut lieu en septembre 1943, au retour du cardinal Spellman d'une tournée de six mois sur les divers fronts.

Un aide-mémoire rédigé par l'archevêque prête à Roosevelt l'intention de négocier un accord attribuant l'Extrême-Orient à la Chine, le Pacifique aux Etats-Unis, et en vertu duquel la Grande-Bretagne et l'Union soviétique se partageraient l'Europe et l'Afrique.

Monopole des Grands

Mais le président, toujours d'après le carnet du cardinal, entrevoyait que la Russie "prédominerait en Europe... étant donné que la Grande-Bretagne avait surtout des intérêts coloniaux".

"Il va de soi, poursuit la citation, que les pays européens devront évoluer énormément pour s'adapter à la domination soviétique, mais il (Roosevelt) compte que dans dix ou 20 ans les influences européennes auront rendu les Russes moins barbares.

"En tout état de cause, ajoutait-il, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne peuvent combattre les Russes... Il (Roosevelt) espérait que cette amitié forcée ferait rapidement place à une amitié réelle et durable. Les Européens devront simplement endurer la domination russe, avec l'espoir d'arriver dans dix ou 20 ans à cohabiter aisément avec les Russes.

Selon l'aide-mémoire, Roosevelt aurait indiqué que, selon lui, seules les grandes puissances devraient disposer du droit de vote dans une éventuelle "société des nations"; à son avis, c'est à l'intervention des petits Etats qu'il fallait imputer l'échec de l'ancienne Société des Nations. "Les petits Etats auront une assemblée consultative, sans pouvoir de décision ni droit de veto... elles n'ont aucun droit à siéger avec les grands Etats".

OEDIPE-ROI: ce soir au Séminaire de Québec

(Par Nicole BLOUIN)

En hommage au Supérieur du Petit Séminaire de Québec, Mgr Adrien Falardeau, P.D., les élèves du Séminaire sous la direction du Cercle d'Art Dramatique, présentent ce soir la tragédie de Sophocle OEDIPE-ROI.

La distribution se lit comme suit:

DISTRIBUTION

OEDIPE, roi de Thèbes: Gaston Côté;
JOCASTE, la reine, son épouse: Raynald Demeules;
CREON, frère de Jocaste: Jacques Vallée;
TIRESIAS, un devin: Serge Viau;
UN MESSAGER: Rodolphe DeKoninck;
UN PATRE: Yves Garneau;
UN SERVITEUR: Paul Giguère;
LE CHOEUR:
Le Coryphée: Pierre Brousseau;
Les Choreutes: Antoine Desgagné, Pierre Langlois, Michel Duval, Yvan Turgeon, Robert Thibault, Charles-Auguste Lavoie, Jean-Guy Villeneuve, Lucien Fournier, Jean Boulianne, Jean Turcotte, Gilbert Lafond, François Sirois, Michel Bergeron, Michel Gagné, Pierre Delisle.

Les deux filles d'Oedipe: Serge Perrault et Marcel Potvin;

Jeune berger: Pierre Duclos;

Suivants d'Oedipe, de Jocaste et de Créon: P.-André Beaudry, Raynald Ouellet, André Lavoie, André Cliche, Michel Lamontagne, Laurent Garneau, Michel Camiré.

Les évolutions des choeurs ont été préparées par M. Serge Morenoff, et les costumes ont été confectionnés par Mme Andréa Cadet Roy. Les décors et la mise en scène sont de l'abbé Lucien Godbout et la direction musicale et technique des abbés Georges-Henri Drouin et Michel Tardif.

MOTS CROISES

PROBLEME NO 41

HORIZONTAL

1—En forme d'hélice — Pointe des épis (Fg).
2—Rosacée épineuse — Commune de Belgique.
3—De peu de valeur — Prénom féminin — Beau — Lettre grecque.
4—La Mésopotamie — Outil de menuisier — Pronom personnel.
5—Maigre, décharné — Prénom masculin.
6—Conjonction — Durillon — Dénué d'esprit — Pièce d'une serrure.
7—Motte de terre préparée pour faire des tuiles — Partager par lots.
8—Ouvertures de la peau — Organe d'arrêt (Techn.)
9—Fouler, meurtrir — Tourmenter par un abus de pouvoir.
10—Commune de l'Aude — Fils de Jacob — Venue au monde — Parcours des yeux.
11—Cessation de mouvement — Petite corne du bois d'un cerf.
12—Pronom indéfini — Tambour — Refus d'une chose due.
13—Préfixe — Bois pour soutenir les tonneaux — Pronom personnel — Ecorce du chêne.
14—Date récente — Petite ville d'Epire.
15—Se tromper — Très petite carpe.

VERTICAL

1—Putois d'Europe — Coup donné sur la tête avec la main.
2—Etendre, allonger — Pieu aiguisé par un bout — Sombre, obscur.
3—Dérober — Vaste étendue d'eau.
4—Conjugaison — Dévidoir — Note de la gamme.
5—Calme, paisible — Mettre en ordre — Rongeur.
6—Flot, soulèvement de l'eau agitée — Louanges — Chagrin mêlé de colère.
7—Ville du Pérou — Conifère.
8—Etui de métal — Peigne du tisserand — Négation — Adj. possessif.
9—Ancien droit de pâture après la récolte — Saur.
10—Contestation — Mot arabe signifiant fils — Décharge d'une arme à feu.
11—Portion — Faire sortir un os de sa place naturelle — Rivière de l'Asie centrale.
12—Espace de temps — Etain calciné qui sert à polir — Pronom personnel.
13—Du verbe rire — Lancer — Adj. démonstratif.
14—Sot, stupide — Du verbe nier — Ville d'Italie.
15—Pousser avec force (Vx) — Jeune pommier non encore greffé.

Procurez-vous à la Librairie de L'Action Catholique la Clef des Mots-Croisés par F. J. F. — Prix $0.35

SOLUTION DU PROBLEME NO 40

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	K	I	L	O	M	E	T	R	E	■	L	U	C	D	
2	■	D	R	■	T	A	I	N	E	■	T	A	P	E	
3	C	E	L	E	R	■	C	E	T	T	E	■	R	■	T
4	■	M	U	E	■	T	N	E	E	■	S	I	R	■	
5	L	■	X	■	D	I	A	R	■	P	I	C	■	O	
6	A	S	■	C	A	R	T	E	■	S	A	S	■	T	U
7	N	E	F	■	M	A	R	■	D	U	R	■	P	A	S
8	G	R	I	S	■	L	E	V	E	R	■	L	A	I	S
9	O	I	L	■	Y	U	E	■	W	■	P	A	T	R	E
10	U	N	■	R	I	E	■	P	A	R	O	I	E	■	U
11	S	■	D	O	N	■	C	■	R	O	T	■	Y	■	R
12	T	A	■	S	■	B	A	T	■	C	■	G	E	L	■
13	I	■	T	■	P	O	R	E	S	■	C	A	N	I	F
14	N	O	U	S	■	G	A	T	E	R	■	L	E	■	
15	E	■	F	I	C	■	T	E	M	E	R	A	I	R	E

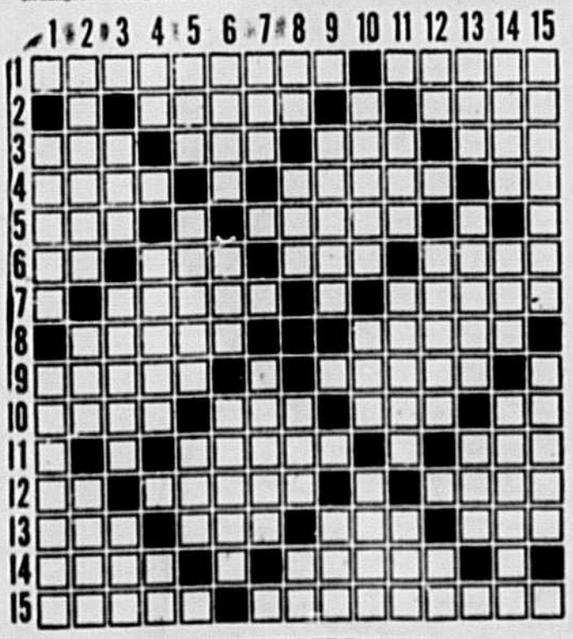

Les Echecs

GAIN DU COLLEGE DE LEVIS

L'an dernier, le Collège de Lévis avait causé des ennuis à l'Externat Classique St-Jean-Eudes, l'éliminant même du championnat de la Ligue Intercollégiale au profit du Séminaire. Cette année, St-Jean-Eudes, champion haut la main était en train d'accomplir un exploi peu ordinaire de douze gains sur douze, mais il encore une fois trouvé le Collège de Lévis sur sa route. Le Collège a gagné la rencontre de dimanche dernier de façon décisive, par 4 à 1.

4	**Collège de Lévis**	**S. J. E.**	**1**
0	Willie Ward	Claude Poiré	1
1	Réal Grenier	Michel Poiré	0
1	Jean-René Sirois	Denis Gingras	0
1	Nicol Tardif	Clément Saint-Hilaire	0
1	Claude Rochette	Absent	0

Il reste encore une rencontre à jouer dans la Ligue, pour la présente saison: Séminaire à Lévis. Les deux équipes se disputeront la deuxième position.

Les tournois majeurs se poursuivent, ce soir, à la Buanderie Lévis, avec le 5e tour.

P.-H. NADEAU

Elections chez les Lacordaire à l'Isle Verte

Isle Verte — (D.N.C.) — Le 14 janvier avait lieu à L'Isle Verte une réunion des Cercles Lacordaire pour l'élection d'un bureau de direction.

Chez les Lacordaire le nouveau conseil se compose comme suit: président: M. Raymond Morin; vice-président: M. Louis-Cyrice Rioux; secrétaire-trésorier: M. Jean-Guy Pelletier; officiers et chefs de groupe: MM. Georges-Henri Beaulieu, Fortunat Boucher, Benoit Charron, Almanzar Bélanger, Gilbert Pelletier, Jean-Marie Gagnon, Eugène Dubé, Aimé Côté, Roger Beaulieu et Yvon Albert.

Chez les Jeanne d'Arc: présidente: Mlle Simonne Labrie; vice-présidente: Mme Philippe Lafrance; conseillères: Mmes Théodore Fraser, Jean-François Talbot, Emile Côté, André Bélanger, Laurent Michaud, Joseph Malenfant, Raymond Morin, Wilfrid Côté et Mlle Jacqueline Rioux. Le secrétaire est Mlle Andrée Gagnon et la trésorière, Mlle Raymonde Côté.

Le 20 février est décédée, à l'âge de 57 ans, Mme Gabrielle Dubé, épouse de M. Ernest Côté, os sympathies.

Quelle aide au Zoo?

GRANBY, (P.C.). — Le gouvernement de Québec n'a pas précisé quelle sorte d'aide il pourra apporter à la société zoologique de Granby.

C'est ce qu'a déclaré le maire Horace Boivin au retour d'une visite qu'il faisait à Québec, en compagnie des autorités du zoo de Granby.

M. Boivin a dit que le gouvernement reconnaissait la réputation dont jouit le jardin zoologique de Granby, mais qu'il ne pourrait se prononcer sur l'aide qu'il lui apportera tant que le budget provincial ne sera pas connu.

Il a souligné que le ministre de la Chasse et de la Pêche B. Gérard-D. Lévesque, avait offert la collabortion de son ministère en ce qui a trait au prêt d'ingénieurs, d'architectes et d'experts.

Le zoo a un urgent besoin de bâtisses, clôtures, cages, etc. M Boivin croit que le gouvernement l'aidera dans la mesure du possible.

Assiniboia veut l'élection d'un nouveau député

Assiniboia — (P.C.) — L'Association du Nouveau Parti démocratique du comté fédéral d'Assiniboia a demandé au premier ministre Diefenbaker de convoquer une élection partielle dans cette circonscription actuellement représentée par M. Hazen Argue qui a abandonné récemment les rangs du NPD.

GEM

"Roi des bas Prix"

BONHOMME HIVER

CARNAVAL D'AUBAINES

Réalisez JUSQU'A 8.06 DE REDUCTION SUR CES AUBAINES

Nouveau magasin 'GEM'
Marché Garnier Inc.
1278 Ave Maxfield, Sillery

Voici la liste des heureux gagnants d'un marché complet. Ce 14e tirage a été fait par le Rév. Frère Gerard Gagnon du Scolasticat St-Vincent de Paul à qui nous avons remis un chèque de $25.00.

Mme Emile Janvier, 338 Julien, Québec 3	$16.74
Mme F. Bilodeau, 107, Des Lilas Ouest, Québec	$13.05
Mme Henri Poitras, 1073, St-Vallier O., Québec	$6.88
Mme Marcel Giguère, 1795, De La Ronde, Québec	$13.06
Mme Charles Lemay, 1610, Champfleury, Québec	$15.96
Mme S. Morin, 1140, 8e Avenue, Québec	$4.05
Mme E. Bolduc, 96, 6e Ave, Québec 3	$4.50
Mme P.-H. Marchand, 1950, 24e Rue, Québec	$6.67
Mme André Bélanger, 2017, rue Laroche, P. Boudreau	$17.10
Mme J.-C. Arseneault, 155, B. Benoit XV, Appt 5 Qué.	$20.74
Mme Jacques Lizotte, 268, rue Anna, Québec	$12.55
Mme René Huard, 480, St-Alexis, Québec	$14.11
Mme Irénée Harbour, 525, rue Bagot, Québec	$11.17
Mme Gérard Dutil, 354, Dorchester, Québec	$4.45
Mme Victor Blouin, 169, D'Argenson, Québec 8	$28.37
Mme Robert Fradette, 880 B Eymard, Québec 6	$10.31
Mme Robert Boutin, 1438, Ave William, Sillery	$8.06
Mme Romain Miville, 28, rue Ferland, Appt 14, Qué. 4	$6.29
Mme Emile Martel, 457, Fraser, Québec	$9.83
Mme Amédée Gignac, 96, Turcotte, Québec-Ouest	$5.12
Mme A. Turgeon, 790, Ste-Marguerite, Québec	$4.53
Mme Aurore Giroux, 2185, des Intendants, Appt 4 Q.	$14.03
Mme Marius Lamontagne, 80, 103e Rue Montmorency	$14.78
Mme Roger Corriveau, 1978, L'Espérance, Giffard	$21.89
Mme René Morel, 2520, Pierre Roy, Giffard	$7.53
Mme Robert Turcotte, 49, du Manège, Beauport, Qué.	$3.91
Mme Amédée Labbé, 172, rue Ste-Anne, Baie St-Paul	$5.02
Mme Gérard Olivier, 116, St-Augustin, Lévis	$9.15
Mme Firmin Reimnitz, 21, Ave St-Augustin, Breakville	$11.39
Mme Gérard Angers, 42, rue Mgr Bourget, Lauzon	$8.83
Mme Jos. Gaudreault, C.P. 125 L'Isletville, Clé L'Islet	$9.87
Mme Pierre Savoie, 122, N.-Dame, Ste-Marie Bce	$4.72
Mme Paul Tanguay, Ste-Germaine, Dorchester	$10.32
Mme Damien Proulx, 48, Belzile, Rimouski	$19.69
Mlle Rose Laplante, 161 Témiscouata, St-Ludger,	
Mme Léo D'Amours, rue D'Amours, Riv.-du-Loup	$1.75
Mme Ls-Joseph Théberge, rue Boucherville, Mont-Joli	$17.53
Mme Roger Claveau, C.P. 716, Mont-Joli	$19.84
Mme Théo Lessard, 171, N.-Dame, Trois-Pistoles	$8.83
Mme Donat Bussière, 101, Ave Côté, Donnacona	$6.50
Mme Léo Dubé, 344, J.-Cartier, Donnacona	$10.46
Mme Léo Guimont, 53, rue Taché, Montmagny	$10.67
Mme Emile Gignac, 122, Lessard, Lorretteville	$13.75
Mme Robert Gilbert, 139, 17e Rue Est, Orsainville	$13.38
Mme Georges Picard, 896, Ave N.-D., N.-D. des Laur.	$17.22
Mme Gérard Michaud, 9 Chanoine Scott, Appt 1 S.-Foy	$15.86
Mme Robert Buteau, Berthier-en-Bas, Montmagny	$6.39
Mme Arthur Landry, St-Raymond, Clé Portneuf	$9.69
Mme Fernand Leboeuf, 13 A, Fraser, Lévis	$5.70
Mme J.-Errol Néron, 830, Boul. des Chutes, Beauport	$8.19
Cette semaine un grand total de:	$358.44

PORC frais dans l'EPAULE

COUPE PICNIC LB 39c — Val. rég. .59 — Réd. 1.00 sur 5 lbs

COUPE DU SOC LB 43c — Val. Rég. .69—Réd. 1.30 sur 5 lbs

JAMBON DANS LA FESSE Cuit, prêt à manger - Sans couenne, sans jarret HYGRADE LB 59c — VALEUR REGULIERE .79 — REDUCTION 2.40 SUR 2 LBS

Gratis! Set d'ustensiles pour enfant! Avec l'achat d'une livre.

SAUCISSE BILOPAGE AU LARD TRAY PACK LB 49c — VALEUR REGULIERE .57 — REDUCTION .16 SUR 2 LBS

SAUCISSE fumée HYGIENIC LB 43c — VALEUR REGULIEIE .49 — REDUCTION .12 SUR 2 LBS

CAFE "NESCAFE" INSTANTANE .09 de rabais JARRE 6 OZ 93c — Valeur régulière 1.15 - Réduction .44 sur 2

Lait instantané "CRINO" Bte 1 lb Val. rég. .39 Réd. .06 33c — Bte 3 lbs Val. rég. 1.09 Réd. .14 95c

CREME GLACEE "POL-R" — ESSENCES DIVERSES FORMAT 3 CHOPINES 59c — VALEUR REGULIERE .69 REDUCTION .10

SERVEZ-VOUS DES SAUCES à SUNDAES SHIRRIFF CHOIX DE 5 VARIETES 2 jarres 9 oz 49c

MARGARINE Parky REGULIERE 2 BTES 1 LB 55c — Val. rég. 2/.57 - Réd. .04 sur 4

BREUVAGES HI-CI A L'ORANGE Raisin Punch 2 BTES 48 OZ 73c — Val. rég. .59 - Réd. .16 sur 4

BONBONS VIAU TIRE A LA VANILLE Beurre d'arachides 2 SACS 13 OZ 69c — Val. rég. .89 - Réd. .18 sur 4

Prix en vigueur jusqu'au 3 mars

Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie St-Paul, L'Isletville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

BANANES QUALITE NO 1 JAUNES — DOREES MURIES A POINT LB 12¢ — Valeur régulière .17 — Réduction .25 sur 5 lbs

LAITUE POMMEE IMPORTEE No 1 Grosseur 24 CHACUNE 19¢ — Val. rég. .29 — Réduction .20 sur 2 sacs

ORANGES FLORIDE No 1 GROSSEUR 252 2 POUR DOUZ. 79¢ — Val. rég. 2/.89 — Réduction .10 sur 2

CHOU DE SIAM QUEBEC — NO 1 2 CELLOS 2 LBS 29¢ — Val. rég. .29 — Réduction .10 sur 2

OLIVES FARCIES MANZANILLA CORONATION JARRE 16 OZ 59c — Valeur régulière .69 — Réduction .20 sur 2

JET-BLEU DETERGENT EN POUDRE SAC 79c — Valeur régulière .89 — Réduction .10

FACE-ELLE MOUCHOIRS POUR HOMMES 2 BTES 200 59c — Valeur régulière .33 — Réduction .12 sur 4

PAPIER TOILETTE SCOTT couleurs assorties 4 ROUL. POUR 49c — Valeur régulière 4/.53 — Réduction .08 sur 8

BISCUITS LIDO JUNIOR MALO 'MM' ASSTS. SAND. COCKTAIL MIX. SAND. 4 CREMES 4 SACS CELLO 1.00 — Valeur régulière .29 — Réduction .16 sur 4

JUS TOMATES QUALITE FANTAISIE HEINZ 8 BTES 20 OZ 1.00 — Valeur régulière 2/.29 — Réduction .16 sur 8

SOUPES LIPTON POULET — NOUILLES OU TOMATES — LEGUMES 8 ENV. POUR 1.00 — Valeur régulière 2/.27 — Réduction .08 sur 8

FARINE à CREPES AUNT-JEMIMA BTE 16 OZ 23¢ — Val. rég. .25 - Réduction .02 sur 2

GRUAU Robin Hood INSTANTANE OU RAPIDE BTE 47¢ — Val. rég. .49 - Réduction .02

JUS TOMATES Heinz QUALITE FANTAISIE BTE 48 OZ 29¢ — Val. rég. .31 - Réduction .02 sur 2

OFFRE COMBINEE GAZA 1 BTE POULET DESOSSE 7 OZ, 1 BTE SAUCE B-B-Q 7 OZ, 1 BTE SAUSE HOT-CHICKEN 7 OZ LES 3 BTES 59¢ — Val. rég. .66 - Réduction .07

CATSUP NATIONAL ROUGE BOUT. 24 OZ 33¢ — Val. rég. .37 - Réduction .04

SOUPES LIPTON AUX POIS CANADIENS ENV. 2 POUR 33¢ — Val. rég. 2/.35 - Réduction .02 sur 2

APPRET A SALADE MIRACLE-WHIP JARRE 16 OZ 39¢ — Val. rég. .45 - Réduction .06

GRAISSE PUR LARD TENDER FLAKE BTES 2 1 LB 39¢ — Val. rég. 2/.49 - Réduction .04 sur 4

PECHES DEMIES QUALITE — CHOIX AYLMER BTE 28 OZ 39¢ — Val. rég. .41 - Réduction .02 sur 2

SIROP BLE D'INDE CROWN BRAND JARRE 3 LBS 47¢ — Val. rég. .49 - Réduction .02

ANANAS TRANCHES FORTUNA BTES 2 20 OZ 43¢ — Val. rég. 2/.45 - Réduction .02 sur 4

MAGNIFIQUE COUVERTURE de lit en viscose et nylon de couleur blanche avec rayures jaunes, vertes, rouges. Gr: 72 x 84 avec bordure satin. Val. rég. $7.95. Spécial 4.95

Vive le CARNAVAL de QUÉBEC

Au Palais de Justice

Le juge Garon impose 3 ans de pénitencier à un voleur dont la réhabilitation est impossible

(Par François Trépanier)

Un des principaux soucis du juge Alphonse Garon de la Cour des Sessions est de rendre des sentences qui vont contribuer à la réhabilitation des criminels. Le juge Garon sait, en effet, qu'il est quelquefois préférable de donner une chance à certains criminels dont les cas ne sont pas encore désespérés. Pour cette raison, il se montre maintes fois clément. Il est cependant obligé de se montrer très souvent dur, en certaines occasions. Certains cas en effet ne lui laissent pas le choix. Le suivant, par exemple, dont il fut saisi ces jours-ci.

Un briqueteur de 35 ans comparait et plaide coupable à trois accusations de vol. La première d'avoir commis un vol dans la nuit du 21 au 22 février dernier au magasin André-Miville Deschene, à Québec-Ouest, la seconde, d'avoir commis un vol cette fois dans le magasin M et A à Québec-Ouest et la troisième d'avoir commis un vol dans les bureaux de la compagnie Equipment St-Paul Ltée.

Après avoir entendu le plaidoyer de culpabilité de l'accusé, le juge Caron s'informe auprès des officiers de la police de la personnalité de l'accusé. Il apprend qu'il a fait 3 stages de 6 ans de pénitencier, qu'il donne continuellement du fil à retordre à la police.

Devant cette description, quelle est sa décision ? Trois ans de pénitencier ! Le prévenu a eu toutes les chances possibles de se remettre sur le droit chemin et la société mérite d'être protégée ! Voilà les raisons de sa décision.

Envers un complice du coupable dont nous venons de parler, le juge Garon a fait preuve de moins de sévérité. Sept mois, c'est là la sentence qu'il a rendu. Dans ce cas, l'accusé n'avait pas un dossier chargé.

Un journalier de 26 ans de Québec, accusé d'avoir commis un vol avec effraction dans le magasin Edgard Deschenes sur la rue St-Joseph, dans la nuit du 4 au 5 février dernier, a été renvoyé pour subir son procès au prochain terme des Assises criminelles, hier, après avoir subi son enquête préliminaire devant le juge Achille Pettigrew.

Au cours de l'enquête, du journalier, le sergeant Ouellet de la Sûreté provinciale qui procéda à l'arrestation a dit ce qui suit. Il arrêta le prévenu quelques minutes à peine après le vol à son domicile où il trouva les manteaux de fourrures volés.

L'accusé, entrant dans la boîte des témoins, a donné la version suivante des faits. En arrivant chez lui, le soir du vol, il aperçut un jeune homme et une jeune fille s'enfuir de chez lui. Ce sont eux qui apportèrent les manteaux.

Malgré cette explication le juge Pettigrew a décidé qu'il y a matière à procès. L'accusé est le propriétaire d'un dossier judiciaire fort chargé !

Dernière chance

Un spécialiste des vols à l'étalage de 55 ans qui professe depuis une trentaine d'années s'est vu accorder une dernière chance, hier, par le juge Albert Dumontier après avoir plaidé coupable à une accusation concernant un vol commis dans un magasin de la rue St-Joseph.

Deux mois de prison, c'est là la sentence que lui a imposée le juge Dumontier, ce malgré un dossier qui remonte à 1927.

"Vous n'avez pas souvent été en liberté durant votre vie", lui a dit le juge. Je ne vais vous donner que deux mois. Ensuite je compte sur votre bonne conduite. Je souhaite que quand les glaces seront libérés, vous agirez de sorte à demeurer en liberté. Vous aurez alors une position, c'est pourquoi, je consens à vous donner une chance.

6 mois

Un Québecois qui avait plaidé coupable à six chefs de fraude et qui avait promis au juge Gérard Simard de rembourser ses victimes a été condamné hier à six mois de prison.

Le juge Simard lui a imposé cette sentence vu qu'il n'a pas rempli sa promesse.

LIMONADE
ASEPTA
LIBÈRE, EMBELLIT
Donne de l'éclat au teint.
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

Le peuple des aurores boréales

Voici le peuple le plus honnête du Canada . . . les Esquimaux! Certains d'entre eux, vous dit SÉLECTION du Reader's Digest de mars, sont d'ascendance anglaise ou écossaise . . . d'autres auraient pour ancêtres des indigènes des îles Fidji. Lisez comment, dans la région la plus désolée du monde, ces gens paisibles et heureux trouvent leur plaisir à lutter contre une nature impitoyable. Achetez Sélection aujourd'hui!

Ambassadeur du Canada en Afrique

OTTAWA (P.C.) — M. Fulgence Charpentier, directeur du Bureau des passeports du ministère des Affaires extérieures, a été nommé ambassadeur du Canada près les gouvernements de Tchad, du Cameroun, du Gabon et du Congo.

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

La Chambre de Commerce veut un meilleur service aérien d'Air Canada pour Québec

Le président de la Chambre de Commerce de Québec, M Omer Pouliot, C.A., nous communique le texte d'une résolution de la Chambre qu'il vient d'adresser à l'hon. Léon Balcer ministre des Transports, ainsi qu'aux sénateurs, ministres et députés fédéraux de la région relativement aux services de transport aérien à Québec.

La Chambre de Commerce de Québec s'intéresse depuis de nombreuses années au transport aerien et c'est grâce à ses démarches et à l'appui qu'elle a reçu des autres corps publics aussi bien que de la population en général, que la capitale de la province bénéficie depuis le 1er novembre 1955 des services d'Air Canada.

La Chambre est d'avis que ces services devraient être maintenus et même augmentés proportionnellement à l'accroissement des besoins de la région de Québec, la compagnie Air Canada étant actuellement la seule en mesure d'assurer un service de premier ordre et des liaisons essentielles aux communications de la capitale provinciale.

La Chambre de Commerce de Québec
Résolution concernant les services d'Air Canada
A Québec

ATTENDU QUE la Chambre de Commerce de Québec, soutenue par les principaux corps publics et la très grande majorité de la population, a sans cesse travaillé, surtout depuis une douzaine d'années, à l'obtention d'améliorations aux services aériens;

ATTENDU QUE ses démarches ont finalement abouti, à l'automne 1955, à l'établissement à Québec des services d'Air Canada;

ATTENDU QUE cette société est actuellement la seule capable de maintenir des liaisons efficaces entre Québec et, d'une part, les autres centres importants du Canada, et d'autre part les principales villes des Etats-Unis et des autres pays étrangers;

ATTENDU QUE cette société est actuellement la seule qui, à Québec, soit en mesure de respecter intégralement les deux principes de base d'un service adéquat, à savoir:

a) la sécurité, qui doit être assurée aux voyageurs par un matériel de premier ordre et un personnel technique et administratif d'expérience;

b) l'efficacité, qui doit assurer non seulement la fréquence et la ponctualité des arrivées et des départs, mais un service satisfaisant pour la population et répondant aux besoins économiques de la région;

ATTENDU QUE Québec est la capitale de la deuxième province du Canada, en importance par rapport à sa population et à son économie;

ATTENDU QUE la région de Québec est l'une des plus actives et populeuses du pays.

Il est résolu de demander à l'honorable ministre des transports et au gouverment du pays de considérer avant tout autre préoccupation l'excellence des services aériens qui doivent desservir Québec et, ainsi, de prendre les dispositions nécessaires pour que la Société Air Canada

a) maintienne intégralement ses service actuels à Québec;

b) conserve la priorité dont elle bénéficie actuellement sur tout autre compagnie desservant Québec;

c) augmente proportionnellement aux besoins croissants de la région, les services qu'elle dispense actuellement soit par la fréquence de ses envolées, soit par la capacité de ses appareils;

d) continue de garder Québec en liaison directe avec son réseau national, ce qu'aucune autre compagnie n'est en mesure d'assurer avec la même efficacité.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 1962 du conseil d'administration.

Jeune musicien canadien à Milan

MILAN (P.A.) — Boris Brott, 17 ans, fondateur de l'Orchestre philarmonique des Jeunes de Montréal et fils de l'un des chefs d'orchestres et compositeurs canadiens les plus immients du Canada, Alexander Brott, a dirigé hier à Milan l'Orchestre symphonique de la radiodiffusion italienne.

Député-athlète d'Ottawa

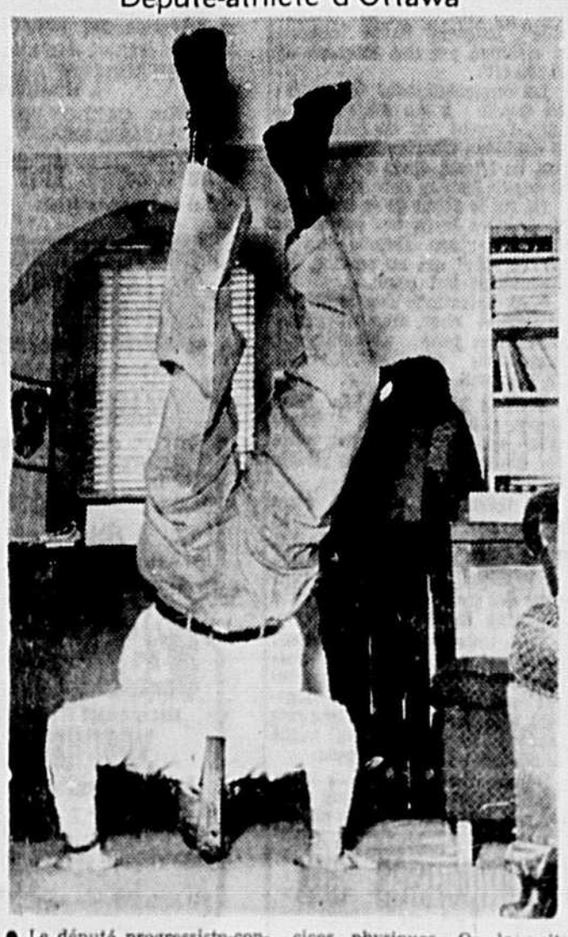

● Le député progressiste-conservateur Ernie Campbell, de la circonscription électorale de Lambton Kent, prend grand soin de sa forme physique, en faisant régulièrement des exercices physiques. On le voit, ici, en pleine démonstration. Agé de 59 ans, M. Campbell ne boit pas et ne fume pas. (Téléphoto: U.P.I.)

L'analyse de la propriété

Directeur de la Société des Evaluateurs résidentiels, M. Georges Marcil a traité, hier, de l'analyse de la propriété et de l'étude du coût de construction devant les membres du chapitre de Québec de cette association.

La réunion était sous la présidence de M. Henri Paquet, président international.

Dans l'analyse de la propriété, il faut tenir compte de deux grands principes, exposa le conférencier. Premièrement, le principe de la conformité : Cela veut dire que la maison doit se conformer raisonnablement à ses voisins en prix, en style et en commodité. Par exemple, ce serait une erreur de construire une maison moderne d'un seul étage avec toit plat dans un quartier où les maisons sont toutes à deux étages et d'un style plutôt ancien.

Deuxièmement, le principe d'une maison bien équilibrée : C'est-à-dire qu'il faut proportionner les commodités d'une maison au nombre d'occupants. Par exemple dans une maison de quatre chambres à coucher il devrait y avoir un grand vestiaire, beaucoup de garde-robes, une deuxième chambre de bain, etc. Puisque cette maison pourrait loger une famille nombreuse, il faudrait prévoir la possibilité de finir une salle de jeux sans trop de dépenses supplémentaires.

Pour ce qui en est du coût de construction, l'évaluateur a plusieurs méthodes à sa disposition pour en arriver à l'estimation du coût de construction. Ces diverses méthodes sont toutes basées sur l'étude détaillée de la quantité et la qualité des matériaux et de la main-d'oeuvre employée. Pour faciliter son travail, l'évaluateur peut employer des formules basées sur le coût au pied carré ou au pied cube mais toujours en tenant compte de la grande variété qui se présente à nous dans le domaine de la construction soit par rapport à la qualité ou à la méthode de la construction employée.

Pour terminer, il est évident que l'évaluateur faisant une étude détaillée d'une propriété peut en estimer la valeur avec bonne précision mais tous les procédés qu'il peut employer ne sont que la fondation sur laquelle repose son bon jugement.

Pointe-au-Pic s'oppose au projet d'un bac entre Rivière-du-Loup et Tadoussac

Pointe-au-Pic, Qué. — (P.C.) — Une opposition s'est manifestée au projet de bac entre Rivière-du-Loup et Tadoussac, projet en faveur duquel la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup s'est prononcée il y a quelques jours.

La Chambre de Commerce de Charlevoix-Est, par le truchement de son président, M. Jean L. Warren, également maire de Pointe-au-Pic, s'est élevé contre la campagne en faveur de ce projet. Il a notamment déclaré :

"Il existe en ce moment un service de traverse qui fonctionne très bien entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon. C'est le moyen le plus rapide d'atteindre la Côte-Nord à partir de Rivière-du-Loup, car la distance entre cette dernière ville de Saint-Siméon n'est que de 14 milles, tandis que la distance entre Rivière-du-Loup et Tadoussac est de 21 milles. Du fait que le service actuel fonctionne normalement, et ce sur la distance la plus courte entre les deux rives du fleuve, et également du fait des dépenses que représenterait, la création d'un service de traversier additionnel, la Chambre de Commerce de Charlevoix-Est déclare qu'elle désire le maintien du service actuel de traversier, et exprime son opposition à la création d'un service entre Rivière-du-Loup et Tadoussac."

Projet de La Havane concernant la base géante de Guantanamo

Key West, Floride — (P.A.) — Radio-Havane a annoncé, hier soir, que le premier ministre cubain Fidel Castro avait envoyé un message à l'Union soviétique, lui promettant de demander aux Etats-Unis de lui céder la base navale de Guantanamo.

La nouvelle radiodiffusée a souligné que "Cuba demandera aux Etats-Unis de lui céder la base de Guantanamo, qui est la seule base militaire étrangère dans son territoire, et n'a pas l'intention de permettre à d'autres nations de s'établir à l'intérieur de ses frontières."

POUR LE MARCHE EXCEL LE PLUS PROCHE - SIGNALEZ 623-1501

VOTRE MARCHE D'ALIMENTS VOUS OFFRE CETTE SEMAINE, DES SPECIAUX TRES INTERESSANTS

EXCEL

SERVICE COURTOIS ET RAPIDE, POUR BIEN VOUS SERVIR

MARCHES "EXCEL"
DOMINIQUE MORIN
EPICIER-BOUCHER
St-Odilon, Cté Dorchester
TEL.: 8-2141
RAYMOND MERCIER
EPICIER-BOUCHER-LICENCIE
4825, 1ère AVENUE
CHARLESBOURG, P.Q. — TEL.: 623-1519
GEORGES-H. ROBITAILLE
EPICIER-BOUCHER
127, 1ère AVENUE
ORSAINVILLE, QUEBEC
TEL.: 623-4028

VIANDE DE QUALITE

LONGE DE PORC
PORTION DE LA COTE lb 45c
PORTION DU FILET lb 55c

GRUAU INSTANT OGILVIE 3 lbs 47¢
PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LA COUPE STANLEY du GRUAU OGILVIE

TOAST MELBA OLD LONDON Boite 100s 51¢ — 4 onces 2/39¢

POULET BARBECUE cuit chacun 99¢
CRETON LE BOL 49¢

OLIVES FARCIES CORONATION 16 onces 49¢

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

ORANGES MEXICAINES grosseur 100s la douzaine 40¢

SOUPE AUX LEGUMES AYLMER Btes 10 onces 8/$1.00

POMMES McINTOSH cello de 5 livres 43c
OIGNONS JAUNES 5 livres cello de 49c
ECHALOTTES FRAICHES 3 pr 25c

NOUVELLE SUGGESTION POUR LE BOEUF HACHE
CROQUE-MONSIEUR à la Carnation
reste juteux et ne s'émiette jamais
RECETTES GRATUITES À L'ÉTALAGE Carnation
16 onces 7/1.00
6 onces 6/45¢

A la cuisine d'EXCEL

SIROP BLE D'INDE CROWN BRAND 2 LBS 31¢
SIROP BLE D'INDE CROWN BRAND 5 LBS 74¢
CEREALES ALPHABITS POST 15 OZ 46¢
CEREALES SUGAR CRISP 8½ POST 29¢
MARSHMALLOW BLANC KRAFT, 11¼ oz 27¢
BONBONS JELLY BEANS WESTON AVEC "BALOONS" GRATIS 10 OZ 27¢

TOMATES ECEXL QUALITE DE CHOIX 28 OZ $5/1.00
FROMAGE FORT CRACKER BARREL KRAFT 12 OZ 58¢
FEVES JAUNES COUPEES EXCEL QUALITE DE CHOIX — 20 OZ 5/77¢
BISCUITS WESTON "POUND ASSORTMENT" 1 LB 39¢

Très pratique
ETAGERE A LEGUMES
en polythène pouvant entrer l'une dans l'autre. Bien utile pour la ménagère.
Valeur régulière 99c chacune.
Spécial 3/1.98 avec 3. d'achat

SERVIETTES SANITAIRES KOTEX 12 s 2 btes 63¢

CAFE INSTANT NESCAFE 6 onces 95c

MOUTARDE PREPAREE SCHWARTZ 6 oz 2/33¢ — 9 oz 2/43¢ VERRI A CARTE

La joie se répand quand on étend du beurre d'arachides Schwartz

Si c'est Schwartz c'est chouette!

. . . bambins et fillettes se lèchent les doigts. Joie du retour de l'école . . . joie, surtout, de savourer des tartines au bon beurre d'arachides Schwartz lisse et crémeux. Il a le don de rendre contents les enfants!

W. H. Schwartz & Sons, Limited • Halifax & Montreal

Un recruteur retrouve ses recrues

● Le lieutenant Roland Leduc, C.D., officier recruteur à Québec pour la Marine royale du Canada, a fait dernièrement une tournée au Collège militaire royal de Saint-Jean, où il a pu saluer quelques-uns des cadets qu'il avait lui-même recrutés. Ils sont, de gauche à droite, les cadets Antony Marcil, fils de M. et de Mme Georges Marcil, 1364 Pasteur, Québec, et ancien élève du Quebec High School; Henri Lizotte, fils de M. et de Mme Louis-Joseph Lizotte, 2970 Chemin Ste-Foy, et ancien de l'Ecole secondaire Sainte-Foy; Michael Braham, fils du commandant d'escadre et de Mme John Randall Braham, aujourd'hui en France (Michael fut étudiant au Corbett Memorial High, Bagotville); et Denis Breton, fils de M. et Mme André Breton, 286 Lafontaine, Rivière-du-Loup, et ancien de l'Ecole secondaire Mgr Taché, du même endroit. (Photo, Ministère de la Défense nationale).

Remarques de la Chambre de Commerce de Montréal à propos du bilinguisme

MONTREAL, (P.C.) — La Chambre de commerce de Montréal affirme le droit des deux groupes ethniques d'être servis dans leur langue et selon leur mentalité.

Elle affirme que les Canadiens français ne comptent que 646 postes importants tenus par eux alors qu'il y en a en tout 5,352 dans l'administration fédérale, que l'apport des Canadiens français dans la fonction publique fédérale est pratiquement impossible et que le pays se trouve donc administré dans un contexte psychologique exclusivement anglo-saxon.

La Chambre est également d'avis que le service de traduction n'est pas une solution au problème des relations entre les deux groupes ethniques du Canada et fait état du malaise sans cesse grandissant entre ces deux groupes.

Enfin la Chambre affirme que la présence d'un plus grand nombre de Canadiens français dans l'administration et la reconnaissance de leurs droits augmentera l'efficacité des services.

Le gouvernement fédéral doit reconnaître dans la pratique la langue française comme officielle dans tous les documents publics et dans tous les services fédéraux ainsi qu'à tous les niveaux.

Telle est l'une des principales recommandations que le comité de la fonction publique fédérale de la Chambre de commerce de Montréal fera lors de l'assemblée générale de cet organisme qui aura lieu demain.

Si les recommandations de ce projet de mémoire sont endossées par les membres de la Chambre de commerce de Montréal, elles seront soumises dans un mémoire à la commission Glascoe qui enquête sur l'efficacité des services administratifs du gouvernement fédéral.

Les recommandations

Voici les principales recommandations que la Chambre de Commerce de Montréal fera à la commission Glascoe:

1. qu'on prenne les moyens nécessaires pour augmenter le nombre de Canadiens français dans les cadres des hauts fonctionnaires fédéraux.

2. qu'on nomme dans chaque ministère un sous-ministre additionnel pour représenter celui des deux principaux groupes ethniques qui ne l'est pas déjà.

3. qu'on reconnaisse dans un texte de loi la langue française et la langue anglaise comme langues officielles, non seulement en théorie mais également en pratique, dans tous les services administratifs du pays et à tous les niveaux.

4. qu'on emploie immédiatement les deux langues pour tous les formulaires et documents fédéraux.

5. qu'on aie recours à la décentralisation administrative en ouvrant des bureaux régionaux dans tous les ministères ou organismes du gouvernement fédéral, chaque fois où il sera utile de le faire pour une meilleure administration.

6. que l'on organise des cours et des séminaires qui auront pour but de faire comprendre l'un à l'autre les deux principaux groupes ethniques du pays.

Le travail des brise-glace prévient les inondations

(Par Jacques TREPANIER)

MONTREAL. — (P. C.) — Quand arrivent les beaux jours qui chantent le printemps, nombreux sont les Montréalais qui se rendent dans le port de Montréal, long de huit milles, et qui regardent manoeuvrer les brise-glace.

C'est un spectacle annuel assez impressionnant que de voir avancer à toute vapeur en eau claire un vaisseau de 10,000 tonneaux, comme le "D'Iberville," ou même de 5,000 tonneaux, comme le "N. B. McLean" vers une masse de glace parfois haute de quinze pieds au-dessus de la surface de l'eau.

A cause de la vitesse du navire, l'étrave en fendant l'eau forme une belle moustache blanche. Et lorsque la masse de fer fonce dans le banc de glace en le faisant voler en éclats, l'étrave à moitié sort de l'eau et l'on a l'impression que tout le navire va monter sur la glace mais il l'écrase de son poids.

Il s'arrête tranquillement, fait quelques soubresauts vers l'avant et sa lourde coque à demi assise sur le banc de glace, enfonce pesamment dans l'eau.

Le brise-glace fait ensuite machine arrière, recule pour s'arrêter à plusieurs encablures de son entaille, puis reprend la marche en avant pour aller de nouveau s'attaquer au banc de glace.

M. Guy Choquet

Un qui ne se fatigue pas de ce spectacle, quand il n'est pas lui-même à bord du brise-glace, c'est M. Guy Choquet, Ing. P., attaché au ministère des Transports depuis vingt ans et à qui sont confiées les opérations des brise-glace entre Montréal et Québec.

M. Choquet, âgé de 44 ans, un diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal, dit que les opérations des brise-glace, commencées au début de ce siècle, ont connu trois phases.

Les brise-glace ont fait leur apparition dans le Saint-Laurent, en 1908, à Québec, avec la mise en service du "Lady Grey" et de l'ancien "Montcalm" auxquels est venu s'ajouter, en 1923, le "Mikula", navire plus puissant, obtenu des Russes après la première Guerre mondiale.

Jusqu'à cette époque, le fleuve était continuellement couvert d'une couche de glace, l'hiver, de Montréal au pont de Québec. En bas du pont, la marée et les traversiers aux coques renforcées et tenaient la glace en mouvement. Par suite de cette glace immobile sur une étendue de 170 milles entre Québec et Montréal, tous les printemps, les terres basses de la vallée du Saint-Laurent étaient inondées.

Première phase

C'est pour cette raison qu'il fut décidé de garder un chenal ouvert de Québec aux Trois-Rivières. Ce fut la première étape des opérations des brises-glace.

Il n'était alors aucunement question de lancer ces derniers sur le lac Saint-Pierre, grande nappe d'eau peu profonde, d'une longueur de 22 milles et large de huit milles.

Les grosses inondations qui survinrent à Montréal, en 1928, obligèrent le gouvernement à tenter d'ouvrir le chenal jusqu'au port de la métropole avant les débâcles du printemps.

Le "Saurel" et le "N. B. McLean" furent immédiatement mis en chantier et la première tentative d'ouvrir le chenal fut effectuée avec succès en 1930.

Le "Saurel", le premier lancé, jauge 2,000 tonneaux et a des machines déployant 3,000 CV. Le "McLean" beaucoup plus gros, déplace 5,000 tonneaux et est mû par des machines de 6,500 CV.

Le travail sur le lac Saint-Pierre commençait généralement au milieu de février, et, si les conditions étaient normales, les brise-glace arrivaient un mois plus tard au quai de l'Imperial Oil, à la Pointe-aux-Trembles, à huit milles de Montréal.

Il fallait ensuite une semaine ou deux pour ouvrir un chenal dans le port de Montréal où la glace est toujours plus épaisse et difficile à briser. Ce fut là la seconde étape des opérations des brise-glace.

Les années passaient, mais ne se ressemblaient pas toutes. Parfois, les brise-glace devaient abandonner temporairement leur travail dans le port de Montréal pour retourner dans le lac Saint-Pierre briser des barrages qui se formaient souvent dans un chenal large seulement de 550 pieds.

Il survenait aussi que le travail était trop considérable ou était retardé par les mauvais temps et que les brise-glace n'avaient pas le temps d'ouvrir le chenal dans le port de Montréal avant la débâcle.

Le niveau de l'eau montait. Les quais du port disparaissaient sous la glace et les riverains de la rive sud de Montréal étaient inondés et réclamaient des indemnités pour dommages à leurs propriétés.

Le "D'Iberville"

Le ministère mit alors en service son vaisseau-amiral de sa flotte de brise-glace, le "D'Iberville", jaugeant 10,000 tonneau et actionné par des machins de 10,800 CV.

Le commandament du navire fut confié à un vétéran du Saint-Laurent et de l'Arctique, le capitaine Charles-Antoine Caron, de L'Islet, Qué., à sa retraite depuis l'année dernière.

Ce fut le début de la troisième et dernière étape des opérations des brise-glace. Depuis que le "D'Iberville" est en service, les inondations ont cessé.

"Les opérations des brise-glace coûtent cher, mais elles sont nécessaires pour prévenir des inondations désastreuses," dit M. Choquet.

Pour la première fois, cette année, depuis 1963, le "D'Iberville" est affecté à la patrouille des glaces dans le Bas Saint-Laurent.

Le travail est effectué, cette année, par trois brise-glace, le "McLean" Capt. Marius Gagné, le "Saurel" Capt. R. J. Turbide et l'"Ernest Lapoint" le plus petit des trois, commandé par le capitaine Robert Marchand.

"Les brise-glace ne réussissent pas à tenir le chenal ouvert constamment durant les mois d'hiver des Trois-Rivières à Montréal, mais ils atteignent toujours la tête du port de Montréal avant la débâcle", dit M. Choquet.

"Nous n'avons plus les inondations et c'est le but que nous voulons atteindre tous les ans."

D'intéressantes récompenses aux gens qui ont de bonnes idées

Montréal — (P.C.) — La section laurentienne de l'Association nationale des plans de suggestions a remis pour $7,000. de récompenses et honorera les bénéficiaires lors de la réunion qu'il tiendra au nouvel immeuble des chemins de fer nationaux à Montréal.

M. Adam Cybanski, employé au ministère de la Défense nationale à Ottawa, a reçu une récompense de $3,000. pour avoir suggéré une amélioration assurant une sécurité presque complète du mécanisme de blocage d'un harnais de parachute.

Les autres bénéficiaires sont: MM. Henri Primeau, d'Air-Canada, qui a reçu $210.; Don Schlotzhauer, de Dominion Rubber, $860.; Louis Murray, d'Allies-Chalmers, $828.; William Dowling, d'Alcan, $750.; Gérard Bouthillier, de Johnson and Johnson, $230.; Fred Marsden, de Dominion Engineering, $441.; Lucien Guilbeault, de Robert Mitchell Company, $107.; Louis Gagnon, de Ideal Upholstery, $100. et Mlle Jeannine Fortin, de Canadian Marconi, $200.

Carnaval à Laurier-Station

● Laurier-Station a aussi son Carnaval. De gauche à droite: Rachel 1ère, le Bonhomme Carnaval, Gisèle 1ère et Louise 1ère.

Evadé repris par la police

MONTREAL (P.C.) — Fernand Bennett, qui s'était évadé du pénitencier de Kingston il y a quelques mois, a été capturé hier lorsque la police a fait une descente dans un appartement de Ville St-Michel. Une femme, âgée de 30 ans, ainsi qu'un individu accusé de vol à main armée, qui était en liberté provisoire, ont également été arrêtés au même endroit.

ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE
EST ENTIÈREMENT
UN ANALGÉSIQUE!
SOULAGEMENT RAPIDE
DES DOULEURS ARTHRITIQUES • RHUMATISMALES
MAUX DE TÊTE • MUSCLES ENDOLORIS
12 COMPRIMÉS 20¢ • 24 COMPRIMÉS 35¢
48 COMPRIMÉS 57¢ • 100 COMPRIMÉS 93¢
UN PRODUIT BAYER

Joignez-vous au...

Corps de Prévôté

Corps des Transmissions

Corps de l'Intendance

CENTRES DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE
1048 St-Jean, Québec 139 St-Jean-Baptiste, Rimouski 24 Racine, Chicoutimi

Si vous êtes âgé de 17 à 23 ans, célibataire et apte à l'enrôlement, obtenez AUJOURD'HUI MÊME tous les renseignements sur les carrières que vous offre l'Armée canadienne.

Veuillez m'adresser, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les carrières dans l'Armée canadienne.

NOM _____

Date de naissance _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ TÉL. _____

62-1-IF

LE FANTOME — par Lee Folk et Ray Moore

Accumulez vos timbres dès maintenant pour vos

CADEAUX Printaniers

STEINBERG

TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DESODORISANT
Succès - 10c de rabais ! ODEURS DIVERSES !
BOITE 6½ OZ 79¢
Nul après mar. le 6 mars

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DENTIFRICE
AU FLUORISTAN MARQUE CREST
FORMAT FAMILLE 1.29
Nul après mar. le 6 mars

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PATATES CHIPS
PAQUET JUMELE MARQUE SCHULER
BTE DE 13 OZ 69¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Papier hygiénique
COULEURS DIVERSES MARQUE SCOTT
4 ROUL. AU PQT 53¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
RINÇAGE A LESSIVE
DES PLUS PRATIQUES! MARQUE FLEECY
BOUTEILLE 32 OZ 45¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
EAU de JAVEL
LIQUIDE, CONCENTREE MIX-O - 2c DE RABAIS !
2 BOUT. PLASTIQUE 32 OZ 52¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BREUVAGE L'ORANGE A
NON CARBONATE MARQUE BESSEY
CRUCHE DE 64 OZ 63¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CACAO FRY
SAVEUR de CHOCOLAT des plus nourrissant !
BOITE DE 1 LB 59¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCE SOYA
SAUCE CHINOISE AHUNTSIC
2 BOUT. 5 OZ 38¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MARINADES
"DILL", CORONATION APPETISSANTES !
POT DE 24 OZ 49¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
OLIVES QUEEN
Natures, savoureuses ! MARQUE GATTUSO
POT 24 OZ POUR SEUL. 69¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FROMAGE GRUYERE
SWISS KNIGHT 12 PORTIONS AU PQT.
2 PQTS 8 OZ 82¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
VOGOURT
ASSORTI MARQUE CRESCENT
2 CONT. 6 OZ 34¢
NATUDE, 2 CONT. 30c
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
HUILE VEGETALE
SHORTENING LIQUIDE MARQUE MONARCH
BOUTEILLE 32 OZ 75¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
RIZ DAINTY
GROS ET TENDRE A BAS PRIX !
PAQUET 2 LB 35¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CAFE
INSTANTANE CHASE & SANBORN
12c de MOINS! POT 6 OZ 1.03
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MACARONI
ASSORTI MARQUE LANCIA
BOITE DE 2 LB 37¢
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ROULE AU CHOCOLAT
Garniture à la vanille DE STEINBERG
CETTE SEMAINE 35¢
Nul après mer. le 3 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PIZZA
TOUTE GARNIE DE STEINBERG
CHACUNE POUR 65¢
Nul après mer. le 3 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCE A LA VIANDE
POUR SPAGHETTI DE STEINBERG
CONTENANT DE 14 OZ 39¢
Nul après mer. le 3 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCISSON DE BOLOGNE
MARQUE HYGRADE
ROULE 24 OZ 67¢
Nul après mer. le 3 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
AIGLEFIN
Portions prêtes à cuire PANEES, BOOTH CONGELEES!
PQT 12 OZ 47¢
Nul après mer. le 3 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
10 (OU PLUS) TOUTE VARIETE DE
PAMPLEMOUSSES
FRAIS, JUTEUX APPETISSANTS !
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
2 (ou plus) pqts, 10 oz.
EPINARDS
FRAIS, CROQUANTS IMPORTES No. 1
Prêts à mettre au feu !
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LB. (OU PLUS)
POMMES
Fraîches, croquantes ! TOUTE VARIETE ! PREMIERE CLASSE !
Nul après mar. le 6 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
2 DOUZ. (OU PLUS)
ORANGES
JUTEUSES, SUCREES ! TOUTE VARIETE ! AGRUME FRAIS !
Nul après mar. le 6 mars

Steinberg's * SYMBOLE DE PROGRÈS

STEINBERG

Saveur garantie par STEINBERG

BOEUF 'CANADA de CHOIX'

...le meilleur sur le marché, à prix d'aubaine !
Du boeuf mûri avec art, de coupe-sans-perte !

ROTI de CROUPE

Coupe Silverside
... ou
BIFTECK de RONDE

Désossé, tranché entière !

LB. **79¢**

Pour votre protection, le gouvernement inspecte toutes les viandes vendues chez Steinberg ! Votre satisfaction est garantie ou votre argent vous est remboursé !

BIFTECKS OU ROTIS DE SURLONGE OU

POINTE de SURLONGE LA LB **89¢**

PRET A ETRE MANGE !

FESSE de JAMBON FUME

DECOUENNE DEGRAISSE ENTIER OU DEMI !

LA LB **59¢**

QUESTIONS, QUESTIONS, QUESTIONS...

Si vous désirez quelques renseignements concernant la viande, n'hésitez pas à les demander au préposé du comptoir des viandes. Il se fera un plaisir de vous aider et de vous servir en tout temps.

Et n'oubliez pas, si vous voulez un rôti plus gros, un bifteck plus épais enfin, une coupe de viande spéciale .... pour servir aux membres de votre famille ... le boucher Steinberg est à votre service !

VOTRE SATISFACTION EST GARANTIE !

L'ACCORD PARFAIT !

CAFE CREAM-O FRAIS PAQUET 1 LB **65c**
FIN OU TOUT USAGE — EPARGNEZ 4¢

TARTE aux POMMES **39c**
DE STEINBERG — EPARGNEZ 10¢

CONTENANT ROND OU CARRE
CREME GLACEE 3 CHOP. **59c**
ICE CASTLE — ESSENCES DIVERSES — EPARGNEZ 10¢

MARQUES DE COMMERCE STEINBERG !

EPONGES en POLY 'VARIETY' PQT DE 6 **33¢**
L'OFFRE DU MOIS DE STEINBERG ! — EPARGNEZ 46¢

SERVIETTES DE PAPIER **44¢**
L'OFFRE DU MOIS STEINBERG ! — EPARGNEZ 15¢ — 250 AU PQT

PECHES DE CHOIX 5 BTES 15 OZ. **$1.00**
EN MOITIES, ORCHARD KING — EPARGNEZ 13¢

TOMATES EN CONSERVES DE CHOIX 6 BOITES 20 OZ. **$1.00**
ORCHARD KING — EPARGNEZ 17¢

JUS DE TOMATES 8 BOITES 20 OZ. **$1.00**
DE FANTAISIE, ORCHARD KING — EPARGNEZ 8¢

APPRET à SALADE 3 PQTS 16 OZ. **$1.00**
LITTLEJOHN — EPARGNEZ 11¢

BANANES EN SAC POLY. LA LB **09¢**
PETITES BANANES DOREES

FROMAGE FONDU ! PAQUET 2 LIVRES **75c**
FIELDS O'CLOVER — EPARGNEZ 14¢

SACS de THE 60 AU PQT **49c**
PAGODA — EPARGNEZ 10¢

BEIGNES GLACES AU MIEL 12 AU PQT **39c**
DE STEINBERG — EPARGNEZ 6¢

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, sam., le 3 mars 1962. Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.

FRUITS et LEGUMES FRAIS DE QUALITE CONTROLEE !

CHOU NOUVEAU LA LB **09c**
VERT. IMPORTE NO 1

FRAISES FRAICHES **39c**
NO 1 DE FLORIDE — BOITE UNE CHOPINE

CHOU-FLEUR GROSSEUR 16 CHACUN **25c**
BLANC-NEIGE, IMPORTE NO 1

POMMES de TERRE
DE TABLE, DU N.-B.
CANADA No. 1
50 LB. EN SAC **79¢**

STEINBERG

$1

SAUCE aux Tomates 10 POUR
"Hunt's" — Bte 8 oz (Epar. 05c)

CONFITURES Epargnez 15c 5 POUR
Assorties — "St. Williams" 9 oz.

POIS NON CLASSES 10 POUR
"York" - De fantaisie - Bte 10 oz

FEVES AU LARD 6 POUR
'Clark's' - Avec sauce tomates 15 oz

$1

Assortiment ou mélanges!

BISCUITS DAVID 3 POUR
Coquette - Chocolat - Pqt 25 bisc.

SPAGHETTI LANCIA 3 POUR
Spaghetti - Perciatelli - 2 lbs

THON BLANC 3 POUR
"Geisha" — Bte ½ lb (Eparg. .05)

ANANAS TRANCHE 3 POUR
"Kon Tiki — Bte 28 oz

PROVI-SIONS!

ÉCONO-MISEZ!

DIMINUEZ LE COÛT!

$1

FEVES au lard 20 oz 5 POUR
"Clark's" - Avec sauce tomates

JUS de Pample'se 3 POUR
"Horsey's" - Bte 48 oz

JUS D'ORANGE 5 POUR
"Horsey's" - Bte 20 oz

JUS DE TOMATE 12 POUR
"Heinz" - Surchoix - Bte 10 oz

$1

MARGARINE 4 POUR
"Nucoa" - Pqt 1 lb (Eparg. 18c)

KRAFT DINNER 8 POUR
Produit de qualité! - Pqt rég.

FROMAGE DOMINO 4 POUR
Tranché - Paquet 8 oz

SOUPES LIPTON'S 8 POUR
Tomates - Légumes
Poulet - Nouilles

LE DOLLAR DOMINE

viandes de qualité

Rôtis maigres — Sans perte !

LONGES de PORC
Complètes ou moitiés — lb 55¢

BACON SANS COUENNE TRAITE AU SUCRE — lb 69¢
QUALITE DE CHOIX "LEGRADE"

SAUCISSES DE PORC LEGRADE — lb 47¢
Pour un repas économique

BOLOGNA LEGRADE AU MORCEAU — lb 33¢
Délicieux frit

fruits ET LEGUMES frais

CHOUX VERTS
Frais - Importés No 1
Fermes - Croustillants — lb 10¢

EPINARDS Ch. 19¢
Importés — No 1 — Sac cello 12 oz

OIGNONS JAUNES 5 lbs pour 39¢
Catégorie No 1 — Canada — Petits

TOMATES ROUGES Lb 23¢
Importées — Qualité No 1 — Grosses, fermes

PRODUITS LEGRADE EN VEDETTE!

SAINDOUX LEGRADE 2 pqts 1 lb 35¢
Spécial ! — Pour toute cuisson ! — (Epargnez 06c)

JAMBON CUIT Boite 1½ lb 1.49
"Legrade" — Spécial ! — (Epargnez 20c)

MARCHANDISES DIVERSES!

BAS DE NYLON pr DAMES Paire 59¢
Epargnez 39c — "Lovely" — Filet sans couture

CAFE RICHMELLO AVEC BEIGNE GRATUIT 10¢
Servi au P'tit Goûter ! — Dans les grands magasins

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 3 mars 1962 à :

Centre d'Achats Canardière — 850, St-Jean 435, rue St-Vallier — 500, 3ième Avenue — 977 Avenue Cartier — 1455, Chemin Ste-Foy — 800, De La Canardière — 955, St-Cyrille, Sillery — 46, St-Louis, Lévis — 94, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny — Place Laurier, Ste-Foy, Québec.

DOMINION STORES LIMITED

C'EST LE TEMPS DES CREPES!

MELANGE A CREPES Pqt 16 oz 23¢
"Aunt Jemima" — Ordinaire ou de Sarazin

SIROP DE TABLE Bout. 16 oz 31¢
"Old Tyme" — (Bout. 32 oz 57c)

SIROP DE MAIS Bte 1½ lb 27¢
"Crown" — (Boite 3 lbs 49c)

AU DOMINION SEULEMENT!

THE EN SACS QUALITE DE CHOIX Pqt 90 sacs 69¢
"Hilltop"

FEVES DE CAFE Sac 16 oz 69¢
"Richmello" — Frais moulu à l'achat !

CAFE INSTANTANE Pot de 6 oz 89¢
"Richmello"

PRODUITS LEVER BROTHERS

BREEZE BLEU Format géant 83¢
12c de rabais (Familial 25c de rabais 1.50)

LUX LIQUIDE Format géant 83¢
8c de rabais

WISK LIQUIDE Format géant 81¢
10c de rabais — (Familial 20c de rabais 1.47)

SAVON LIFEBOY 3 pains bain 44¢
Assorti — 10c de rabais

PATE DENTIFRICE
"STRIPE"
avec offre spéciale ! — Format économique 98¢

ALIMENTS CONGELES DE QUALITE!

HARICOTS VERTS 2 pqts 10 oz 45¢
"Domino" — Congelés

PATATES FRITES 6 pqts 9 oz 1.00
"Domino" — Congelées (EPARGNEZ 17c)

FISH & CHIP de FLETAN Pqt 20 oz 69¢
"Rupert" — Congelés

EGG ROLL aux CREVETTES Pqt 8 oz 29¢
"Dragon" — Congelés

VERIFIEZ CES VALEURS!

Jus de pommes 2 btes 20 oz 33¢
Vitamines — "Allen's (Boite 48 oz 35c)

Fromage fondu Pqt 2 lbs 1.19
"Velveeta" Avec coupon de 7c sur prochain achat

Serviettes 2 pqts de 60 37¢
De papier "Scott's" — Assorties

Papier 4 roul. 53¢
De toilette "Westminster" — Couleurs assorties

TISSUS KLEENEK
Roses, Jaunes ou Blancs — Boite de 400 31¢

8 MAGNIFIQUES VOLUMES
Obtenez le VOL. 1 pour seulement 59¢
VOLS. 2 à 8 $1.29 CHACUN

Timbres Horizon gratis au Dominion!

Découpez ces coupons de valeur!

PLUS DE 500 EN SURPLUS

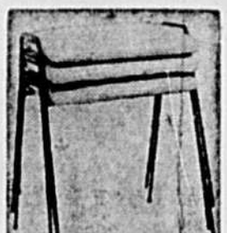

Bouilloire General Electric, 5¼ livrets

Universal Coffeematic. Bec antidegouttures. Une lumière brille lorsque le café est fait. Article chromé. Contenance 10 tasses. 9 livrets

3 Tabourets emboîtants TV Pieds en fer forgé et siège capitonnage de plastique de couleurs diverses. 4¼ livrets

TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS

25 avec coupon et achat de **PAPIER CIRE** "Cut Rite" 2 roul. 100' 59¢ — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

50 avec coupon et achat de **BAS de NYLON** Pour Dames Filet sans couture la paire 59¢ — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **ROULE COTTAGE** "Legrade" - Moitié — Se termine mer. le 7 mars au Dominion

25 avec coupon et achat de **BEURRE D'ARACHIDE** "Schwartz" Pot 16 oz 47¢ — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

50 avec coupon et achat de **CULOTTES pour dames** Garnies de dentelle Couleurs assorties 3 pour 1.00 — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **JAMBON CUIT** "Legrade" - Paquet de 6 oz — Se termine mer. le 7 mars au Dominion

25 avec coupon et achat de **RIZ DAINTY** Servez comme légumes Pqt 2 lb 35¢ — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **PATATES LAVEES** Blanches - Sac 10 lb ou plus — Se termine mer. le 7 mars au Dominion

25 avec coupon et achat de **JAMBON DINER** "Legrade" - 2 à 3 lbs — Se termine mer. le 7 mars au Dominion

50 avec coupon et achat de **CHOCOLATS** "Dominion" Assortis 3 pqts 7½ oz 1.00 — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **SAUCE de POMME** "Scotian Gold" Surchoix 5 btes 20 oz 1.00 — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **LAIT en POUDRE** "Milko" Pqt 3 lb 1.09 — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **CAROTTES FRAICHES** Sac de 5 lb ou plus — Se termine mer. le 7 mars au Dominion

25 avec coupon et achat de **ORANGES** Mandarines "Oakleaf" 5 btes 11 oz 1.00 — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **PECHES en MOITIES** "Bright's De choix 5 btes 15 oz 1.00 — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **BISCUITS** Peak Frean Assortis 4 pqts 8 oz 1.00 — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **CIRE LIQUIDE** "Success" Heavy Duty Boite 40 oz 1.15 — Se termine mer. le 7 mars, au Dominion

25 avec coupon et achat de **PETITS NAVETS** Sac de 5 lb ou plus — Se termine mer. le 7 mars au Dominion

Faites votre choix PRIMES OU ALIMENTS avec les TIMBRES HORIZON GRATUITS au DOMINION

Vous échangez vos timbres HORIZON contre de beaux CADEAUX choisis dans le CATALOGUE ou des CERTIFICATS POUR MARCHANDISES dans tous les magasins au DOMINION. Voyez votre Gérant local.

CINQUANTE-CINQUIEME ANNEE, No 16,799 — CANADA

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, MERCREDI 28 FEVRIER 1962

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Les deux tiers des prix du marché canadien fixés par des cartels (Douglas)

NEW GLASCOW. — (P.C.). — Le chef national du Nouveau Parti Démocratique, M. T. C. Douglas, a déclaré que les deux tiers des prix du marché canadien étaient fixés par des cartels.

Il a ajouté que la libre concurrence était disparue et qu'une dictature économique l'avait remplacée.

M. Douglas a de plus émis l'avis que si rien n'était fait pour stimuler notre économie nationale, de 12 à 15 pour cent du potentiel ouvrier sera sans travail en 1970.

"Il est temps de planifier l'économie canadienne suivant les besoins humains et les besoins de la société", a-t-il dit. "Les coopératives seront appelées à jouer un rôle important dans la planification envisagée par le NPD."

M. Douglas a décrit la ville d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, comme étant la capitale du mouvement coopératif canadien.

Le chef du parti a souligné qu'il y aurait place dans sa politique pour l'entreprise privée, à moins qu'elle ne veuille monopoliser l'économie.

M. Douglas a répété une promesse du NPD qu'il a faite au cours des premiers jours de sa visite en Nouvelle-Ecosse, relativement à une meilleure politique d'habitation nationale.

Il a ajouté que le Canada pouvait et devait refuser d'avoir des armes nucléaires sur son territoire ou d'en permettre l'usage à son armée, et de faire ainsi sa part pour assurer que le "club nucléaire" ne prenne pas d'expansion.

M. Douglas a pris la parole devant les étudiants de l'université Saint-François-Xavier d'Antigonish, et à une assemblée publique, à Truro

Le "twist" est dangereux pour les cardiaques

Le Dr Georges Foy, coroner de la cité de Québec, a averti hier les gens que cela pouvait être dangereux de danser le twist si l'on souffre d'une affection cardiaque.

Il a fait cette recommandation durant l'enquête menée dans le cas de M. Georges Gingras, 20 ans, de La Tuque, décédé dimanche soir, dans une salle de danse de cette ville, alors qu'il dansait le twist.

Le Dr Foy a souligné qu'une autopsie a révélé que Gingras souffrait du coeur, et la lésion a causé la congestion des poumons, cause immédiate du décès.

Gingras s'est effondré devant une douzaine de danseurs et est mort avant son admission à l'hôpital.

Médecine d'aujourd'hui

MONTREAL, (P.C.) — Les Editions de l'Homme ont lancé au club Saint-Denis, "Médecine d'aujourd'hui", qui contient les déclarations faites par 13 médecins au cours d'émissions télévisées et recueillies par Me Alban Flamand.

$10.00 DE MOINS

OTTAWA. — (P.C.) — Quelque 29,000 bénéficiaires des allocations versées aux anciens combattants et aux veuves toucheront $10 de moins à cause de l'augmentation nénérale de $10 payée à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans depuis le 1er février.

Les chiffres ont été soumis aujourd'hui par les autorités du ministère des Affaires des anciens combattants. La réduction a pour but de garder les revenus des anciens combattants et ceux de leurs veuves à l'échelle du plafond permis dans leur cas.

Ces allocations avaient été augmentées de 20 pour cent en juin dernier. Le maximum qui peut maintenant être payé est de $84 pour les personnes seules et de $144 pour les couples mariés.

Ces montants maximum ne sont payés que dans les cas où il est nécessaire de hausser les revenus des personnes seules au plafond de $108 par mois et des couples mariés à celui de $174 par mois. Des allocations moins substantielles sont versées quand d'autres revenus, comme ceux des pensions de vieillesse qui sont maintenant de $65 par mois placent le bénéficiaire à un degré plus rapproché de ces plafonds.

Les étudiants peuvent déduire de leur revenu imposable leurs frais de scolarité — Avantage

(Par Nicole BLOUIN)

Une modification récente à la Loi de l'Impôt sur le Revenu permet cette année aux étudiants inscrits à plein temps dans une Université du Canada — lorsqu'ils sont imposables en vertu de cette loi — de déduire de leurs gains, pour le calcul de leur revenu imposable, les frais de scolarité payés pour une période n'excédant pas 12 mois.

Par ailleurs, certaines conditions devront être respectées pour obtenir cette déduction.

Ainsi, toutes cotisations pour activités étudiantes (soit sociales, soit sportives), service de santé, coût des volumes, frais de logement et pension ou autres frais, à l'exclusion des frais de scolarité d'inscription, d'usage des laboratoires ou bibliothèques, d'examens et diplômes ne sont pas déductibles en vertu de l'article suivant :

Article

"Si, durant l'année, un contribuable était un étudiant qui suivait à plein temps, à une université, un cours qui conduit à un diplôme, ou qui, suivant à plein temps, à un collège ou autre institution d'enseignement au Canada, un cours d'un niveau scolaire post-secondaire, le montant de ses frais quelconques de scolarité versé à l'Université, au collège ou autre institution d'enseignement à l'égard d'une période d'au plus 12 mois, commençant dans l'année et non compris dans le calcul d'une déduction prévue au présent alinéa pour une année antérieure (sauf tous semblables frais payés à l'égard d'un cours de moins de 13 semaines consécutives)."

Rejeter la signalisation d'inspiration américaine

(Par Roger BRUNEAU)

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal vient de soumettre au ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, un mémoire sur la signalisation routière.

Le mémoire mentionne dans sa conclusion, qu'une étude sérieuse de l'ouvrage intitulé "Uniform Traffic Control Devices for Canada" démontre que le code de circulation routière d'inspiration américaine que propose la Canadian Roads Association, n'est pas approprié aux besoins particuliers de la province, de Montréal et de Québec, où l'on tient rigoureusement compte du bilinguisme.

Le gouvernement provincial est donc prié de rejeter le code de la CGRA et de lui substituer le code international, en l'adaptant à nos besoins.

Le mémoire dit que les inscriptions françaises présentées dans le manuel de la CGRA sont pour la plupart calquées sur l'anglais et par conséquent inacceptables du point de vue de la langue française. En voici quelques exemples:

No U turn — Pas de virage en U.

Slippery when wet — Glissant si humide.

Divided highway ends — Fin de la voie divisée.

Do not enter — N'entrez pas.

Maximum speed 30 ahead — Vitesse maximum 30 en avant.

Slow traffic use right lane — Traffic lent utilisez la voie de droite.

Yield — Cédez.

Pavement narrows — Pavé rétréci.

First aid post — Poste de premier soin.

Projet d'un catalogue des Sociétés artistiques

(Par Nicole BLOUIN)

A l'occasion d'un congrès à Montréal, au mois d'août 1963, la Société Internationale d'Education Artistique projette de dresser un catalogue aussi complet que possible des sociétés artistiques du monde entier.

La Société sera l'hôte de la Société Canadienne d'Education Artistique et de la Société Québecoise d'Education Artistique, du 18 au 24 août.

Etablie en 1951 à Bristol, en Angleterre, la Société Internationale d'Education Artistique est une agence non gouvernementale sous l'autorité de l'Unesco.

Le financement de la Société est fait par l'Unesco ainsi que par les cotisations de ses membres à raison de $3.00 par année.

Tous les trois ans, la Société tient un congrès général qui permet la rencontre de délégués de nombreux Etats-membres de l'Unesco. Les autres congrès ont été tenus tour à tour à Bristol, La Haye et Manille.

A l'Ile du P.-Edouard

CHARLOTTETOWN, (P.C.) — Le ministre de l'Agriculture de l'Ile du Prince-Edouard, M. Andrew McRae, a annoncé que deux vétérinaires bilingues du collège de St-Hyacinthe iront travailler dans la province au mois de mai, quand leur cours sera terminé.

—A NOS ABONNES—

de

TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-LA-MADELEINE

Pour tous les problèmes concernant nos services de livraison, communiquez avec :

Mme Fernando GAUVIN

931, Ste-Angèle

Tél.: 4-3333

COMTES DE

CHICOUTIMI-LAC-ST-JEAN

ROBERVAL

Notre représentant est :

M. ROLAND LAVOIE

218, des Ormes, Jonquière

Tél.: LI 2-4625

Comment faire du succès une habitude

Vous sentez-vous "emprisonné" dans votre emploi actuel? Vous êtes-vous demandé quelle carrière vous offrirait les meilleures chances de réussite? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars, un conseiller en orientation professionnelle vous indique des techniques éprouvées pour découvrir en vous les talents insoupçonnés dont la mise en oeuvre vous conduira de succès en succès. Achetez Sélection de mars aujourd'hui même!

Le latin sera la langue officielle du Concile

VATICAN. — (Reuters). — Le cardinal Antonio Bacci a révélé hier que le latin sera la langue officielle du prochain Concile oecuménique afin d'éviter la création d'une tour de Babel linguistique qui est précise, et non équivoque.

Le cardinal Bacci, expert en latin du Vatican, a ajouté dans un article de l'Osservatore Romano que le latin est la langue la plus logique et la plus organique qui ait jamais existé et justement parce qu'elle n'est plus parlée. elle résulterait de l'emploi des langues vivantes.

Le Concile oecuménique, qui portera sur l'unité de l'Eglise, s'ouvrira en octobre, au Vatican.

Le différend de l'Association du Camionnage en Cour d'Appel

MONTREAL, (P.C.) — L'Association du camionnage du Québec a obtenu de la Cour d'Appel la permission d'en appeler de l'ordonnance de la Régie des transports de la province de Québec, approuvant le contrôle des sociétés de transport Husband par une entreprise subsidiaire des Chemins de fer nationaux.

Le juge Paul Casey a donné raison au procureur de l'Association, Me Roger Lacoste, qui soutenait que le transport par camion n'était permis aux sociétés ferroviaires que s'il était en liaison avec des services de chemin de fer ou en remplacement.

La Régie avait omis de se prononcer sur ces faits, à savoir si les services de Husband Transport étaient oui ou non en remplacement des chemins de fer.

Le différend sera porté en Cour d'appel.

Nouvelles régionales

A LA DOMINION TEXTILE

SHERBROOKE. — Les négociations entre la Fédération Nationale Catholique du Textile et la compagnie Dominion Textile Ltée sont présentement dans une impasse.

En effet, à la suite d'une lettre-circulaire distribuée par la compagnie à ses quelque 5,000 employés de Sherbrooke, Magog, Drummondville et Montmorency vendredi dernier, lettre contenant les offres de la compagnie pour une convention collective d'une durée de deux ans, les employés membres de la Fédération ont tenu, dans la journée, une assemblée générale dans chacune des quatre localités ci-haut mentionnées.

X X X

DES EMBACLES EN CHAINE

Les embâcles succèdent aux embâcles sur le fleuve St-Laurent, plus particulièrement sur le lac St-Pierre. Les brise-glace "N.B. McLean", "Lapointe" et "Saurel", ont réussi à triompher du champ de glace qui paralysait la traverse de Sorel, mais la situation qui était normale entre Trois-Rivières et Louiseville s'est compliquée par la formation d'un embâcle qui s'étend de Yamachiche à Louiseville. Ce désert de glace a forcé le brise-glace "N.B. McLean" à travailler, mais le "Ernest Lapointe" est demeuré au repos au port de Trois-Rivières.

X X X

PROJET DE PISCINE POUR ENFANTS

DONNACONA. — La ville de Donnacona serait prête à collaborer avec tout organisme ou groupe de citoyens qui désirerait ériger une piscine (barbotteuse) pour les enfants. C'est ce qu'a déclaré le maire J.-Raoul Mathieu au cours d'une discussion qui a suivi le forum-débat du Jeune Commerce de Donnacona.

M. Mathieu a souligné que la ville de Donnacona possédait déjà un terrain propice à la construction d'une piscine pour enfants et qu'à celle-ci il pourrait s'ajouter toutes sortes de jeux tels des balançoires, des tourniquets enfin tout pour en faire un parc d'amusement où les jeunes de la ville pourraient s'y récréer.

Le débat-forum, qui était sous la présidence de M. Edmond Baribeau avait été organisé par le président du Comité de pratique oratoire du Jeune Commerce, M. le notaire Guillemette. Les quatre débatants, tous membres du Jeune Commerce étaient divisés en deux clans: ceux qui sont pour une piscine publique, MM. Joseph Noël et Léopold Brochu, et ceux qui se prononçaient contre, MM. Eddie Noël et Renaud Lévesque.

X X X

MISSIONNAIRE DE L'OUEST EN VISITE

DONNACONA. — Le R. P. Apollinaire Plamondon, o.m.i., natif de St-Raymod sera dans la région pour tout le mois de mars, accompagné d'un Indien de Fort Alexandre, Manitoba, et de quatre missionnaires laïques.

But du voyage. — Une nouvelle église doit être construite à Fort Alexandre. Nos missionnaires donneront des récitals dans les paroisses du comté, pour aider à la construction de cette oeuvre.

L'église actuelle date de 1875, elle a été construite alors qu'il n'y avait que 60 catholiques. Aujourd'hui la Réserve compte plus de 1,200 catholiques. On a beau être Indien (Saulteux) on ne peut se tasser indéfiniment, et puis, à 87 ans cette église de bois n'est plus jeune. Quand il vente il faut bien se tenir "en état de grâce".

X X X

ECOLES DE 8 CLASSES EN PROJET

PORTNEUF. — La commission scolaire de la ville de Portneuf projette la construction pour septembre prochain, d'une école de huit classes pour les filles. Le nouveau couvent comprendra également une résidence pour les religieuses qui y donneront l'enseignement. Si le projet est accepté par le département de l'Instruction publique, la commission scolaire de Portneuf fera l'acquisition d'un terrain situé en face de l'église paroissiale. L'achat de ce terrain amènera toutefois l'ouverture d'une rue vis-à-vis l'église afin de donner accès à la nouvelle école.

X X X

MORT DU CHANOINE J. PAQUET

Le chanoine Joseph Paquet, est décédé à Deschaillons à l'âge de 77 ans. Il était retiré depuis 1955 après avoir été curé de Deschaillons pendant 25 ans. Ordonné prêtre le 2 mai 1919, il fut successivement professeur au séminaire de Québec, curé à St-Jacques de Parisville et à Deschaillons où il demeura jusqu'au moment de prendre sa retraite.

Inauguration de la cathédrale Ste-Sophie à Montréal

Montréal. — (P.C.) — Le métropolite ukrainien orthodoxe de Winnipeg, Mgr Ilarion et Mgr Mikhail, archevêque de Toronto et de l'Est du Canada, ont inauguré la nouvelle cathédrale ukrainienne orthodoxe Sainte-Sophie de Montréal, dimanche.

Dans son allocution, Mgr Ilarion a lancé un vibrant appel à l'unité chrétienne dans le cadre national ukrainien, disant que les églises doivent garder un caractère national afin de rester en contact direct avec le peuple.

"C'est par sa langue maternelle que le chrétient reçoit l'enseignement de Jésus-Christ et nous devons comprendre Jésus par les traditions créées par ces chemins millénaires", a-t-il dit.

Mgr Mikhail a, pour sa part, invité les Ukrainiens à ne pas rougir de leur foi, et à ne pas oublier l'Ukraine, "où de l'autre côté du rideau de fer, des yeux vous regardent, pleins de soufrance".

Le curé de Sainte-Sophie, le révérend Wolodimir Sluzar, a exhorté ses paroissiens à aller vers cette cathédrale qui contient tous les espoirs de la libération de leur patrie.

D'autres personnalités religieuses et civiles ont pris la parole au cours du banquet qui a suivi la consécration de la cathédrale.

La situation s'améliore

Le Dr Jacques Roussel, du Service municipal de Santé à Québec, a révélé, que la situation semble vouloir s'améliorer parmi la gent écolière de la vieille capitale, en ce qui regarde les cas de grippe. La semaine dernière, quatre classes ont été fermées, vu l'absence de plusieurs élèves atteints de la grippe. Le Dr Roussel a dit que les infirmières faisaient un relevé quotidien des absences des écoliers et de leurs causes, afin de mettre le service municipal de Santé au courant de la situation. Dans la majorité des cas, a-t-il dit, la grippe est plutôt bénigne. La surveillance se poursuit pour prévenir une épidémie.

Saisie de billets à l'Ile Perrot

Montréal — (P.C.) — Les agents de la police de Montréal, et ceux de la Sûreté provinciale ont saisi 3,760,000 billets de hockey, prêts pour la livraison, dans une maison de l'Ile Perrot.

Oui,

J'ai Réussi!

GRACE A :

INSTITUT DENYS INC

722, RUE ST-JEAN QUEBEC 4, P.Q.

☐ Du jour ☐ Du soir ☐ Par correspondance

SECTION COMMERCIALE

☐ Commercial complet
☐ Comptabilité supérieure
☐ Sténo-dactylo
☐ 8e et 9e commerciale
☐ 6e et 7e pratique
☐ VENTE
☐ GERANCE DE BUREAU
☐ NOTRE FAMEUX COURS de CONVERSATION ANGLAISE (avec disques et devoirs)

SECTION SCIENTIFIQUE

avec examens officiels du département de l'Instruction publique

☐ 12e (garçons et filles) A-B
☐ 10e et 11e (garçons et filles) A-B
☐ Cours pour aspirantes gardes-malades
☐ 8e et 9e pré-scientifique
☐ Préparatoire à l'école technique
☐ CHIMIE théorique et PRATIQUE avec équipement de LABORATOIRE

Cours de langues étrangères (espagnol, italien, etc.)

Je désirerais recevoir des renseignements sur le cours mentionné ci-haut

NOM ..... AGE .....

Adresse .....

a/s de .....

Comté .....

Les plus grands spécialistes du TAPIS à Québec

ER & FILS LIMITEE

Emilien Rochette et Fils Ltée

550 EST, RUE ST-VALLIER,

QUEBEC. 529-4164

GAGNEZ $1350. EN PRIX !

"1912 VOS MAITRES NETTOYEURS 1962"

P.Ferland inc.

50e ANNIVERSAIRE

MERCI

Le magnifique manteau peut être vôtre GRATUITEMENT.

110 PRIX: BONS DE NETTOYAGE de $5. chacun

1er PRIX :

Luxueux MANTEAU DE CASTOR des réserves canadiennes valeur $800.

vendu par LES FOURRURES E. PREMONT LTEE

Signalez 524-3531

P. Ferland inc.

"VOS MAITRES-NETTOYEURS"

A l'emblème de qualité

SANITONE

Multipliez vos chances !

OBTENEZ DES COUPONS DE PARTICIPATION DE VOTRE REPRESENTANT OU A NOS COMPTOIRS DE SERVICE pour chaque $1. en nettoyage

JUSQU'AU 14 AVRIL

Partie nulle, 3 à 3, entre les As et les Américains

Echos du Sport

(Par L.-A. FRENETTE)

"C'EST CE SHEEVERS QUI NOUS A BATTUS"

Quand nous avons rapporté à Floyd Curry que le total des arrêts de la joute d'hier entre les As et les Américains se chiffrait à 40 par Jerry Sheevers et 27 par Charlie Hodge, le pilote du club local a tout simplement déclaré: "C'est Sheevers qui nous a battus." On sait que Curry a fait pour mieux en variant ses lignes par suite de l'absence de Michel Labadie qui s'était forcé un genou lors de la rencontre avec Pittsburgh, et blessé davantage à une pratique pour nécessiter la pose d'un plâtre qui sera enlevé vendredi. Le Dr Jean Fortier nous a dit hier que la blessure ne prendrait pas beaucoup de temps à guérir et que c'était surtout par mesure de prudence et pour hâter la guérison de Labadie que l'on avait utilisé le plâtre. Curry désire que tout son monde soit en condition au plus tôt, car d'autres parties importantes suivront.

Hier, il a pu utiliser Frank Martin qui s'était blessé à la cheville dimanche en arrêtant un boulet. La présence de Martin a fait pencher la balance, car les As auraient été moins puissants à la défensive. Curry fit revêtir le costume à Moe Mantha mais ce dernier demeura au banc, n'étant pas encore suffisamment remis d'une blessure au talon et qui se remit à la pratique seulement lundi.

En annulant hier, malgré toutes les prouesses de Sheevers, les As ont égalisé le total de points qu'ils s'étaient mérités pour les parties locales, l'an dernier. Incidemment, l'ancien pilote Jack Toupin était du nombre des spectateurs. Il nous déclara que c'était la première fois qu'il venait à Québec pour voir son ancien club à l'oeuvre, l'ayant toujours entrevu dans des rencontres à l'étranger.

L'ASSISTANCE S'EST BIEN COMPORTEE HIER

Pour une rare fois, les amateurs n'ont rien lancé sur la glace et heureusement, car la direction du club, avons-nous appris, avait engagé des détectives qui se mêlèrent à la foule pour arrêter tout spectateur qui lancerait des objets ou des programmes sur la glace. Nous rappelons que cette manie doit cesser et que l'on a pris les grands moyens pour mettre fin à ce manège. Les coupables seront évincés et auront à répondre de leurs actes répréhensibles.

EXHIBITIONS DU CLUB PEE WEE RIMOUSKI

Le sportif bien connu Jules Blais, que plusieurs amateurs de hockey ne peuvent s'empêcher d'appeler Ti-Jules, était très enthousiaste hier soir en nous annonçant que ses jeunes Pee Wee avait gagné une exhibition contre le Cranston dans un match Canada - Etats-Unis, par 5 à 1, et qu'il avait pris entente avec le club Scarboro pour une autre rencontre du même genre disputée vers l'heure du midi. Jules aurait aimé posséder son équipe d'il y a deux ans contre le fameux Scarboro de la classe "A". Ses joueurs ont été reçus par Francis Turcotte à un dîner au "Baril d'Huitres". Pour le souper, c'est l'organisme COOP qui était l'hôte de ses joueurs. On sait que Blais possède beaucoup d'amis et de parents à Québec qui s'occupent d'héberger ses joueurs, et l'organisation du Tournoi International est libérée de l'obligation de trouver des familles pour la garde de ses joueurs. En signe de reconnaissance, Jules remet toujours un cadeau aux familles qui logent les siens, soit un cendrier avec un trophée-miniature de joueur de hockey.

HOCKEY

HIER

Ligue AMERICAINE
Rochester 3, Québec 3 (suppl.)

Ligue NATIONALE
Aucune joute.

Tournoi PEE WEE
Alberta 1, Murdochville 2
Amos 3, Chandler 1
La Malbaie 3, Six-Nations 6
Donnacona 2, Indiens de Québec 4
Charny 5, Hershey 1
Rockland 9, Beaupré 2

Ligue de l'EST
Huli-Ottawa 2, North-Bay 3
Kitchener 7, S. Ste-Marie 2

Ligue JUNIOR "A"
Aucune joute.

Ligue JUNIOR "B"
(Finale 3 de 5)
Montmorency 6, Beauport 5
(Montmorency en avant 1-0)

Ligue Junior d'ONTARIO
Montréal 1, Peterborough 1
Guelph 3, Niagara Falls 4

Ligue Senior d'ONTARIO
(Semi-finale 4 de 7)
Woodstock 4, Waterloo 5
(Chances égales 1-1)

Ligue de l'EST des E.-U.
New-Haven 2, Philadelphie 3
Greensboro 1, Charlotte 7

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE
Springfield à Hershey
Cleveland à Pittsburgh

Ligue NATIONALE
Chicago à Toronto
Boston à New-York

Ligue de l'EST
Aucune joute.

Ligue JUNIOR "A"
Québec à Trois-Rivières
St-Hyacinthe à Montréal-N.

LES CLASSEMENTS

Ligue AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	56	37	17	2	241	158	76
Hershey	56	26	22	5	174	172	61
Québec	59	27	28	4	172	165	58
Providence	58	25	31	2	195	223	*52

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	59	35	25	1	205	179	67
Cleveland	54	30	22	2	195	162	62
Rochester	58	27	25	6	196	193	60
Pittsburgh	56	9	45	2	139	265	20

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	57	35	11	12	221	133	82
Toronto	57	31	19	8	199	155	70
Chicago	59	27	20	13	187	153	66
New-York	59	22	28	10	171	182	54
Détroit	57	20	27	11	159	188	51
Boston	59	12	41	6	148	268	30

Ligue de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kitchener	55	31	16	6	214	167	68
Kingston	55	30	16	8	209	173	66
Hull-Ottawa	54	27	18	9	176	138	63
Sudbury	52	19	26	7	172	209	45
North-Bay	54	17	29	8	135	169	42
S. Ste-Marie	57	15	33	9	174	232	39

North Bay gagne 3-2

Première période

1—North Bay, Waslowsky (Szura) 19.33
Puns: Bédard, 3.44; Isbell, 14.58; Boddy, 19.02.

Deuxième période

2—Hull-Ottawa, Plager (Rodger) 10.02
3—North Bay, McCammon (Gosselin, Senior) 13.28
4—Hull-Ottawa, Hilts (Carter) 19.07
Puns: Armstrong, 3.04; Isbell, 5.31.

Troisième période

5—North Bay, Szura (Gosselin, Waslowsky) 9.56
Puns: Gauthier, Longarini, 0.39; Gauthier, 2.52; Bédard, 9.49; Hilts, 10.56.

Jerry Sheevers empêche les nôtres de gagner en 70 minutes de jeu

(Par L.-A. FRENETTE)

Une période supplémentaire entre les As de Québec et les Américains de Rochester n'a pu permettre à personne de faire un maître bien que ce qualificatif peut être adressé à Jerry Cheevers qui a contenu les porte-couleurs de la Vieille Capitale à trois points en dépit d'une avalanche de 43 lancers comparativement à 30 que les visiteurs décochèrent sur Charlie Hodge dont un accordé spécifiquement par l'officiel Dalton MacArthur qui fut encore dans l'eau bouillante durant l'ensemble de la partie. Heureusement que les joueurs se sont bien conduits, s'en tenant dans l'ensemble au jeu de hockey, car tout aurait pu arriver avec ce Dalton, difficile à comprendre parfois dans ses décisions, laissant passer une infraction puis punissant pour une autre qui semble moins grave. Il colla une punition de mauvaise conduite à Jim Pappin. Comme le Rochester était déjà au plus stricte minimum, le pilote Jack Crawford dut utiliser une défense pour compléter trois trios d'attaque car à la dernière minute Wally Boyertomba malade de la grippe et ne revêtit pas le costume. Dick Gamble fut aussi blessé quoique légèrement par une rondelle égarée dans l'assistance, qui parvint jusqu'au banc des joueurs du Rochester. Il dut se faire panser mais put revenir au jeu et fut menaçant à la fin de la troisième période et du temps supplémentaire.

Les As ont connu une excellente deuxième période mais avec leurs rivaux, la troisième session fut le plus sensationnelle et la plus égale, les deux équipes bombardant les deux cerbères de 14 lancers sans qu'aucun ne puisse pénétrer dans la cage. Cheevers reçut les coups les plus difficiles et il parvint à en bloquer plusieurs avec la main et des As manquèrent des retours quand il était obligé d'utiliser son bâton.

Par suite de cette partie nulle, les As ont porté à six points leur avance sur le Providence, par 58 à 52 au classement, les Reds ont une partie de plus à jouer que les nôtres, ce qui nécessitera de l'aide de la part des rivaux du Providence si l'on veut se maintenir suffisamment en avant pour éviter toute tension. En gagnant un point, le Rochester s'est rapproché à deux points du Cleveland mais ce dernier à cinq parties à jouer de plus que les Américains de Jack Riley.

La prochaine joute des As aura lieu à Québec dimanche soir prochain et opposera au club local les Barons de Cleveland. D'ici là, le Providence doit jouer à Rochester vendredi; à Pittsburgh, samedi, et recevoir le Springfield, dimanche.

Une foule de 6,056 spectateurs a porté le total des assistances à date à 169,522, ce qui est toutefois un recul de 18652 amateurs sur l'an dernier. En raison de la prochaine partie, un dimanche, une excellente assistance devrait encourager tout le monde à compléter les quatre dernières parties locales avec des victoires et des foules considérables. Cette saison, la cédule étant de 70 parties au lieu de 72 pour chaque club, les As ne reçoivent leurs rivaux que trente-cinq fois au lieu de trente-six fois.

5 BUTS A LA 1ère PERIODE

Contrairement aux nombreuses joutes précédentes, plusieurs points furent comptés dès la première période ce qui contrasta avec l'habitude. Les As tirèrent de l'arrière, ayant de la difficulté à organiser des jeux. Kraftcheck dirigea le premier boulet que Hodge bloqua et un long lancer de Darryl Sly manqua la cible. Les As se ressaisirent et Rousseau et Lewicki furent dangereux. Un drôle de retour de la clôture sur un boulet de Kraftcheck donna le disque à Gamble dans un coin de la patinoire et Draper s'approcha pour capter une passe devant Hodge qui ne put rien faire. Quand Pappin fut puni pour la première fois, Sheevers exécuta des arrêts de la main de façon sensationnelle, volant un but à Grigg. La seconde punition à Pappin permit au jeu de puissance des As de venir à bout de Sheevers non sans que Frank Martin exécuta des courses jusqu'à lui et ne succombe qu'à son troisième essai, cette fois de la ligne bleue. Guy Rousseau qui se trouvait devant le cerbère en compagnie de Kraftcheck, souleva le bâton de ce dernier et le disque ricocha dans la cage.

Les Américains profitèrent aussi d'une punition à l'adversaire pour reprendre les devants. Comme Hodge était couché en travers de sa cage, Stan Smrke reçut une dernière passe et de cinq pieds de Hodge envoya la rondelle en-dessous des jambières du gardien comme il s'apprêtait à s'étendre plus fermement sur la glace. La victoire sembla sourire au Rochester quand sur un coup de côté de Dick Gamble, la rondelle revint vers l'avant sans que le juge de ligne ne voit la rondelle dans la cage mais l'officiel MacArthur accorda aussitôt un but à Gamble, portant le compte 3 à 1 pour les visiteurs.

Les spectateurs devaient voir Skippy Burchell diminuer la marge trente secondes plus tard au cours d'une attaque en masse et d'un fouilli de joueurs à la bouche des buts de Sheevers qui ne pouvait éviter les retours à ses pieds. Un peu dégagé, Burchell put finalement lancer dans le côté non protégé de la cage. Les As continuèrent leur poussée mais Hillman accrocha Grigg.

Quand Hill man entoura à son tour le diminutif Rousseau, il fut puni et Guy vint près de compter sur un revers un peu trop intempestif qui manqua le poteau alors qu'il aurait eu le temps de pivoter sur lui-même pour tenter de déjouer de front le solide Sheevers et cette première période fertile en points se termina à l'avantage des Américains 3 à 2.

GUY BLACK EGALISE

Considérant les difficultés à déjouer Sheevers, les nôtres travaillèrent mieux du deuxième vingt mais il n'en résultat qu'un point, celui de Black qui égalisa le pointage 3 à 3 à la suite d'une grosse attaque soutenue devant le cerbère qui manqua de protection. Auparavant, Lewicki avait vu son boulet bifurquer sur le bâton de White et Morrison logea un dur coup que Sheevers arrêta du gant. Il y eut quelques retours qui envoyèrent le disque dans un espace dégagé mais hors de portée des As. En une autre absence de Pappin, Michel Harvey réussit un coup direct puis un autre à côté de la cible, Sheevers fut encore solide quand White dut aller au pénitencier, bloquant toutes sortes de lancers quand le jeu de puissance de Cossette, Harvey, Rousseau et Martin lui donna du fil à retordre.

PERIODE SANS POINT

Le pointage ne changea pas jusqu'à la fin de la partie. Les deux clubs essayèrent toutes sortes de trucs mais rien n'y fit. Cossette y alla d'un superbe revers. Hodge sauva dans une mêlée contre Keenan. Tour à tour, Morrison, Barlow, Rousseau et Burchell furent volés sur des coups de très près dans un coin des filets. John Hanna lança sur le poteau de la cage, mais le jeu fut rappelé, Skippy perdit une belle chance pour une ouverture quand la rondelle et Gamble furent les plus dangereux ainsi que Smrke. Avant la cloche, Rousseau tenta pn dernier effort.

EN SUPPLEMENTAIRE

Gamble fut le premier à s'échapper en supplémentaire, mais Hodge l'obligea à lancer à côté. Hanna y alla d'une belle course et d'un solide coup direct, bon pour un point en n'importe quel temps et que Sheevers accrocha du gant. Hodge dut couper un retour du disque qui revenait près de sa cage. Le jeu ne fut pas moins à l'avantage des As en l'absence de Pappin et Leclair pour chamaillage. Hoekstra et Morrison furent encore frustrés par Sheevers qui maintint le compte à une partie nulle de 3 à 3 en soixante-dix minutes de jeu complet.

ROCHESTER — Buts: Cheevers; défenses: White, Hillman, Sly, Kraftcheck; avants: Draper, Goyer, Gamble, Smrke, Keenan, Pappin, Faulkner, Dineen, Donaldson.

Québec — Buts: Hodge; défenses: Martin, Mantha, Labrosse, Morrison; avants: Leclair, Hoekstra, Rousseau, Harvey, Burchell, Lewicki, Barlow, Black, Grigg, Cossette.

Arbitre: McArthur; juges de lignes: Légaré et Turcotte.

Première période
1—Rochester: Draper, Gamble, Kraftcheck 5.52
2—Québec: Martin, Hoekstra 11.55
3—Rochester: Smrke, Hillman, Kraftcheck 14.05
4—Rochester: Gamble, Dineen, Keenan 16.59
5—Québec: Burchell, Lewicki, Martin 17.29
Punitions: Pappin 8.45 mineure et mauvaise conduite 11.03, Leclair 12.44, Hillman 18.57.

Deuxième période
6—Québec: Black, Morrison, Hoekstra 7.55
Punitions: Pappin 11.32, White 17.06.

Troisième période
Aucun but
Aucune punition.

Période supplémentaire
Aucun but.
Punitions: Leclair 1.52, Pappin 1.52.

Arrêts:

Cheevers (Rochester)	8	11	14	7—40
Hodge (Québec)	7	3	14	3—27

En lice dans la course de barils

● C'est ce soir que sera disputée sur le boulevard Charest-Est la course annuelle de barils des festivités du Carnaval d'hiver de Québec à 8h. 30. Notre journal l'"Action Catholique" ne sera pas représenté seulement par ses invités mais surtout par un concurrent qui a déjà fait excellente figure dans le passé, M. C.-H. Roy. L'on prévoit qu'une foule considérable envahira le boulevard Charest tout le long du trajet de la course.

SPORT EN BREF

TORONTO. — (P.C.). — Suzanne Béliveau, de Montréal, est une des huit jeunes filles venant de différentes parties du Canada qui ont été choisies comme finalistes des jeux extérieurs féminins présentés au Canadian National Sportsmen's Shaw.

x x x

GENEVE. — (P.A.). — Le Tchèque Karol Divin a remporté par une faible marge, hier, le championnat européen de patinage de fantaisie sur le Français Alain Calmat.

x x x

PHILADELPHIE. — (P.A.). — Le promoteur Bud Dudley a offert au champion mondial Floyd Patterson 60 pour cent des recettes d'admission, de théâtre-télévision et de tout autres revenus afin de rencontrer l'aspirant No 1 Sonny Liston au Stadium de Philadelphie, d'une capacité de 100,000 sièges. Liston et le promoteur se contenteront de 20 pour cent, chacun.

x x x

LONDRES. — (P.A.). — Le promoteur britannique Jack Solomons a révélé, hier, qu'il va demander à tous les corps mondiaux de boxe de suspendre le champion poids coq Eder Jofre si le Brésilien n'accorde le match-revanche à l'Irlandais Johnny Caldwell. Jofe doit défendre son titre contre le Mexicain Herman Marquez à San Francisco, le 20 mars.

x x x

BIRMINGHAM, Angl. — (P.A.). — L'Ecossais Jackie Brown a triomphé aux points de Brian Cartwright, d'Angleterre, hier soir, dans un combat de 15 rounds, qui lui a valu le championnat poids mouche britannique.

x x x

LAS VEGAS, Nev. — (P.A.). — Le gérant du champion poids léger mondial Joe Brown a offert de déposer une garantie en foi de quoi son protégé va défendre son titre, le 21 avril, contre Carlos Ortiz.

x x x

ST-PETERSBURG, Flo. — (P.A.). — Le président des Mets de New-York, George Weiss, a révélé, hier, que son équipe était à la recherche de deux ou trois autres joueurs d'expérience, particulièrement un arrêt-court et un lanceur.

x x x

ST-PETERSBURG, Flo. — (P.A.). — Les uniformes des Mets de New-York vont sembler très familières aux amateurs de New-York. Le bleu royal des anciens Dodgers de Brooklyn a été adopté pour la casquette, la chemise intérieure et les bas, tandis que le style des lettres New-York sur l'uniforme est absolument celui des anciens Giants de New-York.

Le Canadien Junior fait match nul à Peterboro

PETERBOROUGH, Ont. (P.C.) — Avec le gardien de buts retiré de ses filets dans la dernière minute de jeu, Jacques Laperrière a réussi le point égalisateur des Canadiens juniors de Montréal contre les Petes de Peterborough dans une partie nulle, 1-1, de la LJO, hier soir.

Les équipes Ville Mont-Royal et Beebe affichent 2 gains au tournoi mixte provincial de curling

(Par L.-A. FRENETTE)

Après seulement deux rondes jouées la journée initiale marquant l'ouverture du tournoi provincial de curling mixte O'Keefe en notre ville, la lutte fut si serrée que seul deux équipes ont conservé le record intact de deux victoires, toutes les autres, moins deux divisant les honneurs des deux matches de la cédule. Il y eut cérémonie officielle du lancement de la première pierre par le président de l'Association provinciale des curlers. On remarquait la présence des représentants O'Keefe, MM. Georges Labrecque et J. Gendron.

Les deux équipes qui demeurèrent invincibles furent Montréal no. 1, soit Ville Mont-Royal et les Cantons de l'Est no. 1, soit le club Border de Beebe dont les skips sont Bruce Adair, bien connu et Andrew Joyal.

L'équipe du district de Québec formée du skip Gaston Aselin, Mlle Carmen McCann, 3e; Guy Germain, 2e et Mlle Jacqueline Caron, lead du club Cambrai, débuts par un triomphe de 15 à 5 sur Riverbend du district du Lac St-Jean du Skip Léo Beaulieu. Par contre, en soirée, les bouts de quatre points dans les 2e, 5e et 6e bouts de la partie de l'après-midi, ne se répétèrent pas contre la Ville Mont-Royal et le quatuor Asselin dut encaisser un échec au compte de 13 à 10 non sans une belle lutte.

Le skip Bruce Adair du Mont-Royal avait gagné en matinée par 10 à 7 du club Lacolle pour les deux triomphes. Andrew Joyal de Beebe mérite ses deux victoires aux dépens du Noranda par 10 à 5 et du Sherbrooke par 12 à 6. Ce sont les clubs Lacolle et Sherbrooke qui ont été les seuls à subir deux échecs dans la journée.

En gagnant sur Robert Lahaie du Cap-de-la-Madeleine, le Riverbend de Léopold Beaulieu divisa les honneurs de la journée. L'équipe du Cap avait débuté par un triomphe de 10-3 sur le Sherbrooke. Le club Baie-Comeau a eu raison du Lacolle 8-7 après avoir encaissé un échec le matin par 9 à 7 devant le club Hudson. C'est le Noranda qui imposa un échec au club Hudson dans la soirée par 7 à 6.

HIER

Première ronde
Québec 15, Lac-St-Jean 5.
Montréal No 2 9, Bas St-Laurent 7.
Montréal No 1 10, Sud-Ouest du Qué. 7.
Cantons de l'Eest No 1 10, Nord-Ouest du Québec 5.
Vallée du St-Maurice 10, Cantons de l'Est No 2 3.

Deuxième ronde
Vallée du St-Maurice 6, Lac-St-Jean 9.
Sud-Ouest du Qué. 7, Bas St-Laurent 8.
Québec 10, Montréal No 1 1.
Cantons de l'Est No 2 6, Cantons de l'Est No 1 12.
Nord-Ouest du Qué. 7, Montréal No 2 6.

AUJOURD'HUI

Troisième ronde — 1 h. 45 p.m.
4—Vallée du St-Maurice vs Québec
5—Montréal No 1 vs Montréal No 2
22—Bas St-Laurent cs Cantons de l'Est No 2
23—Lac-St-Jean vs Nord-Ouest du Qué.
24—Cantons de l'Eest No 1 vs Sud-Ouest du Québec

Quatrième ronde — 7 h. 45 p.m.
1—Montréal No 2 vs Sud-Ouest du Q.
3—Montréal No 1 vs Nord-Ouest du Q.
14—Lac-StJean vs Cantons de l'est No 1
15—Bas St-Laurent vs Vallée du St-Maurice
16—Québec vs Cantons de l'Est No 2

CLASSEMENT

	G	P
Montréal No 1	2	0
Cantons de l'Est No 1	2	0
Québec	1	1
Bas St-Laurent	1	1
Montréal No 2	1	1
Lac-St-Jean	1	1
Nord-Ouest du Québec	1	1
Vallée du St-Maurice	1	1
Sud-Ouest du Québec	0	2
Cantons de l'Est No 2	0	2

Championnat juvénile C.O.P.

Le Canadian Tire & Repair du pilote Roger Huot a remporté le championnat de la Ligue Juvénile de hockey de la Fédération de Québec, affiliée au Service Hockey de la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la province de Québec en décrochant un verdict décisif au pointage de 6 à 2 lors de la 5e joute de la série finale 3 dans 5 contre le Beauport. Les deux équipes présentèrent du jeu très rapide au cours de cette importante joute enlevante au possible.

Les solides joueurs du Beauport démarrèrent sur un bon pied en marquant 2 importants buts dans la première période contre aucun par les équipiers du C.T.R. Toutefois, au cours du second engagement, les choses changèrent du tout au tout. Robert Poulin, le 1er compteur du circuit, qui n'avait guère été employé au cours du premier engagement, prit sur lui de mettre la victoire dans le sac pour les siens en prenant part aux 3 buts marqués par le C.T.R. au cours de cette 2e cession. Il marqua le premier but des siens après une habile manoeuvre pour déjouer Jacques St-Antoine du Beauport. Il prépara ensuite les deux buts suivants comptés par Jacques Patry et Raynald Toupin. Ce but de Toupin donna le coup de grâce au Beauport.

Dans la troisième session, Richard Massicotte, Marcel Gilbert et Serge Tremblay complétèrent le pointage. Robert Laforce et André Jobin avaient compté pour le Beauport dans la première période. Serge Leblanc et Michel Pelletier fourniront chacun 2 assistances au cours de cette rencontre. Au terme de cette joute, Roland Huot, président de la ligue, présenta le trophée emblématique du championnat juvénile au président de l'équipe Canadian Tire & Repair, M. Robert Turcotte en présence des autres officiels de la ligue et des joueurs des deux équipes en cause. Le Canadian Tire & Repair se qualifie ainsi pour prendre part aux séries éliminatoires pour le championnat juvénile de hockey de la Fédération de Québec après quoi le champion de la Fédération de Québec deviendra éligible à jouer pour le championnat juvénile interdiocèse de la province de Québec.

A l'ouverture du grand tournoi provincial mixte de curling à Québec

● Dix équipes dont neuf venant des différents districts dans la province ont commencé hier à se disputer les neuf rondes du tournoi mixte de curling pour le championnat provincial dans cette forme de compétition. La dernière ronde est à l'affiche samedi prochain et d'ici là, deux rondes par jour occupent les glaces des clubs de la ville. Pour l'ouverture officielle au Quebec Winter, le président de l'Association de curling de la province, M. Olivier Samson, a lancé la première pierre. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Norm Cash touchera $29,000

LAKELAND, Fla. (P.A.) — Norm Cash a signé son contrat avec les Tigres de Détroit, hier, et a appris le pouvoir financier du circuit.

Cash a remporté le championnat des frappeurs de la ligue Américaine et 27 autres joueurs ont connu une meilleure moyenne que Maris, mais le cogneur des Yankees va récolter $43,000 de plus que Cash, qui a accepté un contrat de $29,000. Ce dernier s'est déclaré toutefois satisfait de son augmentation de $16,000.

En plus de connaître une meilleure moyenne que Maris, Cash l'a dominé dans les domaines des coups sûrs, des doubles et des triples, tout en faisant produire seulement dix points de moins que le Yankee.

Rocky Colavito est maintenant le seul Tigre à ne pas avoir accepté les termes du Détroit.

SACRAMENTO, Californie. — Fred Rotts, 160, de Sacramento, a knockouté Charlie Tombstone Smith, 157, de Los Angeles, au 7e round.

Le Montmorency se rallie et bat le Beauport 6 à 5 dans la finale

(Par L.-A. FRENETTE)

Notre journal était le seul à annoncer la rencontre Montmorency — Beauport, hier soir, à l'ouverture de la finale 3 de 5 dans la ligue Junior "B" Québec Métropolitain et les 500 spectateurs dont au moins 300 de la ville de Montmorency ont acclamé leurs porte-couleurs, vainqueurs par 6 à 5 à la suite d'un superbe ralliement qui a valu les honneurs de la première joute. Le Beauport a détenu les devants à 4 à 1 au milieu de la deuxième période et même 5 à 3 durant le dernier engagement mais deux buts de Richard Allard égalisèrent la partie et Magella Dion, avec son second but, assura le triomphe de l'équipe de Ray Touchette. Les hommes de Rosaire Johnson ont semblé trop certains de la victoire et en attendant les assauts du Montmorency, ils se firent bousculer et ne purent arrêter les champions de la saison régulière. Dans chaque équipe, deux joueurs ont compté chacun deux buts, Dion et R. Allard pour le Montmorency et P.-A. Demers et Michel Normand pour le Beauport. La prochaine partie aura lieu dimanche soir à 8 heures 15.

Le Montmorency a joué beaucoup plus de l'épaule que le Beauport et tout en attrapant 9 punitions sur 12, il ne s'en trouva pas plu mal. Les deux clubs ont compté avec l'avantage numérique et également avec le désavantage. Les deux buts importants de Richard Allard sont survenus alors que les deux équipes jouaient à quatre contre quatre.

C'est le Beauport qui prit les devants 2-0, P.-A. Demers comptant son premier point en désavantage numérique. Michel Normand enfila aussi son premier but par la suite et la première période se termina 2 à 1, J.-L. Trépanier comptant pour le Montmorency.

Le eBauport commença encore une autre période, la deuxième, avec deux buts pour porter son avance à 4 à 1 grâce à des buts de Michel Roy et Michel Normand. Le Montmorency se réveilla et compléta le deuxième engagement avec deux buts, Magella Dion alors à court d'un compagnon et Benoit Laforest fixèrent le compte à 4 à 3.

La dernière période devait être désastreuse au Beauport bien que Demers la commença par son second but grâce à l'avantage numérique. Mais ce fut tout pour les perdants car Jean-René Grenier mit fin aux cinq points comptés contre lui et Richard Allard se chargea de combler la différence de 5 à 3 avec deux buts puis Magella Dion prit une autre fois André Grenier en faute pour le point victorieux alors que le Beauport restait trop dans l'expectative.

Pour le Montmorency, Gilbert Laforest se signala en fournissant quatre assistances et Martel trois pour le Beauport.

Première période
1—Beauport: P.-A. Demers (Martel, Roy) 2.06
2—Beauport: M. Normand (Madden, Plouffe) 18.00
3—Montmorency: J.-L. Trépanier (Prémon, Mathieu) 19.08
Puns: Plouffe, 4.30; G. Laforest, 6.12; Giroux, 8.21; B. Laforest, 9.30, 15.25; Demers, 15.25; Desjardins, 15.56.

Deuxième période
4—Beauport: M. Roy (Martel, Demers) 4.37
5—Beauport: M. Normand (Giroux) 6.51
6—Montmorency: M. Dion (G. Laforest, R. Allard) 8.51
7—Montmorency: B. Laforest (Desjardins) 15.17
Puns: Lavoie, 10.11, 18.08.

Troisième période
8—Beauport: P.-A. Demers (Giroux, Martel) 8.10
9—Montmorency: R. Allard (G. Laforest, Prémont) 10.11
10—Montmorency: R. Allard (G. Laforest) 10.42
11—Montmorency: M. Dion (G. Laforest) 14.16
Puns: Desjardins, 6.45; Lavoie, maj., et Hains, maj., 9.57.

Avironneurs perdus sur le fleuve?

On est sans nouvelles, des cinq avironneurs, qui ont entrepris, dimanche, à Montréal, de remonter le fleuveSt-Laurent jusqu'à Québec dans un canot de 24 pieds.

L'hélicoptère qui doit les survoler tous les jours afin de les localiser n'a pu quitté Québec, aujourd'hui, à cause de la mauvaise température.

Hier soir, les avironneurs, pilotés par Jules Jobin, un géant de 200 livres, étaient à Sorel. Ils s'étaient fixés Trois-Rivières pour aujourd'hui mais les dirigeants du Carnaval d'Hiver doutent qu'ils aient pu atteindre leur but, toujours précisément à cause de la mauvaise température.

L'équipe doit participer dimanche à la célèbre course en canot sur le fleuve. Cette course est inscrite au programme du Carnaval d'Hiver.

La distance qui sépare la Métropole de la Vieille Capitale est de 180 milles.

Le Travail est un Plaisir

lorsque vous portez des

CHAUSSURES DE TRAVAIL Dr. Scholl

Messieurs... si vous devez "vivre" sur vos pieds plusieurs heures par jour... si vous désirez un merveilleux et reposant support la journée longue... procurez-vous une paire de chaussures de travail Dr. Scholl! Conçues pour résister à l'usage et pour un ajustement extrêmement confortable... elles sont confectionnées de cuirs souples et durables.

MAL AUX PIEDS: Venez aujourd'hui même pour un EXAMEN GRATUIT DES PIEDS et laissez-nous vous démontrer comment les médicaments, appareils et supports d'arches du Dr. Scholl peuvent vous apporter un soulagement durable à peu de frais!

Modèle 5496 Kip brun. Semelle et talon en neoprène résistant à l'huile. Pointures: 7½-12, B-EE $14.95

Modèle 6596 Cuir souple, brun. Semelle Vulcork. Pointures: 7-12 C-EE. $15.95

Dr Scholl

Le Magasin pour le Confort des Pieds

495, boul. Charest, est, Québec — Tél.: 525-7949

LES "GROS" CLUBS ONTARIENS FERONT-ILS LA LOI?

Il ne reste plus que cinq équipes de la région québecoise dans le tournoi

GAZETTE DU TOURNOI PEE WEE

(Par Jacques REVELIN)

Les pee wee ontariens ne sont pas favorables au séparatisme

La majorité des équipes inscrites dans le tournoi sont arrivées à Québec et, comme par le passé, les costumes que portent les joueurs ontariens causent beaucoup d'effets. Les Lions de Scarboro ont particulièrement touché le coeur du public québecois. Quand ils firent leur entrée dans le Colisée ils portaient un grand bouton blanc orné de rubans sur lequel on pouvait lire, entre autre "Hello Québec". Voilà au moins des jeunes qui n'approuvent pas le séparatisme . . .

* * *

2 PETITS NEGRES DANS LE TOURNOI

L'équipe de London dirigée par l'épouse du maire de London aligne deux petits nègres qui, en plus de la couleur foncée de leur peau, offrent une autre originalité. L'un est en effet l'oncle de l'autre. On les verra à l'oeuvre aujourd'hui car ils affronteront le club des Citadelles de St-Ambroise.

LES CUBS ONT DU CHANGER D'UNIFORME

Les porte-couleurs de la capitale mondiale de chocolat, Hershey, ont été contraints de changer d'uniforme car l'équipe de Charny qu'ils affrontaient hier après-midi portait également un gilet brun. Conformément au règlement du tournoi un tirage au sort a été effectué et c'est le club de la rive sud qui a conservé le droit de jouer dans son uniforme original. Les Cubs de Hershey ont revêtu les gilets noirs des Dunlops de Québec, que portaient les représentants de la vieille capitale lors de leur dernière participation au Tournoi Goderich.

CURIEUX CONTRASTE

L'équipe ontarienne de Rockland n'aligne pas un joueur portant un nom anglais tandis que le club de Beaupré qu'elle a affronté et battu hier soir en avait quatre, soit Nicholson, Bunting, Sunderland et Larsen. Rockland est situé, il est vrai, aux abords d'Ottawa où résident de nombreux canadiens de langue française.

SIX HOMONYMES DANS LA MEME EQUIPE

Le club des Indiens des Six-Nations aligne six joueurs portant le même nom et tous ne sont pas de la même famille. Il s'agit de Roy, Larry, David Roger, Randy et Leslie HILL. Ces homonymes causent beaucoup de tracas aux marqueurs officiels car ils doivent éviter de confondre les joueurs. Jusqu'à maintenant c'est Larry Hill qui s'est montré le plus productif.

QUELQUES CHIFFRES

129 buts ont été comptés jusqu'à maintenant dans le tournoi. Il y a eu sept tours du chapeau accomplis et cinq blanchissages. 15,377 personnes de plus que l'an passé ont assisté au tournoi lors des quatre premières journées et le total des assistances s'élevait hier soir à 23,199.

La cinquième journée du tournoi Pee Wee a débuté ce matin – Huit équipes de la région québecoise sont éliminées – Les Canadiens de Donnacona succombent de justesse devant les Indiens du Québec Charny se qualifie

(Par Jacques REVELIN)

La première moitié du troisième Tournoi International Pee Wee est achevée. Depuis ce matin, les trente-deux équipes qui demeurent dans la compétition ont en effet abordé la seconde moitié qui sera la plus trépidente car, d'ici samedi, tous les joueurs rescapés des premières séries éliminatoires et ceux entamant la lutte aujourd'hui seront animés du fébrile désir d'atteindre les quatre finales de leur section. Si l'avenir promet de grandes émotions, le passé n'a certes pas été privé de sensations. Durant la journée d'hier, surtout, plusieurs rencontres ont souvent coupé le souffle aux 4,273 spectateurs qui sont venus faire un stage plus ou moins long au Colisée. Le choc le plus contesté se produisit comme prévu entre les Indiens du Québec et des Canadiens de Donnacona mais les cinq autres joutes disputées au cours de cette quatrième journée ne furent pas pour autant dépourvues d'attraits, sauf pour les équipes vaincues dont les joueurs sont repartis chez eux sans joie. La seule formation de la région ayant réussi à se qualifier hier est celle de Charny. Elle a triomphé sans difficulté des Cubs de Hershey par 5 à 1 pour se hisser en quart de finale de la section "C". le sort des Canadiens de Donnacona et des Pee Wees de La Malbaie et de Beaupré n'a pas été aussi heureux car ces braves petits gars ont succombé sans espoir de retour devant des adversaires à la peau rouge contre qui ils luttèrent farouchement mais hélas en vain. Le bilan de mardi est donc le suivant : Equipes qualifiées : Murdochville, Amos, Six Nations, Indiens du Québec, Charny, Rockland. Clubs éliminés : Alberta, Chandler, La Malbaie, Donnacona, Hershey, Beaupré. Vingt-et-une formations sont maintenant écartées définitivement du tournoi régulier. Trois auront cependant la chance de prendre part à des compétitions secondaires, soit Hershey, l'Alberta et Chandler.

Les Indiens de l'Alberta n'ont pas duré longtemps

Arrivés peu avant minuit dans la vieille capitale lundi soir, après une longue envolée par dessus les grands lacs, les Indiens de l'Alberta ont été obligés de sauter sur la glace tôt, hier matin, afin de se mesurer aux porte-couleurs de Murdochville qui se chargèrent de les réveiller, s'ils ne l'étaient pas tout à fait, en leur enfilant deux buts en l'espace de deux minutes. Visiblement décontenancés par ces deux coups de canon tirés par Jean-Pierre Lapointe, les petits peaux rouges de l'Ouest canadien firent néanmoins l'impossible pour se rétablir mais la défensive des Gaspésiens se montra inflexible jusqu'à la 11ème minute de la troisième période alors qu'elle s'accorda le seul et unique but aux indiens dont les tentatives d'égalisation furent vaines durant les derniers instants de la partie.

Le club de Murdochville poursuivra donc sa progression vers la finale de la section "C", demain après-midi.

ALBERTA 1 MURDOCHVILLE 2

PREMIERE PERIODE

1—Murdochville, Lapointe 1.28
2—Murdochville, Lapointe 2.00
Punitions : Morin Arsenault

DEUXIEME PERIODE : Aucun but.
Punition : Synotte

TROISIEME PERIODE

3—Alberta, Aginas (Morin ,Arcand) 10.56
Punitions : Lapointe

Le Chandler succombe pour la deuxième fois

Repêchés grâce à la disqualification de l'équipe de Montmorency pour les raisons que l'on connaît déjà, les représentants de Chandler n'ont pas su exploiter cette deuxième chance en s'inclinant devant le club d'Amos par 3 à 1. Cette partie ne fut pas dénuée d'intérêt car ce n'est qu'à la fin de la seconde période que le club Amos parvint à prendre une faible avance de 1-0. Le Chandler encaissa un autre point au début de l'ultime période mais le cerbère d'Amos fléchit à son tour ce qui redonna confiance aux Gaspésiens. 53 secondes avant la fin de ce match Daniel Viens étouffa cependant leurs espoirs en leur donnant le coup de grâce. A la suite de ce deuxième succès, l'équipe de l'Abitibi est passée en semi-finale de la section "C" qui sera disputée vendredi matin.

AMOS 3 CHANDLER 1

PREMIERE PERIODE. Aucun but.

DEUXIEME PERIODE

1—Amos, Legault (Viens, Fauteux) 10.38
Punition : Cyr

TROISIEME PERIODE

2—Amos, Théberge (Terleckl) 3.11
3—Chandler, Lantin (Noël) 4.03
4—Amos, Viens (Legault) 14.07
Punitions : Legault, Cyr, Cabana.

Les gars de Charlevoix succombent honorablement

La première participation d'une équipe pee wee du comté de Charlevoix au tournoi s'est soldée par un échec mais les petits gars de la Malbaie peuvent néanmoins être fiers de leur bref passage sur la glace du Colisée où ils combattirent énergiquement avant de s'incliner honorablement par 6-3 devant les Indiens de la tribu ontarienne des Six Nations. Le club de La Malbaie marqua le premier but de la partie et s'il était parvenu à rétablir l'équilibre perdu dans le second engagement (3-1) il aurait peut-être causé une vive sensation en éliminant ses adversaires car, lors de la troisième période, les deux club évoluèrent avec une ardeur égale et se montrèrent tour à tour menaçants.

La valeur des pee wee de Charlevoix a surpris agréablement l'assistance qui aimera les revoir l'an prochain. Quant aux indiens des Six Nations, ils ont affronté ce matin, dès 8h. 30, les porte-couleurs de Richmond et il n'est pas impossible qu'ils n'aient pu surmonter ce nouvel obstacle.

LA MALBAIE vs SIX NATIONS "C"

PREMIERE PERIODE

1—La Malbaie, Simard 4.47
2—Six-Nations, Larry Hill (Clawse, Randy Hill) 10.35
3—Six-Nations, Smith (Larry Hill) 12.55
Punition : Larry Hill

DEUXIEME PERIODE

4—Six-Nations, G. Smith (Larry Hill, Randy Hill) 14.50
Punitions : Smith, Savard

TROISIEME PERIODE

5—Six-Nations, Richard (bradley, Yan Every) 1.28
6—La Malbaie, Murray (Fortin) .. 6.05
7—Six-Nations, D. Smith 6.42
8—La Malbaie, Carre (Bélanger) .. 8.40
9—Six-Nations, Larry Hill (Clawse) 14.07
Punitions : Bradley servie par Clawse, Larry Hill, Riverin.

Quoquochi élimine les Canadiens de Donnacona

L'étonnant Arthur Quoquochi, qui avait brisé le coeur des petits gars de St-Georges de Beauce la veille en comptant sept buts, a causé cette fois beaucoup d'amertume aux Canadiens de Donnacona en les éliminant à lui seul du tournoi. Le grand capitaine des Indiens de Bersimis s'est chargé en effet d'aller compter lui-même trois des quatre buts de son équipe dans la cage du brillant cerbère Yves Leclerc et son nouveau tour du chapeau s'est avéré suffisant pour glaner une seconde victoire.

Cette rencontre fut nettement la meilleure du tournoi pour les quatre premiers jours car l'équipe du comté de Portneuf livra une lutte de tous les instants aux Indiens qui, sans Quoquochi, n'auraient certainement pas tenu le coup. Jean-Pierre Marcotte et Denis Roy ont enregistré les deux points du Donnacona mais la grande étoile de la partie fut sans contredit le gardien Yves Leclerc qui bloqua de fulgurants "slap shots" décochés souvent à bout portant par ses adversaires à la peau cuivrée.

Les Indiens du Québec sont maintenant rendus en semi-finale de la section "C". Leurs futurs rivaux seront connus demain après-midi.

DONNACONA vs INDIENS DU QUEBEC

PREMIERE PERIODE. Aucun but.
Aucune punitions.

DUEXIEME PERIODE

1—Donnacona, Marcotte (Trépanier) 0.05
2—Indiens, Quoquochi (Tiernish) .. 2.19
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE

3—Indiens, Wahanonik (Fontaine) .. 0.42
4—Indiens, Quoquochi (Bégin) 2.06
5—Donnacona, Roy (Rhéaume) .. 3.51
6—Indiens, Quoquochi 12.58
Aucune punition.

L'équipe de Beaupré manquait de rapidité

Les petits gars de Beaupré dirigés par le R.P. Lupien firent l'impossible pour rivaliser avec leurs adversaires de Rockland mais ces derniers patinaient plus rapidement si bien qu'ils se firent continuellement déborder et encaissèrent six buts avant de pouvoir glisser deux rondelles au fond des filets adverses. Il était alors trop tard pour qu'ils espèrent remonter le courant et ils s'inclinèrent finalement sans rémission par 9 à 2.

Plusieurs joueurs du Beaupré étaient visiblement affectés par la grippe qui sévit actuellement ce qui réduisit sensiblement leur efficacité sur la glace.

ROCKLAND 9 BEAUPRE 2

PREMIERE PERIODE

1—Rockland, Lafleur 0.31
2—Rockland, Lafleur 2.04
3—Rockland, Roy (Lafleur, Labelle) 8.30
4—Rockland, Joly (Lafleur, Roy) 14.50

DEUXIEME PERIODE

5—Rockland, Millette (Beaumond, Pilon) 10.28
Punitions : Denis Roy, Perriard

TROISIEME PERIODE

6—Rockland, Roy (Joly, Lafleur) 0.29
7—Rockland, Joly 0.50
8—Beaupré, G. Côté (Fouquet, Plante) 8.57
9—Rockland, G. Lafleur 9.03
10—Rockland, Lafleur (R. Joly) .. 10.34
11—Beaupré, Dumaine (Plante) .. 13.56
Punition : Nicholson 14.20

5 clubs de la région

Huit des treize équipes de la région québecoise inscrites dans le présent tournoi sont déjà éliminées. Ce sont celles de Lorretteville, Giffard, Beauport, Bienville, Château d'Eau, Montmorency, St-Romuald et Beaupré. Les cinq qui demeurent qualifiées sont celles de : St-Ambroise, Ste-Foy, Sillery, Québec-Ouest et Charny. Le Québec-Ouest est déjà rendu en finale de la section "B". Les autres ont encore de sérieux barrages à franchir. Plus aucune formation de la Côte de Beaupré figure parmi les rescapés à la suite de l'élimination du Beaupré et de la disqualification du Montmorency.

CURLING

CLUB ETCHEMIN

Résultats des rencontres d'hier dans le tournoi des sections : Noël Boldue 12, Alex. Levesque 5; Mme Jacques St-Hilaire 8, Suzanne Gosselin 9, après un bout supplémentaire.

CLUB CAMBRAI

Résultats des parties jouées hier dans le tournoi pour le trophée Turnbull : F. Pelletier 11, G.-A. Richard 6; Mme A. Pugh 10, G. Breton 9; D. Dumas 8, E. Carreau 7; G. Dempsey 11, Mme Prévost 3; A. Fordham 9, A. Lachance 3; C. Bélanger 9, R. Terreau 5.

CLUM QUEBEC

Les compétitions de curling mixtes mettant à l'enjeu les trophées "Brodie", "Mathie" et "Willis" seront disputées du 5 au 19 mars. Tous les clubs intéressés à y prendre part doivent noter qu'ils ont jusqu'au 1er mars, à 8 heures du soir, jeudi pour s'inscrire.

Tous les joueurs qui veulent participer à ces tournois n'ont qu'à consulter les tableaux dans leur club individuel.

HOUSTON, Texas. — Harold Gomes, 131, de Providence, R.I., a knockouté Paul Albe, 126, de Austin, Texas, au 2e round.

Les 32 équipes encore qualifiéec

SECTION "AA"

Ahuntsic
Islington
Montréal-Matha
Toronto Ted Reeve
Chicoutimi
Peterboro
St-Ambroise
London
Wexford
Scarboro
Toronto THL
Boston
Toronto Leafs
Trois-Rivières

SECTION "A"

Ste-Foy
Rimouski
St-Jérôme
Pointe-Claire
Brampton
Sillery
Don Mills
Thetford-Mines

SECTION "B"

St-Vincent-de-Paul
Québec-Ouest

SECTION "C"

Richmond
Amos
Indiens du Québec
Beauceville
Six-Nations
Murdochville
Charny
Rockland

Voici les 20 meilleurs compteurs du tournoi

Noms et clubs	Buts
1—Arthur Quoquochi, Indiens Qué.	11
2—Daniel Desabrais, St-V.-P.	7
3—J.-P. Marcotte, Donnacona	5
4—J.-P. Lapointe, Murdochville	5
5—Gaston Couture, Charny	4
6—Denis Roy, Donnacona	3
7—Guy Lafleur, Rockland	3
8—Denis Brisebois, St-V.-P.	2
—Brian Buckley, Ste-Foy	2
—Jacques Grégoire, Ste-Foy	2
—M. Dionne, Drummondville	2
—Normand Raymond, St-Jérôme	2
—Normand Durocher, St-Jérôme	2
—Richard Lannigan, Amos	2
—Normand Théberge, Amos	2
—Marc Lepage, Beauport	2
—Richard Joly, Rockland	2
—Denis Roy, Rockland	2
—Larry Hill, Six Nations	2
—Dwight Hill, Six Nations	2

CALENDRIER POUR AUJOURD'HUI

8 h. 30 a.m.
Richmond vs Six-Nations 'C'
9 h. 45 a.m.
Charny ou Hershey vs Rockland ou Beaupré "C".
11 heures a.m.
Pointe-Claire vs Brampton "A".
11 h. 30 a.m.
(Semi-finale (Trophée Calder) :
Hershey Cranston (Aréna).
12 h. 15 p.m.
Série Est-Ouest — Chandler vs Alberta.
1 h. 30 p.m.
Don Mills vs Thetford "A".
2 h. 45 p.m.
Ahuntsic vs Islington "AA".
4 heures p.m.
Montréal-Matha vs Toronto Ted Reeves "AA".
5 h. 15 p.m.
Chicoutimi vs Peterboro AA
6 h. 30 p.m.
St-Ambroise de la Jeune Lorette vs London "AA".
7 h. 45 p.m.
Wexford vs Searboro "AA".
9 heures p.m.
Toronto THL vs Boston AA.

Le Hull-Ottawa subit un échec de 3-2 à North Bay

NORTH BAY (P.C.) — Malgré deux ralliements des Canadiens de Hull-Ottawa, les Trappers de North Bay l'ont emporté 3-2, hier soir, dans la LPE.

Les locaux prirent d'abord une avance de 1-0 dans la première période grâce à Walowski, puis Plager égala les chances 1-1 au début du second engagement.

McCammon redonna l'avance aux locaux au milieu de la même reprise, mais Hilts rallia de nouveau les visiteurs avant la fin de la période.

Les clubs de la section "AA" font leur 1ère apparition aujourd'hui dans le tournoi – Onze rencontres seront disputées d'ici ce soir

(Par Jacques REVELIN)

La journée la plus animée du tournoi est arrivée. Depuis 8h.30 ce matin les vingt-deux équipes qui doivent entrer en action aujourd'hui se succèdent à intervales réguliers sur la glace du Colisée où l'on verra enfin les "gros" clubs de l'Ontario s'introduire dans la compétition. Onze rencontres sont au programme. Les deux premières opposeront quatre équipes de la section C parvenues en quart de finale. Quatre formations de la classe "A" en viendront ensuite aux prises pour tenter de franchir un nouveau cap important des éliminatoires. Les six autres parties seront toutes trépidantes car elles confronteront les clubs reconnus comme les plus puissants puisque la plupart porteront les couleurs de villes ontariennes, soit Toronto (2 clubs), Peterboro, Scarboro, Islington, Wexford. En principe, l'équipe victorieuse du présent tournoi sera l'une d'entre-elles mais comme la presque totalité des équipes engagées cette année sont nettement plus puissantes que par le passé, rien ne prouve que la grande finale sera remportée par une formation étrangère à la province de Québec.

HUMBER VALLEY SERA L'EQUIPE A BATTRE

Selon les informations recueillies ici et là et l'avis général des joueurs ontariens, l'équipe de Humber Valley (Islington sera la plus difficile à vaincre car elle a été pratiquement invincible cet hiver. On la verra apparaitre cet après-midi, à 2h.45, contre le club montréalais d'Ahuntsic dans lequel s'aligne l'un des fils de Maurice Richard. Comme l'on ignore quelle est la force des représentants de la métropole il est impossible de prévoir qui l'emportera mais on peut néanmoins supposer que le club d'Ahuntsic aura du fil à retordre si la réputation des joueurs de Humber Valley n'est pas surfaite.

Les autres chocs à voir seront ceux de Montréal Matha-Toronto Ted Reeves, Chicoutimi-Peterboro, St-Ambroise-London, Wexford-Scarboro. Le match le moins équilibré sera probablement le dernier de la soirée car il opposera les jeunes Bruins de Boston aux porte-couleurs de la ville reine, champions de la Toronto Hockey League.

RENCONTRE EST-OUEST

La partie hors concours disputée entre l'équipe la plus à l'Est de Québec et celle venant de la contrée la plus éloignée vers l'Ouest a eu lieu aujourd'hui à l'huer du diner. Elle opposait le club de Chandler aux Indiens de l'Alberta. Ces deux clubs ont été éliminés du tournoi régulier hier matin. Il s'agira donc de leur dernière apparition sur la glace du Colisée et l'on peut penser qu'ils libéreront leurs réserves d'énergie afin de laisser au public québecois un bon souvenir de leur passage.

Prochaines rencontres avant la grande finale

MERCREDI

8h. 30 A.M.—Richmond vs Six-Nations "C".
9h. 45 A.M.—Charny vs Rockland "C".
11h. 00 A.M.—Pointe-Claire vs Brampton "A"
—Ahuntsic vs Humber Valley 'AA'
—Don Mills vs Thetford-Mines 'A'
—Montréal-Matha vs Toronto Ted Reeve "AA"
—Chicoutimi vs Peterboro "AA"
—St-Ambroise vs London "AA"
—Wexford vs Scarboro "AA"
—Toronto THL vs Boston "AA".

JEUDI

—St-Ambroise ou London vs Wexford ou Scarboro "AA".
—Trois-Rivières vs Toronto THL ou Boston "AA".
—Peterboro ou Chicoutimi vs Ahuntsic ou Humber Valley AA.
—Montréal-Matha ou Toronto Ted Reeve vs Toronto Leafs "AA".
—Murdochville vs Charny ou Rockland "C".
—Richmond ou Six-Nations vs Beauceville "C".
—Don Mills ou Thetford-Mines vs Sillery ou Ste-Foy ou Pointe-Claire ou Brampton "A".

SEMI-FINALE "AA" :
—St-Ambroise ou London ou Wexford ou Scarboro vs Trois-Rivières ou Toronto THL ou Boston.

SEMI-FINALE "AA" :
—Peterbor o ou Chicoutimi ou Ahuntsic ou Humber Valley vs Montréal-Matha ou Toronto Ted Reeve ou Toronto Leafs.

VENDREDI

SEMI-FINALE "C" :
—Amos vs Murdochville ou Charny ou Rockland.

SEMI-FINALE "C" :
—Richmond ou Six-Nations ou Beauceville vs Indiens Québec.

SEMI-FINALE "A" :
—St-Jérôme vs Don Mills ou Thetford-Mines ou Sillery.

SEMI-FINALE "A" :
—Sainte-Foy ou Pointe-Claire ou Brampton vs Rimouski.

FINALE "B" :
—St-Vincent-de-Paul vs Québec-Ouest.

FINALE "A" :
—St-Jérôme ou Don Mills ou Thetford-Mines ou Sillery vs Sainte-Foy ou Pointe-Claire ou Brampton ou Rimouski.

FINALE "C" :
—Amos ou Murdochville ou Charny ou Rockland vs Richmond ou Six-Nations ou Beauceville ou Indiens du Québec.

FINALE "AA" :
—St-Ambroise ou London ou Wexford ou Scarboro ou Trois-Rivières ou Toronto THL ou Boston vs Peterboro ou Chicoutimi ou Ahuntsic ou Humber Valley ou Montréal-Matha ou Toronto Ted Reeve ou Toronto Leafs.

On commence à se préparer pour les jeux olympiques d'hiver, à Banff

BANFF, Alta, (P.C.). — Les gens qui moussent les espoirs canadiens d'obtenir les jeux olympiques d'hiver en 1968 ont tenu un colloque, hier, faisant des plans pour les jeux comme s'ils les avaient déjà obtenus pour cet endroit des Rocheuses.

Bien que l'Association de développement olympique de Calgary ait encore sa plus grande difficulté à rencontrer, à savoir l'approbation du comité international olympique l'an prochain, elle a annoncé qu'elle avait déjà retenu les services d'un chef en diètes étrangères.

Elle en est à son deuxième colloque afin d'entendre les rapports des présidents de comités. On y a révélé de nombreux avantages généraux qui pourront faire pencher la décision du comité international.

Il ya d'abord que le Canada n'a jamais été l'hôte des jeux olympiques, qui concluront les célébrations centenaires du pays et, de plus, Banff présente en lui-même un des meilleurs sites de ski au monde.

On peut aussi présenter une patinoire avec une capacité de 10,000 sièges. On dispose d'un endroit idéal pour le village olympique. On aura toutes les facilités possibles dans les environs, de même qu'un ensemble de pistes alternatives disponibles sur le lac Louise. Enfin une tempête récente n'a pas altéré les parcours utilisables.

(Par la Presse Associée)

BIRMINGHAM, Angleterre. — Jacquie Brown, 111½, d'Ecosse, a défait aux points Brian Cartwright, 111¼, d'Angleterre, dans un match de 15 rounds pour le championnat britannique poids mouche.

Les séries éliminatoires au hockey de la Fédération de Québec, affiliée à la C.O.P.

Les séries éliminatoires de hockey pour le championnat de la Fédération de Québec dans les catégories bantam, midget et juvénile sont maintenant commencées. En effet, lors des joutes de première ronde, les Hornets 'midget' du Parc Victoria, champions de l'Ecole de Hockey de l'O.T.J. de Québec, ont blanchi l'équipe de l'Académie Commerciale 'midget' au pointage de 6 à 0. Yves Sansfaçon a compté 3 buts au cours de cette importante joute, et ses coéquipiers Claude Denis, avec 2 buts, et Fernand Ruelland, avec 1 but, ont complété le pointage. Pierre Deslauriers a fourni 4 assistances sur les six buts des siens.

Dans une autre rencontre, de catégorie bantam, les Vampires du Parc Victoria ont défait les équipiers du Collège Classique St-Jean-Eudes au pointage de 12 à 1. Raynald Leclerc a marqué 4 buts, Yvon Drapeau et P[illegible] Vallée, 2 buts chacun pour les vainqueurs. Pierre Goulet a marqué l'unique but des Etudiants sur un brillant effort individuel.

Aussi dans la catégorie bantam, le Paradis de Québec-Ouest a blanchi le Quebec Motor de St-François-Xavier par 11 à 0. Henri Génois a pris la vedette pour les siens avec 5 buts et 1 assistance, alors que Pierre Blais, son coéquipier, a réussi 3 buts et fourni 3 aides au cours de cette éclatante victoire.

Chez les midgets, le Pont-Rouge a difficilement vaincu l'External Classique St-Jean-Eudes au compte de 4 à 3, alors que le but victorieux fut compté moins de deux minutes avant la fin de la joute. Henri Frenette fut le compteur sur ce but de la victoire. Pierre-Jacques Bourassa marqua 2 buts pour les vainqueurs, et J.-Marie Pouliot compta l'autre. Louis Bourassa, Gilles Côté et Jacques-André Blais ont compté les buts du St-Jean-Eudes.

Chez les juvéniles, les équipiers de l'Académie Commerciale y ont été rondement pour écraser le St-Georges de Beauce par 15 à 3. Pierre Lachance fut le gros canon pour les étudiants avec 2 buts et 5 assistances. Jacques Fournier compta 3 buts et donna 2 aides, alors que Raynald Blouin compta 2 buts et fournit 3 aides.

De nouveau chez les midgets, le Quebec Transmission de Québec-Ouest a défait les Maroons de St-Rodrigue par le compte de 3 à 4. Jean-Charles Hamel fut la principale vedette des vainqueurs avec 3 buts et 1 assistance.

Mercredi, 28 février

6h.45—(Bantam) St-Rodrigue vs Ste-Foy

Jeudi, 1er mars

6h.30—(Midget) Ste-Foy vs Sille[illegible]
7h.45—(Bantam) Pont-Rouge vs Sillery
9h.00—(Juvénile) Can. Tire vs Ste-Foy.

Vendredi, 2 mars

7h.00—(Midget) Pont-Rouge vs Hornets Victoria.
8h.15—(Juvénile) Gagnant de Can. Tire vs Ste-Foy VS Pont-Rouge.
9h.30—(Midget) Beauport vs St-Joseph.

Visite de la mairesse de London, à l'hôtel de ville

● Mme F. Gordon Stronach, épouse du maire de London, Ontario, ville jumelle de Québec, a rendu visite à S. H. le maire Wilfrid Hamel, hier, à l'occasion du passage de l'équipe Pee Wee de cette ville dans la vieille capitale. M. J. T. Timmins, vice-président du Tournoi International de hockey Pee Wee, accompagnait Mme Stronach qui agit comme instructeur de son équipe. Cette dernière a été invitée à signer le livre d'or de la Cité lors de sa visite dans les salons de la mairie. On remarque de g. à d., le jeune Jimmy Crawford, de l'équipe de London, Mme Stronach, S. H. le maire Wilfrid Hamel. Les représentants de London alignent les deux seuls jeunes joueurs noirs à participer à ce tournoi. (Photo de l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Voici les nouveaux représentants de Peterboro

● Ces joueurs ontariens de Peterboro feront leur première apparition dans le tournoi au début de la soirée alors qu'ils affronteront les jeunes saguenéens de Chicoutimi. Le fameux Terry Blewett ne semble pas s'aligner pour cette équipe, cette année.

COTES DES BOURSES

TORONTO

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Abitibi	1470	44¼	43½	43½
Acad Atl	500	12¾	12¾	12¾
Acad Atl A	-100	23	23	23
Acad Atl pr	10	102	102	102
Agnew S	100	16½	16½	16½
Alta Dist	800	260	255	260
Alta Dis vt	1240	205	205	205
Alta Dis w	100	125	125	125
Alta Gas	3130	35¼	34¼	34½
Alta Gas B pr	145	107¾	107¼	107¼
Alta Gas w	2565	14⅞	14	14¼
Alta Nat	50	19	19	19
Alg Cen	129	23⅝	23⅜	23⅝
Alg Cen w	330	825	805	805
Algoma	1340	50½	50¼	50¼
Alumini	1192	27⅝	27¼	27⅝
Alum 2 pr	295	48	48	48
Analog	1500	210	200	200
Analog wts	600	69	69	69
Anthes A	65	49	49	49
Anthes B pr	95	100¼	100¼	100¼
Argus	200	46½	46½	46½
Arg 260 pr	90	54½	54	54½
Atlas Steel	811	31¾	31⅝	31⅝
Bank Mont	680	70¾	70½	70¾
Bank N S	906	79½	78½	78⅞
Bath P	105	19	19	19
Bath P A	50	54½	54¼	54¼
Beatty n	50	6½	6½	6½
Beav Lum	50	30	30	30
Bell Phone	2549	57⅛	57¼	57¼
Bowater	1425	6⅝	6½	6½
Brazil	1473	340	335	335
Br Tnk	200	42	40	42
Br Tank pr	110	74	72½	72½
B A Oil	1570	35	34¾	34¾
B C Forest	375	13¼	13¼	13¼
B C Pack A	100	15¼	15¼	15¼
B C Pack B	85	15⅝	15⅝	15⅝
B C Pow	5099	17½	17⅜	17½
B C Phone	265	56	56	56
B C Sug pr	6884	20¼	20¼	20¼
Bruck B	25	315	315	315
Build Prod	825	33½	33	33
Burns	690	9¼	9¼	9¼
Burrard A	200	8¼	8½	8¼
Cal Pow	1305	23⅞	23¾	23¾
Can Cem	615	31⅛	31⅜	31⅝
Can Cem pr	134	29	28¾	28¾
C C C Stone	215	19¼	19½	19¼
C I Fndry	1405	24	23	24
C Pack B	25	54¼	54¼	54¼
Can Wire B	100	12½	12¼	12½
Can Perm	175	79	78¾	78¾
Cdn Brew	8226	59¼	59	59
C Br Alum A	45	10	9¾	10
Cdn Can A	50	14¼	14¼	14¼
Cdn Celan	300	34½	34¼	34¼
C Cel 175	200	37	37	37
C Chem	500	7	7	7
C Chem w	1000	275	260	270
C Collieries	1600	7	6¾	7
C Dredge	300	13¼	13⅛	13¼
C Frbks B	75	7½	7½	7½
C Gas In pr	500	8¼	8	7⅞
C Gas In w	850	390	375	390
C G E	19	39¾	39¾	39¾
C G Sec A	100	18⅝	18⅝	18⅝
C Husky	1035	7½	7⅜	7⅜
C Husky w	400	295	295	295
C Hydro	507	15¾	15⅛	15¼
C Imp Bk C	1415	67¼	67	67
C Ind Gas	700	9¼	9¼	9¼
C I L	110	14½	14¼	14¼
C Marc	1100	5¾	5¾	5¾
Cdn Oil	560	32¼	31¾	32¼
Cdn Oil 5	10	103½	103½	103½
C P R	1665	26⅝	26½	26½
Cdn Pet pr	8200	14½	14	14
Cdn Tire	20	47¼	47¼	47¼
C Tire A	145	38½	38	38½
C vickers	160	23	23	23
C W N Gas	95	17	17	17
C W N G 5½	100	22	22	22
Chrysler	15	62	62	62
Can W prd	225	6¼	6⅛	6¼
Chrysler	15	62	62	62
Coch D A	15	14	14	14
C K P Dev Lt	250	16⅝	16½	16⅝
Col Cell	825	415	415	415
Comb Ent	200	15	15	15
Con Bldg	1310	14⅜	14¼	14¼
Con Bldg pr	500	8½	8¼	8½
Con Bldg w	1925	730	710	710
Con M S	2689	22¼	21⅞	22
Con Gas	1685	20¼	19⅞	20
Con Gas A	15	108	108	108
Copp Clark	100	11¼	11¼	11¼
Corby vt	600	18⅝	18⅜	18⅝
Coronation	2315	9⅞	9¾	9¾
Cosmos	150	13¼	13¼	13¼
Crain R L	150	13⅜	13⅜	13⅜
Crestbrk pr	10	25	25	25
Crestbrk w	1500	⅝	⅝	⅝
Crush Int	3430	9⅝	9½	9½
Crush pr	260	110½	110½	110½
Dale	1850	340	340	340
Dalex pr	25	75¼	75¼	75¼
Dist Seag	545	48	47¼	48
D Bridge	1350	22⅜	22⅛	22¼
D Can Gen	70	143	143	143
Dom Elect	333	9¾	9⅜	9⅜
Dom El wts	450	580	580	580
D Fndry	804	65½	65	65½
D Fndry pr	10	101¾	101¼	101¼
Dosco	100	11	11	11
Dom Stores	3885	13¼	12¾	13¼
Dom Tar	2760	19⅞	19¾	19⅞
Dom Text	595	17¾	17½	17¾
Du Pont	1068	30¾	30¼	30½
Eddy Match	25	33⅜	33⅜	33⅜
Eddy	250	22	22	22
Emp Life	10	181	181	181
Erie A	100	3½	3½	3½
Exquisite	100	11¾	11¾	11¾
Exquisite pr	465	14	13¾	14
Fam Play	260	16½	16½	16½
Fanny F	50	27½	27½	27½
Fed Farms	130	5¾	5¾	5¾
Fed Grain	25	55	55	55
Fleet Mfg	5000	100	95	100
Fleetwood	100	22¼	22¼	22¼
Fndtn	100	11¾	11¾	11¾
Fraser	25	26¼	26¼	26¼
Fr Pete pr	2000	410	400	410
Gatineau	380	34¾	34¾	34¾
Gat 5 pc pr	200	102¾	102¾	102¾
Gen Bake	50	11¼	11¼	11¼
Gen Dev	2550	13¾	13½	13⅝
G M C	30	58	58	58
G P Drlg	1000	70	70	70
G S Wares	150	10	10	10
G S W pr	5	87½	87½	87½
Globe A	225	10¾	10¾	10¾
G Mack A	5	6	½ 6½	6½
G L Paper	1195	18¼	18¼	18¼
G L Pow	25	18½	18½	18¼
G L Pow w	25	750	750	750
G N Gas	100	9¼	9¼	9¼
G N Gas w	100	265	265	265
G W Coal A	100	6¼	6¼	6¼
Gr Wpg G	1393	17¼	17	17½
Gr Wpg vt	14893	17½	17	17½
Gr Wpg 56 w	360	550	550	550
Greyhnd	401	19¼	19⅜	19⅜
Guar Tr	360	56¼	56¼	56½
H Cotton	100	22	22	22
H Cotton pr	10	95	95	95
Hardee	455	10¼	10	10
Hard Carp	115	18⅜	18⅝	18¾
Hi Tower	30	16	16	16
Hoit Ren	1949	17	17	17
Horne Pf	135	355	355	355
Hur Erie	25	57½	57½	57½
Imp Life	39	145	145	145
Imp Oil	2113	50¼	49⅝	50¼
Imp Tob	1480	17¼	17	17¼
Imp Tob pr	200	6¾	6¾	6¾
Ind Accep	1569	31	30¼	30⅝
I Ac 436 pr	30	97	97	97
I Ac 223 pr	150	48½	48½	48⅝
I Ac 273	100	55	55	55
Inglis	339	5¾	5½	5⅝
Inland C pr	141	17¼	17¼	17¼
Inland Gas	300	6¼	6¼	6¼
Inland G pr	200	19½	19½	19½
Inland G W	300	170	170	170
Int Dis wts	80	565	565	565
I M C	149	56¾	56	56
Int Nickel	3013	80¼	79¼	80
Int Util	560	43¾	43¾	43¾
Int Util pr	65	51¼	51¼	51¼
Inter prov	200	7¼	7¼	7¼
Inter pr dis	50	8	8	8
Inter P L	710	83	82½	82¾
Int Sti P	5370	175	170	175
Inv Syn	180	65	65	65
Inv Syn A	750	60½	59¾	60¾
Jefferson	950	9	8¾	8¾
Jeff B w	1750	455	445	450
Jockey C	675	360	355	355
Jock C pr	100	11¾	11¾	11¾
Jock wts	2200	89	85	89
Kelly D A	225	6¼	6	¼ 6¼
Kelly wts	300	280	280	280
Labatt	489	16	15¾	15¾
Lafarge	320	7	7	7
Lakeland	1950	280	270	280
L Ont Cem	925	410	400	400
L Ont Cem pr	250	13¾	13½	13¾
Laura Sec	10	18	18	18
Lau Fin A	375	25	24¼	24½
Lau Fin 6¼	50	21½	21½	21½
Lau F 125	75	22	22	22
Lau F 125	75	22	22	22
Lau F 200	155	33½	33¼	33¾
Lavy	30	23	23	23
Lavy pr	536	9¾	9¾	9¾
Lob Co A	380	370	360	370
Lob Co A w	125	9¾	9¾	9¾
Lob Co pr	20	50¾	50½	50¾
Lob G 1 pr	425	32¼	32¼	32¾
Locana	300	85	85	85
Loeb M	880	24¼	23¾	24½
M B and P R	9000	19¾	19¾	19½
M Leaf Mill	256	14¾	14¾	14¾
Mass F	2014	13¾	13¾	13¾
Mass F pr	20	103	103	103
Mass F pr	210	107¾	107	107
Mass F 3¼	155	183	185	185
Maxwell	50	38	38	38
Mc Cabe	200	240	240	240
M E P C	1450	9	8¾	8¾
Met Stores	240	22¾	22	22
Met Stores pr	200	185	185	185
Mid West	900	185	185	185
Molson A	75	30	29¾	29¾
Mon Foods	1048	14	13¾	13¾
Moet Loco	210	15¾	15¾	15¾
Mont Trst	20	80	80	80
Moore	1433	56¾	56¼	56¾
Nat Drug	75	18¼	18¼	18¼
N Groc pr	20	28	28	28
N St Car	300	21	20¾	21
Nts Wire B	100	13¼	13¼	13¼
Noranda	1340	38½	37¾	38½
N O N Gas	450	21¼	21¼	21¼

(Suite, Toronto, p. 15)

MONTREAL

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi xd	243	43¾	43½	43¾
Algoma	850	50½	50	50⅜
Alumini	2343	27⅝	27½	27½
Alum 2 p	25	48	48	48
Ang Cdn pr	62	51½	51½	51½
Argus	200	46½	46½	46½
Arg 260 p	25	54¼	54¼	54¼
Asbestos	303	33⅝	33½	33⅝
Atlas Steel	1005	31¾	31¾	31¾
Bail S 5¾ pr	250	25½	25¼	25½
Bank Mont	342	70¾	70⅜	70¾
Banq CN	322	77	76½	77
Banq PC	125	51¼	51¼	51¼
Bath P	1600	19	19	19
Bath P A	400	54½	54½	54½
Bell Phone	1851	57⅝	57⅛	57⅜
Bowater	100	6⅝	6⅝	6⅝
Bow Mer pr	50	52½	52½	52½
Brazil	1809	335	335	335
BA Oil	115	35	35	35
BC Pow	4305	17½	17⅜	17⅜
BC Phone	1232	56⅜	56⅛	56⅛
Brown	278	15¾	15⅝	15¾
Bruck A	100	13	13	13
Build Prod	50	33	33	33
Cal Pow	455	23¾	23¾	23¾
Can Cem	526	31½	31½	31½
Can Cem pr	26	29	29	29
CI Fndry	1510	24¼	22⅞	24¼
CAE	50	25	25	25
Cdn Brew	761	59¼	59	59
C Br Alum	790	9⅝	9⅝	9⅝
Cdn Celan	170	34¼	34	34¼
C Cel 175 p	100	37	37	37
C Frbks A	100	10	10	10
C Imp Bk C	275	67¼	67	67¼
CIL	900	14⅛	14	14
CI Pow pr	25	39	39	39
C Marconi	200	5⅞	5⅞	5⅞
Cdn Oil	240	31⅞	31½	31⅞
CPR	1130	26⅜	26⅛	26⅛
Cdn Pet pr	1176	14⅛	14	14⅛
CKP Dev	641	16¾	16¼	16¾
Coghlin	100	455	455	455
Con MS	1615	22¼	22	22¼
C Glass	125	28½	28	28
Coronation	465	9⅞	9⅞	9⅝
Credit F	10	135	135	135
Crush Int	500	9¾	9½	9¾
Dist Seag	1888	48	47¾	48
Dome Pete	300	13	13	13
D Bridge	925	22½	22¼	22¼
D Fndry	50	65½	65½	65½
D Glass	125	80	79	80
D Steel	209	11	11	11
D Stores	1550	13⅝	13½	13⅜
Dom Tar	1904	19⅞	19¾	19¾
Dom Text	775	17¾	17½	17½
Dow Brew	48	55⅛	55⅛	55⅛
Du Pont	141	30¼	30¼	30¼
Electrolux	100	50½	50½	50½
Fam Play	126	16½	16½	16½
Fleetwood	200	23	22¾	22¾
Fndtn	100	11⅝	11⅝	11⅝
Fraser	550	26½	26¼	26¼
Fr Pet pr	325	405	405	405
Gen Elec	11000	75	74⅜	75
Gen Fds	3400	84¼	83¾	83⅜
Gen Mills	4000	30	29½	29½
GMC	29300	55⅜	55	55
Gen Tire	3800	91⅞	90½	90½
Glidden	800	45	44⅞	44⅞
Goodrich	3000	64	63	63¾
Goodyear	8800	44	43½	43⅝
Gr Paige	2400	2¾	2⅝	2⅝
Grand Un	1800	27½	26¾	27½
Gt A P	5500	58¼	57¾	57⅝
Gt Nor R	4200	44⅞	44¾	44⅝
Guulf Oil	18900	43	42½	43
Gumstk	200	47⅞	47⅞	47⅞
Hud Bay M	400	53¾	53¼	53¾
Interlake	700	25½	25⅛	25½
Int Bus	4900	539½	532	536
Int Harv	2900	56	55¾	56
Int Nick	6100	76¾	74½	76½
Int Pap	44245	36½	36⅜	36½
Int Tel	7200	54¾	54¼	54¾
Johns M	5300	56	55	55
Kennecot	7600	82¼	80¾	80⅞
Kresge	1800	32½	32⅛	32¼
Kroehler	3600	17¾	16¾	17¾
Lib McN L	34600	16	15½	15⅝
Litton	7900	130½	127⅝	128
Loew's	8900	43¼	42¾	43¼
Marsh Fld	800	42⅜	42½	42½
Martin	6900	27	26⅜	26⅜
McKee	800	18¼	18	18
Marck	4400	88½	87⅞	88⅛
Mpls Hon	3600	126¾	125¼	125¼
Minn MM	6400	67	66¼	66⅛
Minn Ont	1900	22⅛	22⅜	22⅜
Monsanto	7000	49⅜	48¾	48⅝
Monsanto	7000	49⅜	48⅜	48⅝
Mont Ward	6000	34¼	33¾	34
Nat Aviot	700	28⅛	28½	28½
Nat Cash	2700	119¾	117¼	118½
Nat Dist	3100	27⅞	27⅝	27⅝
Nat Gyps	2700	53⅜	52¾	52¾
NY Cent	3300	18¾	18¼	18⅝
NY Nfl	600	2	1⅞	1⅞
Nor Pac	3100	41¾	41	41
Ohio Oil	4700	44⅝	43⅜	44⅛
Outb Mar	18300	23½	22⅞	23¼
Parke Da	2100	34⅞	34⅜	34¾
Penn RR	4200	17¼	17	17¼
Phelps D	1600	58¼	57¾	57⅝
Philip Mor	600	101¼	101	101
Pit Plate	400	65	64⅞	64⅞
Proc Gam	6500	80	79¼	79¾
Pullman xd	1100	37¾	36¾	37¾
RCA	13900	58	57¼	57½
Repub Stl	3400	57¾	57⅛	57⅛
Rey Tob	14700	78	77	77⅞
Royal Dut	77200	58½	37⅝	38⅛
Sears R	8200	79¾	79¼	79½
Shell Oil	3200	38⅞	38⅜	38¾
Sheraton	1700	17¼	17	17
Sinclair	6900	39⅜	39⅛	39⅛
Socony	7400	55¾	55	55⅝
South Pac	7800	29¼	28¾	28¾
Sperry R	24900	22⅜	22¼	22⅜
Std Brand	2000	72⅜	71¾	72½
Std Cal	22000	59	58¼	59
Std Ind xd	4100	56⅛	56¼	56¼
Std Nj	29800	55⅜	54¾	55¼
Stud Puck	19700	9⅛	9	9
Sun Oil	1300	51	50¾	50⅞
Texaco	20400	57⅞	56¾	57⅞
Tex Sul	8000	20⅞	20⅝	20⅞
Thiokol	6000	40¼	39	39⅝
Tidewtr	3400	22⅜	21⅞	22¼
Timken	800	55¾	55¼	55¾
Un Carb	3000	117¼	116½	117
Utd Aire	2900	45¼	44⅞	45
Utd Corp	8500	8⅛	8⅜	8⅛
US Gyps xd	2500	99½	96	98
US Rubb	2500	56¼	57¼	58⅛
US Steel	12600	71⅝	70¾	70⅞
vanadium	1700	25½	23⅛	23⅝
W Un Tel	5800	37	36⅜	36½
Wesths El	9900	36¼	35⅞	36
Woolwth	1100	84⅛	83⅜	83⅜

Total des ventes: 3,110,000.

AMERICAINE

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Anacon	800	½	⅜	½
Bell Phone	100	54⅜	54⅜	54⅜
Brazil	2200	3¼	3⅛	3⅛
Bunk Hill	300	9½	9⅜	9½
CS Pete	3700	3¾	3½	3¾
Chesebro xd	1100	54¼	55⅜	55⅜
Con MS	1200	21	20⅞	20⅞
Creole	2400	42¼	41⅝	41¾
Crown CP	1500	15¾	15¼	15⅜
Dev Pal	1900	½	½	½
Dome Pete	3500	12½	12¼	12¼
Goldfld	2400	2½	2⅜	2½
Hollinger xd	200	21⅜	21	21
Imp Oil	1000	48	47⅞	47⅞
Imp Tob C	600	16⅝	16¼	16⅜
Ins N A	1700	100¼	98	99
Jupiter	10100	2¼	2⅛	2¼
L Shore	300	2¾	2¼	2¼
Massey F	1700	13	12¾	12¾
Mead John	1700	127	126¾	126½
Min Corp	400	13⅝	13	13
Moly	1700	28	26⅞	27¾
Nat Pete	11300	3¼	2⅞	3¼
Nat Rub	400	30	29¾	29¾
Nj zinc	2500	35⅜	34¼	34⅝
Pac Pete	6600	15	14¾	14⅞
Pac Pet w	1100	8⅜	8⅜	8⅜
Pantepec	300	⅝	⅝	⅝
Pow Corp xd	225	56½	53¾	55¾
Preston	1500	5¾	5¾	5¾
Que Pow	200	4¼	4¼	4¼
Sher Wms	1100	111½	110	110¾
So Pen O	400	34¾	34¾	34¾
Technelr	20500	18½	17⅞	17½
Tms Lux	400	16¾	16¼	16½
Tr Cont wt	200	41¼	41	41¼
Un Gas	700	21	20¾	20¾
Wr Harg	200	⅛	⅛	⅛

Total des ventes: 1,190,000.

DOLLAR CANADIEN

NEW-YORK (P.C.) — Le dollar canadien a baissé hier de 5-64 à 95 7-32 au regard de 95 27-64, mardi dernier.

La livre sterling a baissé de 1-32 à $2.81 35-64.

DOLLAR AMERICAIN

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain était à une prime de 5 1-32 pour cent en devises canadiennes, en progrès de 3-32, hier.

La livre sterling a haussé de 1-4 à $2.95 11-16.

Dollar américain: offert $1.05; demandé $1.05 1-32.

vauze Mines	500	135	135	135
virginia	4000	6	5½	6
Westeel	150	9¼	9¼	9¼
Westville	41500	10	7	10
Woods Mfg	675	40	40	40

Total des ventes: Industries 136,200; Mines et Pétroles 700,100.

NEW-YORK

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	1100	72½	71⅝	71⅞
Address	4600	83½	81½	81½
Allegany	3900	11	10⅞	11
Allis Ch	7600	20¼	20	20
Amerada	18800	125⅜	123	124⅛
Am Can	6000	56⅝	46⅛	46⅜
Am Can	6000	46⅝	46⅛	46⅜
Am Cyan	8600	46	45⅛	45⅜
Am Mot	9800	16½	16¼	16⅜
Am Smelt	1800	60	60	60
Am Std	4500	17	16¾	16¾
Am Tel	10300	132⅛	131⅜	131¾
Am Tob	1700	96	95⅜	95⅝
Ancnda	5600	50⅜	50	50⅛
Armco Stl	1300	69½	68¾	69⅛
Armstg Ck	2300	71¾	70	71¾
Babcock	1900	54⅞	54½	54⅝
Balt Ohio	300	32⅜	32¼	32⅜
Beth Stl	9400	41⅞	41½	41¾
Boeing	11400	54	52⅛	53⅛
Borden	1500	67⅞	67⅛	67⅞
Borg War	2100	44¾	44¼	44¼
Brunswk	35600	36¼	35¼	35½
Bucy Erie	2700	20⅛	20	20⅛
Budd Co	3900	14⅜	14⅛	14⅜
Burl Ind	3800	24⅝	24¼	24¼
Burrghs	8900	46⅞	45⅝	46
Calumet	3700	16¾	15⅝	16
Can Dry	900	25⅞	25⅝	25⅞
CPR	2000	25⅛	24⅞	24⅞
Case jj	1800	7⅜	7½	7⅜
Cater Tr	4800	41	40¼	40⅜
Celanese	5400	41⅛	39⅝	39¾
Ches Ohio	2600	58¼	57¾	57¾
Chrysler	22500	60¼	58½	59⅜
Cities Svc	4300	58⅜	57¼	58⅛
Clevite	700	52¼	52	52
Coca Cola	12000	93¾	93	93½
CBS	3400	42⅛	41¾	42
Coml Solv	3600	32½	32	32½
Con Edis	5700	78½	77¾	77¾
Container	4800	27⅝	27¼	27⅝
Cont Can	10600	44¾	44⅜	44½
Cont Oil	4400	54½	54¼	54¼
Copw Stl	2100	41⅜	39¾	40⅜
Crane Co	400	64¾	64⅜	64¾
Cr zell	800	55½	55	55¼
Curtiss Wr	1800	17⅛	17	17
Deere	8000	56¼	56	56¼
iDst Seag	400	45⅝	45½	45¾
Dome	300	24⅞	24¾	24⅞
Douglas	1300	33½	32¾	32¾
Dow Chem	4900	69	68⅛	68⅛
Du Pont	5300	147½	144	146¼
East Kod	6300	107½	106	107½
Eaton Mfg	1100	38⅜	35⅛	38⅜
El Auto L	500	63	62¾	62¾
El Paso	43000	25¼	25	25⅛
Firestn	2700	46⅜	45¾	45¾
Ford	9300	106⅜	105¼	105⅜
Frueh Tr xd	5600	26⅛	25⅜	25⅜
Gen Dyn	18700	32¼	31⅜	31⅝
Gen Elec	11000	75	74⅜	75
Gen Fds	3400	84¼	83¾	83⅜
Gen Mills	4000	30	29½	29½
GMC	29300	55⅜	55	55
Gen Tire	3800	91⅞	90½	90½
Glidden	800	45	44⅞	44⅞
Goodrich	5000	64	63	63¾
Goodyear	8800	44	43½	43⅝
Gr Paige	2400	2¾	2⅝	2⅝
Grand Un	1800	27½	26¾	27½
Gt A P	5500	58¼	57¾	57⅝
Gt Nor R	4200	44⅞	44¾	44⅝
Guulf Oil	18900	43	42½	43
Gumstk	200	47⅞	47⅞	47⅞
Hud Bay M	400	53¾	53¼	53¾
Interlake	700	25½	25⅛	25½
Int Bus	4900	539½	532	536
Int Harv	2900	56	55¾	56
Int Nick	6100	76¾	74½	76½
Int Pap	44245	36½	36⅜	36½
Int Tel	7200	54¾	54¼	54¾
Johns M	5300	56	55	55
Kennecot	7600	82¼	80¾	80⅞
Kresge	1800	32½	32⅛	32¼
Kroehler	3600	17¾	16¾	17¾
Lib McN L	34600	16	15½	15⅝
Litton	7900	130½	127⅝	128
Loew's	8900	43¼	42¾	43¼
Marsh Fld	800	42⅜	42½	42½
Martin	6900	27	26⅜	26⅜
McKee	800	18¼	18	18
Marck	4400

La Porte Automobiles Ltée

JEAN ROUSSEAU — JACQUES JOBIN — RENE BEAULIEU

Monsieur Paul-E. Bouré, vice-président et directeur des Ventes de LaPorte Automobiles Ltée, annonce la nomination de Messieurs Jean Rousseau, Jacques Jobin et René Beaulieu comme représentants des ventes des automobiles Chevrolet, Chevy II, Corvair, Oldsmobile, Envoy et des camions Chevrolet.

BOURSE DE TORONTO

(Suite de la page 14)

N Q Pow	25	34½	34½	34½
Nor Phone	370	9¼	9¼	9¼
N Phone w	1000	635	600	635
Ocean Cem	250	12¼	12	12
Ont Steel	50	21¼	21¼	21¼
Oshawa A	386	33½	32⅞	32⅞
Overland	50	5⅜	5¼	5¼
Overland pr	100	8⅜	8⅜	8⅜
Page Hers	1340	23¼	23¼	23¼
Pembina	770	9½	9¼	9¼
Pembina pr	10	49	49	49
Penmans	10	36	36	36
Phantom	400	9¼	8⅞	8⅞
Photo Eng	100	14¼	14¼	14¼
Primium	170	260	260	260
Pres Elect	500	17	17	17
Q NGas	2130	8	7¾	7¾
Q N Gas w	220	200	200	200
Quinte A	10	10⅜	10⅜	10⅜
Rapid Grip	150	7¼	7¼	7¼
Reichold	30	8¼	8¼	8¼
Robertson	300	10¼	10¼	10¼
Revenue pr	275	22⅝	22½	22⅝
R Nodwell	3205	7¼	6¾	6⅞
Rothman	1570	10¼	10¼	10¼
Royal Bank	1368	84¼	83½	83⅝
Royalite	892	14¾	14½	14⅝
Royalite pr	300	24⅜	24⅜	24⅜
Russell	1010	12⅞	12¾	12¾
St L Cem A	65	17¼	16½	17¼
St L Cp A pr	10	105	105	105
St Maurice	2000	100	100	100
Salada Fds	1146	16	15¾	15¾
Scythes	5	16½	16½	16½
Selkirk A	300	480	480	480
Seven Arts	1325	11¼	10¾	11¼
Shawin	2150	23¼	22⅞	23¼
Shawin A	185	23¾	22⅞	23¾
Shaw A pr	115	41½	41½	41½
Shaw B pr	5	46	46	46
Silverwd A	50	13½	13½	13½
Simpsons	1824	30½	29½	30
S K D Mfg	500	9¾	9¾	9¾
Slater pr	10	32¼	32¾	32⅛
Slater Stl Ind	250	9¾	9¾	9¾
Slat Ind pr	200	20	19¾	19¾
Somville pr	25	52¾	52¾	52¾
Southam	10400	29⅞	29	29
Stafford	330	440	430	430
St Pav	200	12	12	12
St Radio	801	31	31	31
Stedman	110	13¼	13¼	13¼
Steel Can	1048	78⅜	78⅜	78½
Steinbg A	7525	22⅞	22⅞	22⅞
Ster Pr	45	47	47	47
S Propane	50	13⅝	13⅝	13½
S Propane	50	15⅝	15⅝	15⅝
Suptest ord	1010	15⅝	15⅝	15⅝
Suptest pr	45	102	102	102
Switson	200	150	150	150
Tamblyn	100	19⅜	19⅜	19⅜
Texaco	350	58	58	58
Texaco pr	7	87	87	87
Tor Dom Bk	2260	66¼	66¼	66¼
Tor Star pr	15	64	64	64
Towers	960	9¼	9	9
Towers wts	200	405	400	400
T Fin A	955	52¾	52½	52⅝
T Fin 57 w	2105	12⅝	12¼	12½
Tr Can P L	3325	26⅛	26¼	26⅛
Trans Mt	5370	14⅝	14⅜	14⅝
Trans P P L	770	35	24¾	35
Union Ace	350	10¼	10	10
Un Gas	1890	22¼	22	22
U Fuel B	25	32	32	32
Union Oil	1475	14½	14⅜	14⅜
vanadium	500	155	155	155
vendomat	75	7⅜	7⅜	7⅜
vic G Tr	150	58	57½	58
v Dare pr	70	15	15	15
vulcan	25	5¼	5¼	5¼
Wainwr	100	125	125	125
Walk G W	1383	58¼	58	58
Wat Equip	900	485	465	465
Webb Knp	200	240	240	240
Westcoast	879	21½	21½	21½
Westcost vt	1080	20½	20¼	20½
W C Brew	15	35¼	35¼	35⅛
W Copper	300	135	130	130
Westfair	5	40¼	40¼	40¼
Weston A	921	18¾	18⅝	18⅝
Weston B	306	20	20	20
Westn 4½ pr	50	98	98	98
Westn 6 pr	10	109	109	109
West A wts	375	11¾	11¾	11⅝
White 1 pr	50	30¼	30¼	30¼
Wood J A	450	38⅞	38¼	38⅛
Woodwd A	825	16	16	16
Wdwd A w	60	550	550	550
zenith	900	340	340	340

CURB

Asbestos	605	33½	33¼	33½
C D Sug	299	25⅞	25⅞	25⅞
C G Inv	50	40½	40½	40½
G Paper	752	41	40½	41
D Glass	150	80¼	80¼	80¼
D Oilcloth	150	26½	26	26
Leb Inc	510	12	11⅞	11⅞
Maclaren B	50	27	27	27
M O Paper	100	23⅝	23⅝	23⅝
Ogilvie	25	52½	52½	52½
Price Br	50	53	53	53
seller's	25	24½	34½	34½

PETROLES

Ap Cons	4602	45	44½	45
Anchor	500	7½	7½	7½
Anglo Am	1308	980	915	980
Almimex	2510	250	238	238
Asamera	2400	110	102	103
Bailey S A	3072	10¼	10	10
Bailey S pr	100	22¾	22¾	22¾
Bail 5½ pr	240	25¾	25½	25¾
Bata	3590	7½	7½	7½
Calalta	100	25	25	25
Cabol	132	232	232	232
Cal Ed	1620	27½	26¾	26¾
Calvert	1500	32	32	32
Camerina	100	235	235	235
C Oil Lds	2100	102	100	100
C S Pete	3500	395	380	935
C Chleftn	500	94	94	94
C Delhi	2203	510	500	505
C Delhi wts	463	270	260	260
Cdn Dev	750	410	400	400
C Ex Gas	1800	169	167	187
C Homestd	1100	108	105	108
G Williston	6100	56	56	56
Cent Del	4314	810	800	800
Charter Oil	1000	155	150	150
C Mic Mac	5900	425	415	415
C West P	300	195	193	193
Dev Pal	800	54	54	54
Dome Pete	3100	13¼	12¾	12⅞
Duvex	3000	5	5	5
Dynamic	3000	45	45	45
Fargo	300	390	385	390
Gr Plains	350	14⅝	14⅝	14⅝
Home A	925	14⅝	14⅝	14⅝
Home A	925	14⅝	14⅝	14⅝
Home B	2580	14¼	14	14¼
H B Oil G	1132	19⅝	19¼	19⅝
Landa	40	320	320	320
Marigold	1400	8	8½	8½
Medal	4495	288	280	287
Mill City	1000	16½	16½	16½
Murphy Oil	825	375	350	375
Nat Pete	2100	320	305	320
N Davies	7000	10	10	10
Northcal	8150	7	6½	7
N C Oils	920	205	205	205
Okalta	1600	12½	12½	12½
Pac Pete	2225	15⅝	15½	15⅝
Pamoil	4050	43	43	43
Permo	1240	35	35	35
Peruv Oil	500	150	150	150
Petrol	1600	58	58	58
Phillips	4200	27	25	25
Place	17700	47	45	46
Ponder	1100	68	65	65
Provo Gas	2900	213	210	211
Quonto	1541	15	15	15
Ranger	1300	153	150	153
Sarcee	3000	120	113	120
Secur Free	2530	610	590	600
South U	24500	21¼	21	21½
Spooner	6500	14½	14	14
Stanwell	1666	33	33	33
Tidal	10825	114	104	105
Triad Oil	1500	187	181	185
Un Oils	6300	165	162	164
Un Reef P	11375	28	25	28
Wayne	28800	32½	31	31½
Westates	449	525	525	525
W Decalta	2550	122	120	122
Windfall	23971	22	18½	19
Yan Can	57975	8	6½	7

Total des ventes: 2,838,000.

MINES

Abacus	4570	17½	15½	15½
Acad Uran	5500	8½	8	8½
Advocate	950	600	600	600
Agnico	2063	82	80	82
Akaitcho	600	36	34	34
Alba Expl	2500	4	4	4
Amal Rare	5300	20	19½	20
Anacon	1100	43	41	42
Anglo Hur	200	960	960	960
Ang Rouyn	7000	15	14	15
Ansil	7500	11	11	11
Arcad wts	5000	2	1½	1½
Area	300	108	104	104
Arjon	5500	10	10	10
A Arcadia	107010	77	67	76
A Arcad Bw	5000	27	25	25½
Atl C Cop	1900	104	101	101
Atlas Yk	500	6	6	6
Atlin Ruf	1000	8	7½	8
Aumacho	1000	8½	8	8½
Aumaq	2700	6½	5½	6½
Aunor	100	380	360	360
Bankfield	500	20	20	20
Barnat	3300	138	135	137
Bary Expl	2500	26	25	25
Baska	2000	10	10	10
Belcher	1300	48	46	48
Bethlm	14000	247	236	247
Bevcon	1071	11	11	11
Bibis	1000	8	8	8
Bidcop	118410	25½	21	21½
Black Bay	15100	15	14	15
Bordulac	3000	6	5	6
Bouzan	1500	50	50	50
Bralorne	1945	685	675	675
Broul Reef	900	30	30	30
Brunswick	100	410	410	410
Buffad	47000	7½	6½	7½
Buff Ank	3800	250	225	250
Cadamet	875	9	9	9
Camp Chib	3020	625	610	615
C Tung	1280	207	205	207
C Astoria	3000	7½	7½	7½
C Dyno	4770	89	88	88
C Malart	1175	35	35	35
C N Inca	4000	10½	10	10
Cdn N W	4200	16	14	15
Cbllica	1600	102	101	101
Can Erin	3000	23½	23	23½
Captain	500	6½	6½	6½
Cariboo	1000	150	145	145
Cassiar	2235	11⅝	11⅝	11⅝
Cent Pat	750	174	172	173
Chester	4000	29	28	28½
Chib Kay	3000	15½	15½	15½
Chimo	3500	71	68	68
Coch Wit	6125	525	510	520
Coin Lake	3500	36	36	36
Comb Met	4166	21½	21	21
Conlagas	500	88	88	88
Con Key	5500	17½	17	17
C Callinan	2000	11	11	11
Con C Cad	500	4	4	4
C Discov	1365	170	166	166
C G Arrow	500	35	35	35
C Hall	13500	45	44	44
C Marben	5300	46	42½	45
C Marcus	2400	114	105	105
C Magul	600	100	100	100
C Morrison	19200	61	59	61
C Mosher	1600	215	211	211
Con Negus	2200	12½	12	12½
Con Que	2000	42	40	41
C Red Pop	1000	6½	6½	6½
Conwest	350	660	660	660
Cop Corp	5000	14½	14½	14½
Coprand	2724	126	125	126
Coulée	19700	49	45	47
Courvan	5000	13½	13	13
Cowich	3000	62	60	60
Craigmnt	140	19	19	19
Crowpat	2000	8½	8½	8½
Cusco	4000	4½	4½	4½
Daering	500	12½	12½	12½
D'Aragon	1000	21	21	21
Deer Horn	600	21	21	21
D'Eldon	101017	22½	20	21
Delhi Pac	9500	44	42	42
Delnite	5282	47	47	47
Denison	1491	11¾	11¾	11¾
Dickenson	1551	380	370	370
Dome	40	26	26	26
Donalda	3500	10	9½	9½
Duraine	500	22	22	22
Duvan	4550	10½	10	10½
E Ambbi	2100	5	5	5
East Mal	425	225	225	235
East Sull	3200	176	176	176
Elder	1700	163	160	163
Eldrich	2500	11	11	11
El Sol	1000	5	5	5
Eureka	12100	19	18	18
Falcon	3295	59¾	59	59¾
Faraday	900	170	165	165
Fatima	9500	24	22½	22½
Francoeur	6000	10	9½	9½
Frobisher	5650	15	14	14
Galtwin	2100	8	8	8
Geco Mines	2100	8	8	8
Genex	3900	15	15	15
Giant YK	720	955	955	955
Glacier	5000	21	20	21
Glenn Uran	1000	5	5	5
G F Mining	2000	19	18¼	18¼
Goldray	2000	26	25	26
Grandroy	3000	14	14	14
Grandue	7215	340	310	320
Gulf Lead	6500	10	9¼	9½
Gunnar	14180	975	950	960
Gwillim	2000	5	5	5
Har Min	2500	9	9	9
Hasaga	2000	14	14	14
Hastings	300	105	105	105
H of Lakes	9500	18	17	18
Headway	41700	40	33¾	36
Heath	3500	8½	8½	8¼
Hish Bell	500	243	226	226
Hollinger	408	22½	22¾	22½
Howey	1215	230	225	225
Hud Bay	720	56¾	55¾	56¼
Hu Pam	2500	14	13	13
Hydra Ex	3301	47	45	47
Inspiration	4133	48	45	45
Irish Cop	2300	86	86	86
Iron Bay	100	232	232	232
Isa	2700	88	88	88
J Waite	32700	25½	22½	25
jacobus	3600	64	63	63
jellicoe	2000	5½	5	5
joburke	3000	8	8	8
joliet	1600	29	27	29
jonsmith	7500	17	16	16½
jowsey	2100	31	30	30
Kerr Add	2425	950	935	935
Killembe	500	300	295	300
Kirk Min	1581	32	32	32
Kirk Town	3000	9½	9½	9½
Kopan	1500	12	12	12
Lab Min	460	27¼	27	27
L Dufault	5400	560	545	550
Lake Ling	1700	8	8	8
L Osu	1000	13	13	13
L Shore	210	295	295	295
Lamaque	438	365	360	360
Langis	1500	43	43	43
Latin Am	67800	100	95	98
Leitch	1400	163	162	162
Lencourt	17000	8	8	8
Lexindin	6000	3½	3	3
L L Lac	1200	180	179	179
Lorado	30950	201	194	197
Lorado wts	26750	99	91	96
Louvicr	13000	10	9	9½
Lyndhst	2000	14	13½	13½
Macassa	940	325	325	325
Macdon	3500	27	26	27
Macfie	5000	4	4	4
Mac Leod	200	105	105	105
Madsen	3340	225	221	224
Malartic	240	95	95	95
Maneast U	1000	4½	4½	4½
Marboy	4000	14½	14½	14½
Marcon	3000	8	8	8
Maritime	2800	76	76	76
Martin	27700	53	50	53
Matatch	500	8	8	8
Maybrun	49200	14	9½	11½
Mc Intyre	78	49¼	49¾	49¼
Mc Ken	19300	18½	16½	17
Mc Wat	8500	54	52	54
Mentor	2000	51	51	51
Merrill	1500	86	86	87
Meta Uran	2000	10	10	10
Midrim	1000	28½	28½	28½
Min Ore	500	5½	5½	5½
Moneta	2900	72	71	72
Mt Wright	6231	139	133	138
Murray M	11700	120	118	118
Nama Cr	3000	12½	12	12½
Nat Expl	1000	7½	7½	7½
New Ath	2000	28	28	28
New Bld	15500	15	14	14½
New Cal	1400	23	23	23
N Goldvue	5000	4½	4	4
New Hosco	10300	104	99	101
New jason	667	7	7	7
N Kelore	2000	8	7½	7½
Newlund	4600	18	17	18
N Man	2000	31	31	31
N Mylama	9100	39	36½	36½
N Senator	136200	13½	11	12
Nickel M S	2000	53	51	53
Nipissing	1800	150	145	150
Nor Acme	15000	29½	28	28
Norbeau	500	35	35	35
Normetal	4100	296	290	290
Norpax	4400	19½	18½	19½
N Coldstrm	500	71	71	71
Northgate	17889	510	500	505
N Rank	5500	45	44	45
North Can	3460	265	255	260
N Beauc	620	265	255	260
N Beauc	620	50	50	50
Nudul	500	12½	12½	12½
Obaska	4000	6	5½	5½
O'Brien	1100	58	58	58
Oka Rare	500	8	8	8
Opemiska	700	605	600	600
Orchan	900	214	211	214
Ormsby	1000	29	29	29
Ostsko	39500	111	97	106
Paramag	5000	8½	8	8½
Patino M	200	750	735	735
Paymast	2000	15	13½	13½
Pax Int	13900	30	28	30
Peerless	12000	46	44	45½
Pick Crow	32	55	55	55
Placer	105	28	28	28
Prs Air rts	23100	2½	2	2½
Purdex	6000	4½	4½	4½
Que Ascot	500	9	9	9
Que Chib	4925	25	25	25
Que Lab	122500	8½	7½	8
Que Lith	200	440	430	430
Q Mattagami	4000	28	26	27
Q Metal	1900	97	97	97
Quemont	215	10¼	10¼	10¼
Radiore	3750	54	52	53
Raglan	19000	55	52	55
Rayrock	1000	90	90	90
Realm	119000	10½	8¼	9
Rexspar	1000	12½	12	12
Rio Algom	3445	975	965	965
Rio Rup	10333	6	5½	6
Rix Athab	28600	50	48	50
Roche	3900	8½	8½	8½
Rowan Con	500	5½	5½	5½
Ryanor	1700	10	10	10
San Ant	200	185	185	185
Satellitte	500	18	18	18
Sherritt	6428	440	420	425
Silvmaq	7750	26	24	26
Siscoe	1350	160	159	159
Stanrck	410	180	180	180
Steelcy	500	4½	4½	4½
Steep R	3675	785	760	775
Sturgeon	1700	20	20	20
Sud Cont	3000	8	8	8
Sullivan	650	161	160	160
Sunburst	19900	22½	21	21
Taurcan	2000	40	40	40
Teck H	1728	158	152	158
Temag	1500	160	98	98
Territory	2840	14½	14	14½
Thom L	1100	100	100	100
Tombill	6700	118	113	117
Tormont	9500	49½	47	49½
Tribag	7200	56	54	56
Ult Show	60100	10½	9½	9½
U Mining	1100	20	20	20
Un Keno	816	835	825	825
Upp Can	2200	179	175	179
vandoo	16500	6	6	6
vauze	520	155	147	155
ventures	1075	59¾	59	59¾
vespar	1333	15	15	15
violam	1500	85	85	85
Walte Am	925	820	815	820
Weedon	4000	4½	4½	4½
Werner	21000	15½	14	15
W Surf I	1000	19	19	19
Wilroy	5750	164	161	163
Wilterv	76750	22	19	19¼
Wr Harg	2960	100	100	100
Yale Lead	2800	10	10	10
Y K Bear	1600	97	97	97
Young H G	200	21	21	21
Yukeno	2000	4½	4½	4½
zenmac	2500	20	17½	20

CURB

Bulolo	1095	810	800	810
Yukon Con	500	50	50	50

CORRECTIONS — INDUSTRIES

Merrill	1800	87	86	87
Cdn Celan	300	34½	34¼	34½
Cdn Dredge	300	13¾	13¼	13¾
C Gas En pr	300	8¼	7¾	7¾
Dom Text	595	17¾	17½	17½
Gen Dev	2550	13¾	13½	13⅝
B Cotton	100	22	22	22
Int Nickel	2015	80¼	78¼	80
Walker G W	1383	58¼	58	58
Wood J A	450	38¾	38¼	38½

PETROLES

Almimex	2510	250	238	238

MINES

Comb Met	4166	21½	21	21
Con Que	2000	43	40	41
Hud Bay	720	56¼	55¾	56¼
Yukeno	2000	4½	4½	4½

TITRES LES PLUS ACTIFS —

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
M B and P R	9000	19¾	19¾	19½
Cdn Brew	8226	39¼	39	39
Levy	5510	16	15¼	15¾
Trans Mt	5370	14¾	14¾	14¾
B C Power	5099	17¾	17¾	17½
PETROLES				
Yan Can	57975	8	6½	7
Wayne	28800	32½	31	31½
South U	24500	21½	21	21½
Place	17700	47	45	46
Tidal	10825	114	104	105
MINES				
N Senator	136200	13½	11	12
Que Lab	122500	8½	7½	8
Realm	119000	10½	8½	9
Bidcop	118410	25½	21	21½
Arcadia	107010	78	67	76

Qui obtiendra le vote ouvrier lors des élections fédérales ?

(Par JAMES NELSON)

OTTAWA — (P.C.). — Lequel des trois principaux partis politiques obtiendra le vote ouvrier lors des prochaines élections fédérales ?

Le Nouveau parti démocratique est confiant de disposer du vote ouvrier en se basant sur le fait que la constitution du NPD a affilié directement les syndicats à l'élément socialiste, s'assurant de ce fait l'appui financier des syndicats.

Par contre, les libéraux se proclament les amis traditionnels des ouvriers. Ne sont-ils pas les parrains de l'actuel code du travail et n'ont-ils pas été les auteurs de la plupart des mesures de sécurité sociale approuvées par le parlement canadien.

Les conservateurs aussi se proclament les alliés traditionnels de la classe ouvrière et ce depuis le début de la formation des partis politiques au Canada. Ils soutiennent que la majorité écrasante qu'ils ont obtenue, lors du scrutin de 1958, est attribuable dans une large mesure à l'appui de la force ouvrière qu'ils conserveront lors des prochaines élections générales.

Y a-t-il un vote massif ?

La plupart des hommes politiques doutent toutefois qu'il y ait un véritable vote ouvrier massif au Canada. Les prochaines élections générales susciteront un intérêt particulier puisqu'elles permettront de constater si le NPD est en mesure de s'assurer un vote ouvrier solide ou si la classe ouvrière continuera, comme par le passé, à répartir ses faveurs parmi les différents partis en se basant sur les préférences individuelles de chaque votant.

Un sondage

Une espèce de sondage sera effectué dans deux semaines lorsque les grandes centrales syndicales telles que le Congrès du Travail du Canada et la Confédération des travailleurs catholiques du Canada présenteront leur mémoire annuel au cabinet Diefenbaker en même temps que le comité législatif de la Fraternité des cheminots.

Habituellement, ces mémoires abordent une multitude de sujets tout en insistant davantage sur la législation ouvrière et les problèmes économiques qui sont d'un intérêt particulier aux unions ouvrières concernées.

Ce n'est que quatre mois à peine après avoir été portés au pouvoir, en 1957, que le premier ministre, M. John Diefenbaker, et ses collègues du cabinet, ont reçu leurs premiers mémoires soumis par le CTC et les autres centrales syndicales. Le gouvernement a tenu compte d'une façon ou d'une autre, de toutes ces recommandations, à l'exception d'une seule laquelle réclamait une revision complète du code du travail ainsi qu'une enquête royale sur les méthodes de régler les conflits ouvriers.

Il ne faut pas perdre de vue cependant que depuis 1957 un changement subtil est survenu dans les relations entre le gouvernement et le Congrès du Travail du Canada. En effet, on peut s'imaginer que le cabinet fédéral n'oubliera pas que les leaders syndicaux sont en quelque sorte les pères du Nouveau parti démocratique, l'un des adversaires du parti conservateur-progressiste aux prochaines élections.

Cours de religion

Le Rév. Père Adalbert Hamman, o.f.m., de France donne des conférences aux étudiants, le jeudi, à 10 h., pendant le mois de mars, à l'amphithéâtre de l'Université.

Le R. P. Hamman qui est un théologien de grand renom, dirige avec M. Marrou, professeur de Sorbonne la collection **Credo,** essais théologiques pour notre temps, et la collection **Lettres chrétiennes,** sorte de pléiade chrétienne dont trois volumes ont déjà paru et deux autres sont sous presse.

Glenn influence les nouvelles mamans

Ogden, Utah — (P.A.) — Pour commémorer dans sa famille la mise en orbite du colonel John Glenn autour de la terre, Mme H. Ray Hill qui a eu le bonheur de donner naissance à un fils, le 20 février dernier, jour de l'exploit spatial américain, a décidé de baptiser son poupon "Orbit".

Comité de finances à Jean de Brébeuf

Le révérend Frère Roland Fortin, S.J., recteur du Collège Jean-de-Brébeuf, a annoncé la création d'un Comité de Finances qui aura la responsabilité d'administrer le Fonds Jean-de-Brébeuf dont l'objectif est de pourvoir aux exigences maétrielles et académriques, présentes et futures, du Collège.

Bériault subira son procès en octobre

ST-JEAN, Qué. (P.C.) — L'avocat Jean-Marie Bériault, un organisateur de l'Union Nationale qui a été suspendu par le Barreau de Montréal, subira son procès le 22 octobre pour répondre à une accusation de parjure. Il a été libéré sous un cautionnement de $20,000 à l'issue de son enquête préliminaire devant le juge Gérard Denis, hier.

VOYEZ LA CIRCULAIRE DISTRIBUEE CETTE SEMAINE !

CIRCULAIRE

ESCOMPTES JUSQU'A 30% SUR LES SPECIAUX EN VENTE CETTE SEMAINE !

SERVICE & PRIX

BOEUF HAUT DE COTE LA LIVRE .39 ESCOMPTE DE 30%

EN PLUS DES ESCOMPTES FORMID

L'ACTION CATHOLIQUE

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Membre de L'A.B.C.
et de la Presse Canadienne
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec 2
Imprimé et édité par la Compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE LIMITEE
Place Jean-Talon, Québec 2
TEL.: Echange privé 522-4771
Charles-H. Robitaille,
gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez

522-4771

et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale", les autres, dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
TEL.: 524-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
TEL.: 524-9944

TABAGIES J.-E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
TEL.: 523-0738
115 est, St-Joseph
TEL.: 524-1103
61, rue Ruade
TEL.: 523-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
Hôtel St-Roch
522-3921
2471, Chemin Ste-Foy
681-4342
1199, 4ème Avenue
524-0350
698 boul. Charest Est
525-0045
855, rue St-Joseph Est
522-0131
(Elévateur Gosselin)
417, St-Vallier Est
524-0322
Centre Achats Canardière
2491, boul. Ste-Anne
661-3063
303, rue St-Joseph Est
524-0054
950, rue St-Jean
522-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

Semaine .25

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$4.75	$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.75	$4.50	$9.00	$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (journal du jeudi sans supplément) $4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien $10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire $5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien $18.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire: $7.50 par année

A vendre — Divers

REPARATIONS, PIECES ET SERVICE pour

LAVEUSES

toutes marques et modèles.

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.

351 est, boul. Charest — Tél.: 529-8479

21200—14-2 (l.mer.v. au 13-4) 21

LA MACHINE A COUDRE CANADIENNE

Distributeur des marques
"WHITE" "NECCHI" "BERNINA" "ARROW" "BROTHER"
1995, AVENUE MONUMENT, GIFFARD — TEL.: 663-7243

MACHINES A COUDRE SINGER

Reprises en échange — Garantie 5 ans

SPECIAL

19.50

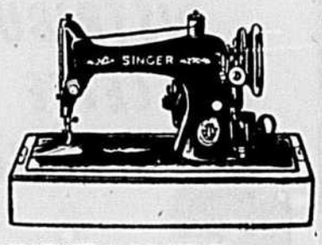

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE

21422 22-2 (6 fs) 21

A vendre — Divers

A VENDRE, set de cuisine: 8 chaises, 1 table et 1 fauteuil, de confection spéciale. S'adresser à 1385, DORCHESTER-NORD, Québec.
21480 24-2 (6 fs) 21

COFFRES-FORTS pour bureaux et maisons privées, $67. et plus, aussi Filières 4 tiroirs $47.50 et plus, MONARCH SAFE, 475, St-Anselme, Québec — Tél.: 522-3306.
20809—29-1 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 154, du Roi, Québec — 525-9426.
20720—29-1 (1 ms) 21

MACHINES A COUDRE

STOCK DE faillite, machines à coudre de toutes marques, avec garantie du manufacturier, balayeuses et polisseuses, radios transistors, etc. paiements faciles. 663-7243.
21423—22-2 (12 fs) 21

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539 soir jusqu'à 9 heures.
20885—7-2 (1 ms) 21 jno

MACHINES A ECRIRE USAGEES EN PARFAITE CONDITION $35.

ET PLUS, Clément & Clément, Inc. 511, est, boul. Charest (en face Cie Paquet), Québec. Tél.: 529-9244.
21001—6-2 (1 ms) 21

EQUIPEMENT restaurants usagé, poêle à patates frites, tables à salade frigorifiques, tranche - patates. Silex, poêles à hot-dog, grille - pain, mélangeurs, laveuses de vaisselle, peleuses de patates Hobart, machines à Bar B-Q. Prix raisonnables et conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY, INC., 775, Côte d'Abraham, Québec.
20843—31-1 (l.mer.s. au28-2) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne, Enr., 436, 3e Avenue — 529-7606.
21282—19-2 (1 ms) 24

Brûleurs à l'huile

EUG. DESROCHES & FILS LTEE

REPARATIONS et ajustement de carburateurs pour brûleur. — 559, St-Vallier-Ouest. 525-4946.
21159—13-2 (1 ms) 35-A

NETTOYAGE $4.00

VENTE AUX PLUS BAS PRIX du marché des brûleurs Lynn, ABC Victor, Kemac et Boston Breeze. Réparations de carburateurs. — L. PARENT, 198, 3ème Avenue. — 524-4990.
21407—22-2 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER, édifice Caisse Populaire Notre-Dame de Grâce, coin de Mazenod et Franklin.
21400—22-2 (1 ms) 37

EDIFICE GUILLEMETTE

466, DE LA COURONNE, près boul. Charest, bureaux modernes, gicleurs automatiques, ascenseurs passagers et "freight". Divisions au choix du locataire. S'adresser G. Wagner, suite 214. Jour: 523-9829; soir: Mme Norman, 527-1579.
21340—20-2 (1 ms) 37

Chambres et pension

ST-ALBERT LE GRAND, famille privée, moderne. TEL., 623-3836.
21472—24-2 (6 fs) 46

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. TEL.: 525-5158.
21220—15-2 (1 ms) 60

EQUIPEMENT de bureau de Québec. Vente, service, locations. Beau choix de machines à écrire, neuves et usagées à prix très modique, aussi machines à additionner. 560, Côte d'Abraham. TEL.: 524-7300.
21218—14-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE — CLAVIGRAPHES ROYAL, UNDERWOOD, 530, Côte d'Abraham. Tél.: 522-1539. Location clavigraphes $6.00 par mois ou 3 mois $15.00 — Réparations, vente clavigraphes. Accessoires de bureau.
21221—15-2 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, INC. 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location $6. par mois ou $15. par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbones, fournitures bureaux.
21050—8-2 (1 ms) 60

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051. B. GAGNE, INC., 265, de la Couronne, Québec.
21240—15-2 (3 ms) 60

Dentistes

Dr LEON LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston — Fermé les mardis et jeudis soir — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
21061—8-2 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY COURS PAR CORRESPONDANCE

8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années, scientifiques, garçons et filles, 11e pour aspirantes gardes - malades, diplôme du département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131, HAUTE VILLE, Québec. Tél.: 837-7539.
21411—22-2 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE

SECONDAIRE 8e à 12e, garçons, filles et adultes. INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin Ste-Foy. — Québec 6.
21409—23-2 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889— 522-6160 — 653-1853.
21450—23-2 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS 1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo-comptabilité. TEL.: 522-7490.
21082—9-2 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
20538—1-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de 6e à la 12e année commercial et scientifique (Examens du département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
21410—22-2 (1 ms) 81

HOMMES DEMANDES

PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines, tel que mécanique automobile, soudure générale, et soudure à haute pression, $150. Demandez prospectus. INSTITUT TECHNIQUE "MELOCHE", 451, 3ième Avenue, Québec.
21060—8-2 (1 ms) 81

Entrepôts à louer

ENTREPOT à louer, 4,000 pieds de plancher. Bâtisse à l'épreuve du feu. TEL.: 681-6091.
21224—15-2 (1 ms) 86

Femmes, filles demandées

VOICI "AVON" MESDAMES! Annonces entendues et connues de tous, profitez de cette publicité, devenez représentantes "AVON". Ouvertures à St-Malo, St-Sauveur, Ste-Foy, Notre-Dame des Laurentides. Téléphonez aujourd'hui: 523-7706.
20878—12-2 (13-14-26-27-28-2) 90

Hommes demandés

DEMANDE IMMEDIATEMENT: — Homme travailleur, qui possède une automobile, pour distribuer à 1500 clients, les nouveaux produits UTILEX, si populaires partout. Pour renseignements, écrire à UTILEX INC., C.P. 39, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
20894—5-2 (1 ms) 105

Hommes demandés

POUVEZ-VOUS fournir automobile? Etes-vous intéressés à gagner $125. par semaine? Téléphonez à FULLER BRUSH CO. LTD, 522-8277.
21048—8-2 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

DOUBLEZ VOS REVENUS en vendant les Produits Bérubé. Ecrivez: PRODUITS BERUBE, St-Alexandre (B) Kamouraska, P.Q.
20906—2-2 (1 ms) 106

GARDIEN ET CUISINIERE POUR CAMP DE CHASSE ET DE PECHE

ON DEMANDE un couple marié, pour garder camp privé, dans la Mauricie du 1er mai au 31 octobre. L'homme devra avoir expérience de guide et connaissances de mécanique et menuiserie. La femme devra être bonne cuisinière. Nous exigeons bonnes références et accorderons salaire intéressant. Si intéressés, veuillez communiquer avec GERMAIN GARIEPY, C. P. 301, Sorel, Qué.
21373—26-2 (6 fs) 106

ST-CYR & FRERE

GUITARE 14.50, batterie $99.50, accordéon 2 clefs $10.50, tourne-disques (Pick-up) $27.95, trompette, $29.95.

754, ST-JOSEPH EST
Tél.: 522-1233 - 522-1234
21131—10-2
(l.mer.s. au 7-3) 115

Logements à louer

POUR LE 1er MAI, une ou deux personnes, logement moderne, deux pièces, chambre de bain, plus cuisinette. $45.00 par mois. S'adresser à 26, FERLAND, app. 1.
21513—27-2 (6 fs) 118

Quartier St-Sauveur

180, ST-LUC, logements 3 et 4 pièces, modernes, chauffés. S'adresser MME ROSS, app. 14. Tél.: 523-9829.
21341—20-2 (1 ms) 118

Machineries

MACHINES D'ASCENSEUR

QUELQUE PEU usagées, à vendre. Ecrire Casier 1002, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
21419 22-2 (18 fs) 120

SOUFFLEURS A NEIGE "SICARD" ACTIONNE PAR MOTEUR CATERPILLAR D-13,000. Camions avec charrue et aile de côté "marque Sicard" Camion Mack 7 tonnes, 3 différentiels. Chargeur sur chenilles, Caterpillar 1957, modèle 977. Grader Allys Chalmer, gros modèle.

MACHINERIE MAHEUX

500, avenue St-Sacrement
Québec. TEL.: 683-8940
21449—23-2 (6 fs) 120

Machines à coudre

SAMSON SEWING MACHINE

VENTE MACHINES à coudre, conditions faciles. Réparations garanties un an. 233, St-Vallier-Ouest, Québec. TEL.: 523-0011.
20893—5-2
(l.mer.s. au 4-4) 120-A

Maisons à vendre

ST-ROMUALD, 7 appartements plus chambre de bain, très belle place près du fleuve, bon prix, cause départ, 839-9013.
21512—27-2 (6 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy — TEL.: 683-4446, ou 527-8025 — Soir: 527-6939.
21510—27-2 (1 ms) 127

LIMOILOU STE-CLAIRE D'ASSISE, 3 logements, 3 pièces, non chauffée, maison neuve, plâtre et brique. Grand terrain, garage, direct du propriétaire. TEL.: 522-7236.
20830—30-1 (1 ms) 127

LIMOILOU, CANARDIERE, 3 logements, 6 et 7 pièces, conviendrait pour commerce. TRUST GENERAL, TEL.: 529-5311, après bureau: — ROLAND NADEAU, 523-0500.
21371-21-2 (l.mer.s. au 5-3) 127

BEAUPORT, rue de la Caisse, 5 logements, 2 de 5 pièces, et 3 de 4 pièces, $28,000. TRUST GENERAL, TEL.: 529-5311, après bureau: — ROLAND NADEAU, 523-0500.
21371-21-2 (l.mer.s. au 5-3) 127

CHARLESBOURG, maisons seules, 5 pièces, chauffage eau chaude, pierre et brique, bonnes conditions de vente. TRUST GENERAL, TEL.: 529-5311, après bureau: ROLAND NADEAU — 523-0500.
21371-21-2 (l.mer.s. au 5-3) 127

LIMOILOU, DES BOULEAUX-EST, 8 pièces, 5 chambres à coucher, terrain de 60 x 100, prix très raisonnable. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY, Louis Prévost, 529-8456; soir: 524-7254.
21471—24-2 (28-2) 127

ST-ROMUALD, plain-pied, 36 x 42, finie très moderne, salon, fini acajou et chêne, avec fenêtre panoramique, 5 x 6, système de chauffage central, 4 chambres à coucher. Sur terrain de 75 x 110. Cause de départ. TEL.: 839-9530.
21511—27-2 (6 fs) 127

Immeubles

OCCASIONS

AVIS AUX MEDECINS — POSTE POUR BUREAUX: No 1775, 1ère avenue, St-François d'Assise, près de l'hôpital, onze pièces, très bien placé pour se diviser en bureaux ou magasins.

RUE DE LERY — ST-PASCAL: Construction récente, trois logements 5-5 et 6 pièces, logement disponible pour l'acheteur.

CHARLES HUOT: Joli plain-pied de 6 grandes pièces avec foyer, plus garage, sous-sol semi-fini, 9' hauteur.

COMMERCE NEGOCIANT EN GROS: Etabli depuis au-delà de 40 ans, le plus important poste de ce genre à Québec. Aucune information par téléphone.

MONTMARTRE COIN CARILLON: Propriété avec magasin présentement loué pour une épicerie avec logement plus 6 pièces au 2ème étage.

ADMINISTRATION DE PROPRIETES

A VOTRE SERVICE DEPUIS 43 ANS

H.-P. CIMON

COURTIER EN IMMEUBLES ET ASSURANCES
895 PLACE D'AIGUILLON — TEL.: 525-5169
21493—26-2 (l.mer.v. au 2-3) 111

AUTOMOBILE

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (GRUES) USAGEES — Achetons chars usagés accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. TEL.: 524-2920.
21504—27-2 (1 ms) A.A.

Autos à vendre

ACHETONS AUTOS

ARGENT COMPTANT, Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél. 525-4769.
20831—30-1 (1 ms) A.V.

Réparations Autos

AUTOMOBILISTES DEPOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec — TEL.: 523-3370
21448—23-2
(l.mer.v. au 23-4) R.A.

Autos à vendre

Ne marchez plus! Dès demain r-o-u-l-e-z!

VOLKSWAGEN

neuf 1962
$1720.
tout équipé

$75. COMPTANT
$14. PAR SEMAINE

(Assurances, intérêts et licence incluse). Taxe de vente payable lors de l'achat

JOS. LAHOUD
AUTOMOBILE LTEEE

34, Dorchester, Québec
Tél.: 529-9051
Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-2441
29-1 (l.mer.s. au 24-3) A.V.

Autos à vendre

VOUS AUREZ L'AGREMENT ET LA GARANTIE D'UNE VOITURE NEUVE EN ACHETANT UNE AUTO USAGEE DE QUALITE CHEZ

Universal AUTO LTD

777, 1ère AVENUE
525-5113
21535—28-2 (2-3) A.V.

Maisons à vendre

MAISONS MODELES

LIVRAISON POUR LE 1er MAI

Rue Place "Beau Site"

Entrée par la 81e rue est, Charlesbourg

Terrain 70 x 85; maison 25 x 42; Cave 8' hauteur; ext. pierre et brique; intérieur gyproc; plancher merisier cuisine, chambre de bain en vinyl mur en céramique.

ACOMPTE: $400.00, REMBOURSEMENT: 30 ANS — QUARTIER RESIDENTIEL

2 minutes église, école, centre d'achats, caisse populaire, autobus. Aucune charge additionnelle, etc.

A St-Pie X, 2 maisons à revenus de 3 et 4 logements.

GILLES DROUIN Entrepreneur-général

5180, 3e AVENUE EST — ST-RODRIGUE — TEL.: 623-7086
20759—26-1 (l.mer.v. au 26-3) 127

Maisons demandées

AVONS ACHETEURS pour maisons à revenus. Renseignements confidentiels. Coulombe, Veilleux & Lemieux, Inc., 1000, St-Jean Est, Québec 4. Tél.: 529-9429.
21324—20-2 (1 ms) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE MARCHANDS — COLPORTEURS

— JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et printemps à la Cie Assh Inc. Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe-vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc., Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph-Est, Québec 2.
21405—22-2 (1 ms) Mdses sèch.

MARCHANDS et COLPORTEURS

PREPAREZ-VOUS pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet, comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants, ainsi que coupons et marchandise à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demande catalogue illustré envoyé gratuitement. Montréal Jobbing Ltée, 857-859, St-Joseph est, Québec, P.Q.
21506—27-2 (1 ms) Mdses sèch.

Matériaux de construction

MATERIAUX usagés, tel que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. PAUL ST-AMAND, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard. TEL.: 842-4465.
20548—16-2 (1 ms) 137

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1338, 3ème Avenue, Limoilou, Québec. TEL.: 524-1480.
21505—27-2 (1 ms) 138

MATELAS FRONTENAC

TEL.: 525-5347 — MATELAS — Réparation matelas et ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes. ULRIC POULIOT, prop. 237, rue ST-LUC, QUEBEC.
16956—16-8
(l.mer.v. au 15-8) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 h. le soir, lundi, mercredi, vendredi, de 7 à 8 heures. TEL.: 524-4061.
21509—27-2 (1 ms) 140

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. TEL.: 522-7558.
21051—8-2 (1 ms) 189

Réparations diverses

REPARATION CAMERA CINE-KODAK, PROJECTEUR

Silencieux et parlant, finition de photos. —
QUEBEC CAMERA REPARATION ENR.,
384, Dorchester, Québec.
TEL.: 522-1877.
21375—21-2 (1 ms) 190

Télévision à vendre

LOT 60 TELEVISIONS $49. à $150. montant versé servira d'acompte si désireux d'acheter. Différentes grandeurs, modèles récents, garantie d'un an. R. M. ELECTRONIQUE, ENR., 460, St-Vallier-Ouest, Québec. TEL.: 529-3522.
21081—9-2 (1 ms) 209-B

Terrains à vendre

ST-PASCAL — Grand terrain, avec 5 maisons, coin d'Estimauville et boul. Montmorency. TEL.: le jour, 524-0957; le soir, 663-6292.
21268—16-2 (1 ms) 210

COURVILLE LOTS RESIDENTIELS

DEVELOPPEMENT KENT — Choisissez dès maintenant le lot pour votre future résidence dans le plus beau site de la banlieue, situé près de la rivière et des chutes Montmorency. Aménagé selon un plan d'urbanisme incluant parcs, services municipaux et d'autobus. Conditions faciles de paiement. LA CIE D'IMMEUBLES COURVILLE LTEE, 2285, avenue Larue, Courville. TEL.: 663-9146.
21258—16-2 (1 ms) 210

Terres à vendre

ST-HENRI DE LEVIS, grande terre en culture, bonnes bâtisses, sans roulant à vendre, conditions faciles. Comptant requis $2,000. S'adresser A. Létourneau, 716, 4ième Avenue, Québec. Tél.: 529-2643 ou 523-5352.
21018—12-2 (1 ms) 212

COMPTON, 104 arpents, 60 cultivés, grange, étable neuve, 36 x 80; maison 10 appartements, eau courante, (puits artésien) électricité partout; 24 têtes, bétail. Tous instruments aratoires, refroidisseur lait, contrat avec coopérative, crédit agricole, conditions, $10,000.00 comptant, solde à discuter, C. P. 568, ROCK-ISLAND, Québec.
21402—22-2 (12 fs) 212

Terres demandées

ACHETERAIS terre dans un rayon de 30 milles de Québec. TEL.: 527-9747 ou écrire Casier postal 22, SILLERY, Québec.
21514—27-2 (6 fs) 213

Voyages

PERSONNES SEULES, pourquoi manquer votre voyage, Floride-Nassau-Californie-Hawaii-Mexique? Nous recherchons compagnes, compagnons départ 17 février, 10 mars, VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, ch. Ste-Foy — 527-1340.
20938—3-2 (1 ms) 216-A

PAQUES A NEW-YORK. Inscrivez-vous maintenant. Départ 19 avril, retour 24 avril, $65. Train spécial, guide, Hôtel Governor Clinton, Radio City, Quartier Latin. VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, chemin Ste-Foy — 527-1340.
21260—16-2 (23 fs) 216-A

Journaliste canadien

PEKIN (P.C.) — Clare McDermott, correspondant de Reuters à Pékin, détient un poste clef dans le journalisme international.

C'est lui, en effet, comme il le dit, qui a la tâche d'écrire sur "la plus grande expérience sociale de l'histoire faite sur la plus vieille civilisation du monde."

McDermott est le seul journaliste de l'Ouest ayant sa résidence permanente dans la capitale de la Chine rouge.

Ce Canadien, natif d'Edmonton, âgé de 33 ans, voit très peu d'Occidentaux à Pékin et encore moins de Canadiens. A part son chauffeur chinois et ses deux interprètes que lui fournit l'Etat, ses principales relations sont avec des représentants officiels du gouvernement chinois.

Sa vie est assujettie à toutes les restrictions personnelles et professionnelles que les autorités chinoises imposent à tous les étrangers.

Dans une ville de près de 7,000,000 habitants, dont seulement 1,000 ou 2,000 sont des étrangers, McDermott réalise qu'il ne peut marcher dans la rue sans aussitôt attirer l'attention, même quand on se montre sympathique à son égard.

Il voyage beaucoup

"Quelqu'un crie: "Etranger" ou plus souvent: "Russe" et en un instant, vous êtes entouré d'une bande d'enfants aux larges sourires," dit-il.

En dépit des restrictions sur ses agissements, McDermotte a été capable de visiter plusieurs usines, des fermes collectives et des villes en dehors de la région de Pékin; par exemple, Nankin, Shanghaï et Hangchow en Chine orientale et Wuhan et Changsha en Chine centrale.

Au cours de l'une de ses plus intéressantes randonnées, il a traversé le désert de Gobi pour se rendre en Mongolie extérieure, l'été dernier, pour couvrir les célébrations de l'anniversaire de cette république communiste peu connue.

Solidement bâti, mesurant six pieds et deux pouces, célibataire, McDermotte a travaillé pour plusieurs journaux ontariens avant d'aller outremer et de se joindre à Reuters.

Il a été envoyé à Pékin il y a deux ans, après avoir été quatre ans à Londres et deux ans à Paris.

Chroniqueur sportif

Ses parents, M. et Mme Neil McDermott, demeurent à Edmonton.

Clare a quitté Edmonton après avoir reçu son baccalauréat ès arts à l'Université de l'Alberta, en 1948. Alors qu'il étudiait pour obtenir son baccalauréat en journalisme au Collège Carleton d'Ottawa, aujourd'hui l'Université Carleton, il était instructeur pour une équipe féminine de ballon-au-panier.

de 1949 à 1951, McDermott a été chroniqueur sportif pour "l'Ottawa Journal" et passa ensuite au "Sun-Timesor" d'Owen Sound où il demeura un an et demi. On le trouve ensuite au "Sudbury Star" comme reporter, et en 1953, il partait pour l'Europe où il voyagea durant un an avant de se joindre à Reuters, à Londres.

McDermott n'est pas sans être surpris, des fois, quand il lit ce qu'on dit du Canada dans les journaux chinois.

"Le lecteur chinois, qui scrute son journal comme d'autres étudient les Ecritures, doit se faire l'idée d'un Canada où l'on crève de faim et où le peuple est malheureux," dit-il, "si l'on en juge par les nouvelles sur le chômage, les grèves, les sécheresses et les désastres."

La presse chinoise n'a fait aucune mention des achats de blé canadien que l'on a expédié en quantité dans le nord de la Chine pour minimiser les effets d'une récolte récente bien pauvre.

Cependant, les Chinois instruits, qui ont l'habitude de rencontrer des étrangers, voient le Canada d'un oeil amical. Il reconnaissent que le Canada est différent des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, mais demandent souvent pourquoi le Canada doit-il demeurer "accroché à la jupe" des Etats-Unis.

Le Dr N. Bethune

Si les autorités chinoises ont quelque sympathie pour le Canada, il faut attribuer une bonne partie de ça au Dr Norman Bethune, ce chirurgien canadien qui a travaillé avec les Chinois au cours des années '30.

Le Dr Bethune a organisé les services médicaux expédiés sur les lignes d'avant lorsque les forces chinoises se battaient contre les Japonais. Le Dr Bethune est mort d'une infection qu'il s'est infligée en opérant des blessés alors même qu'il savait qu'il était malade et avait besoin de repos.

"Le Dr Bethune est aujourd'hui considéré comme l'un des saints de la révolution chinoise", dit McDermott. "Mao Tsé-Tung a écrit un essai en sa mémoire et un hôpital mémorial a été construit dans le nord de la Chine là où le Dr Bethune a exercé sa profession. De plus, en 1960, deux timbres spéciaux ont été émis pour rendre homme à la mémoire du Dr Bethune".

Le général Cohen

Un autre Canadien que les Chinois ont en haute estime, dit McDermott, c'est le général Morris Abraham Cohen, un Londonien qui vint en Chine comme garde-corps et conseiller technique auprès du Dr Sun Yat-Sen, leader de la révolution de 1911 qui a ouvert la voie à la prise éventuelle du pouvoir par les communistes, en 1949.

Cohen, qui détient un passeport canadien, est un visiteur assidu en Chine et plusieurs des personnalités de la Chine rouge sont contents de le recevoir chez eux.

Depuis qu'il a été assigné au poste de Pékin, McDermott a appris que Cohen avait rencontré Sun Yat-Sen à Edmonton alors que ce dernier faisait une tournée du Canada.

Animaux perdus

CHIEN BRUN PALE à poil court, tête ressemblant à renard, grand, avec bout des pattes avant blanc et lisière blanche en dessous de la gorge en rélargissant vers la poitrine; pesant environ 10 livres. Grosse récompense. TEL.: 522-6955 — 529-2229.
21507—27-2 (6 fs) 11

Argent à prêter

PRET SUR première et deuxième hypothèques, $1,600. et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne. Tél.: 523-8109 — 523-9829.
21201—19-2 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achetons des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE, INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
21246—16-2 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, Ch. 220. Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908.
20875—1-2
(l.mar.mer.j.v. au 28-2) 15

Argent à prêter

ARGENT de particulier disponible immédiatement. Prêts 1ère et 2ème hypothèques. Ville et campagne. Tél.: 522-7236.
21532—27-2 (6 fs) 15

BESOIN D'ARGENT

PRETS HYPOTHECAIRES de toutes sortes, service rapide. Taux défiant toutes compétitions, aucun frais d'inspection. FRONTENAC INC., 1535, Garnier, Québec 6. TEL.: 681-2802, soir: 523-9620 — 663-7663.
21474—24-2 (1 ms) 15

A vendre — Divers

VENDONS et ACHETONS livres canadiens et français, bibelots et meubles antiques. M. GILBERT, 1096, St-Vallier-Est, Québec. TEL.: 522-0047.
21305—19-2 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue St-Paul, TEL.: 529-1741 —529-1742.
21280—16-2 (1 ms) 21

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES AUTOMATIQUES vendeuses automatiques, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. Réparations de radio.

LEMIEUX AMUSEMENTS,
654, St-Vallier-Ouest, Québec
20438-10-1 (l.mer.v. au 7-3) 21

Argent à prêter

PRETS

en première et deuxième hypothèque

consentis rapidement sur tous genres de propriétés résidentielles, maisons à logements, édifices à revenus, établissements commerciaux, etc., etc..

Taux d'intérêt simple (non-composé). Vous payez l'intérêt seulement ou vous remboursez le capital par mensualitées convenant à votre revenu.

Aucun dépôt, aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

VILLES ET CAMPAGNES

THIBEAULT & ASSOCIES Inc.

285, St-Joseph est, Québec. Tél.: 522-6464

21379—26-2 (12 fs) 15

Appréciation morale des films

CINEMA DE PARIS

Un verre de Whisky : avec Rossana Podesta, Arturo Fernandez — Des images volentes, un milieu dépravé où le Whisky et ses débordements sont trop longuement présentés au public, créent une ambiance nocive qui demande des réserves.

Pein Soleil : avec Alain Delon, Maurice Ronet, Marie Laforet — Engrenage de forfaits et de crimes montrés avec insistance et minutie mais que le film condamne sans équivoque. Le dénouement policier peut donner une résonnance morale très positive à cette cohérence dans le crime qui commande des réserves.

LAIRET

Ce monde à part: avec Paul Newman, Barbara Rush-Satire de la haute société, ce film condamne en même temps qu'il les montre ou les suggère certains comportements condamnables des personnages mis en cause. L'ensemble est traité avec une certaine discrétion.

Sept hommes restent à tuer: western avec Randolph Scott. De bonne qualité. Atmosphère de violence.

CLASSIC

Une fille très avertie: comédie satirique avec Shirley McLaine. Le ton satirique et comique porte sur un ensemble de situations et sur des caractères dont il atténue le côté grivois. La légèreté de conduite de l'héroïne est en partie compensée par un épilogue satisfaisant.

IMPERIAL

Le Bal des Maudits : avec Marlon Brando. Ce film dans son ensemble condamne le nazisme et le racisme et les personnages sympathiques qui en sont les héros ont en général une attitude digne et le respect des valeurs humaines.

Rafles sur la ville: Film policier avec Pierre Chenal, Charles Vanel, Mouloudji. Ce film tiré d'un roman noir d'Auguste Lebreton a des allures de documentaire, mais c'est surtout un règlement de comptes entre gangsters et policiers.

LAURIER

Les Cavaliers: avec John Wayne William Holden. Episode de la guerre de Sécession comportant quelques scènes qui peuvent impressionner les enfants. Bel exemple de courage, de loyauté et de solidarité.

PIGALLE

Samedi soir : avec Daniel Cauchy, Anne-Marie Bellini — Cette dénonciation d'une jeunesse surexposée à l'agressivité ambiante est positive dans son projet, mais peut être nuisible dans sa projection pour un public non adulte.

Le Prix de la Gloire : avec Pierre Cressoy, Eleonora Rossi Drago — Le film fait ressortir le sens du devoir et de responsabilité.

PRINCESSE

Le Tigre du Bengale: aventures exotiques avec Debra Paget, Paul Hubschmid, Walter Reyer. Un aspect assez stérotypé et sans originalité des Indes fabuleuses aux richesses écrasantes.

Le Tombeau Hindou: Rivalités amoureuses qui se déchaînent parfois impressionnantes en complots et assassinats. Suite du film "Tigre du Bengale". Mêmes personnages conventionnels.

RIALTO

Crimes au Musée des Horreurs : Une accumulation d'horreurs qui ne peuvent éveiller que des sentiments morbides. Climat malsain. Une seule recherche, un seul effort : faire de l'horrible.

Le Sahara brûle : avec Jean Servais, Magali Noel. Excellent documentaire romancé où une certaine verdeur de langage et des situations un peu légères mais brèves, conviennent peu aux enfants.

CARTIER

Les démons de minuit: Drame avec Charles Boyer, Pascale Petit et Maria Mauban. L'adultère présenté comme une chose normale, des théories fausses sur l'amour, le mariage et la vie ainsi que des images très suggestives, motivent la cote "à déconseiller".

BIENVILLE

Cow-Bow: avec Glenn Ford. — Documentaire instructif et positif sur le vrai métier de cow-boy. Camaderie, esprit d'équipe et reconnaissance des services rendus.

Fantastique homme colosse : film de science, fiction avec Glenn Langan. Les conséquences des radiations atomiques dégagées par une bombe au plutonium font d'un officier américain un géant dont la croissance ne peut être arrêtée.

LEVIS

Les Affreux: avec Pierre Fresnay, Darry Cowl, Louis Seigner. Une satire sociale dont le sens ne peut être compris que par les adultes.

Vertes demeures: avec Audrey Hepburn, Anthony Perkins. Drame symbolique opposant le bien et le mal dans une histoire esotérique et romanesque.

SILLERY

Je veux vivre: drame psychologique avec Susan Hayward, Philip Collidge. En faisant ressortir le sentiment maternel, la dignité et l'esprit d'une femme au passé très chargé, en accusant par les retards de l'exécution et le spectacle de l'agonie, le caractère inhumain de la peine de mort, en choisissant surtout les procédés d'enquête et d'accusation les plus sordides, le film devient un plaidoyer assez partial. Aucune image regrettable, mais une violence constante difficilement supportable.

DIRECTEMENT de PARIS
APRES UN GRAND SUCCES A MONTREAL
CE SOIR
8.30 Théâtre CAPITOL 8.30
DARRY COWL

EN PERSONNE
dans la comédie de
Marcel Achard
Jean de la Lune
et la distribution parisienne:
Albert RIEUX — Michel BEAUNE — Rolande SEGUR — Claude RIO — Lucile MARCHAND.
Location : $2.00 à $5.00
taxe incluse.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et, chaque fois que possible à la télévision locale

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des gros centres urbains.

Aucun compte n'est tenu ici des réclames et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral

(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

(Aa) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vue sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma. (16 ans et plus).

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL. — Ce soir à 8 h. 30: Jean de la Lune, avec Darry Cowl.

CARTIER. — Education sentimentale. Matinée, à 2 h. 30. Soirée, à 9 h.

CINEMA DE PARIS: Actualités: 12.45, 4.20, 8.00 — Un verre de Whisky (AR) 12.55, 4.30, 8.10 — Plein soleil (AR) — 2.20, 6.00, 9.40 — Fin 11.32

CLASSIC: Embuscade (A): 1.15, 4.30, 7.55 hrs. Une fille très avertie (A), cinémascope, couleurs: 2.50, 6.10, 9.30 hrs. Continuel de 1.15 à 11.10 hrs.

EMPIRE: Sujets courts: 1.00, 3.30, 6.05, 8.35 hrs. Back Street (D): 1.35, 4.10, 6.40 9.15 hrs. Nouvelles: 3.20, 5.50, 8.30 hrs. Continu de 1.00 à 11.00 hrs.

IMPERIAL: Le Bal des Maudits (A) cinémascope: 12.30, 4.28, 8.26 hrs. Sujets: 3.15, 7.13 hrs. Rafles sur la Ville (AR): 3.21, 7.19 hrs.

LAIRET: Nouvelles: 1.00, 4.45, 8.35 hrs. Annonces: 1.10 4.55, 8.45 hrs. Ce monde à part (A): 1.15, 5.05, 8.55 hrs. Sept hommes restent à tuer (A): 3.30, 7.15 hrs. Fin: 11.05 hres.

LAURIER: L'Ile des sans soucis (A), cinémascope, couleurs: 1.30, 5.30, 9.50 hrs. Nouvelles: 1.15, 3.10, 7.10, 9.30 hrs. Les Cavaliers (AA) couleurs: 3.30, 7.30 hrs. Fin: 11.30 hrs.

PIGALLE: Actualités: 12.40, 3.50, 8.18 — Samedi Soir (A) 12.50, 4.00, 6.47, 9.57 — Le Prix de la Gloire (A) 2.06, 5.18, 8.28

PRINCESSE: Le Tigre du Bengale (AR): 1.20, 4.47, 8.07 hrs. Sujet: 1.00, 4.27 7.51 hrs. Le Tombeau Hindou (AR) 2.53, 6.17, 9.37 hrs.

RIALTO: L'Armure Noire (AA): 12.45, 4.10, 7.45 hrs. Notre-Dame de Paris (A) 2.10, 5.35, 9.15 hrs. Nouvelles: 7.35 hrs. Fin: 11.15 hrs.

VICTORIA: Embuscade (A): 1.15, 4.30, 7.55 hrs. Une fille très avertie (A) cinémascope, couleurs: 2.50, 6.10, 9.30 hres. Continuel de 1.15 à 11.10 hres.

SILLERY: Je veux vivre (AR), 6.00, 9.30 h.

CINEMA DE LEVIS: Amour Frénétique (AR) couleurs: 6.00, 9.30 hrs. Nouvelles: 7.45 hrs. Général Casse-Cou (AA) cinémascope: 8.00 hres.

BIENVILLE: Cow Bow (AA), 6.30, 9.35. Nouvelles: 8.00 h. Le Fantastique homme colosse (T) 8.15 h. Fin à 11.05 h.

LEVIS: Les affreux (AA), 6.15, 9.30 h. Nouvelles, à 7 h. 45. Vertes demeures (A), à 8 heures.

Obsèques de Mlle E. Laroche

A Montréal, le 9 février, est décédée au "Foyer Notre-Dame-du-Rosaire chez les SS. Consolations du Divain Coeur, Mlle Félixine Laroche, âgée de 84 ans, 2 mois. Le service funèbre fut chanté en l'église St-Pierre-Apôtre à Montréal. La dépouille mortelle fut ensuite transportée à St-Antoine-de-Tilly, sa paroisse natale où un libéra fut chanté. Le corps était porté par ses petits neveux : MM. Paul-Emile Genest, Marc-Léon Genest, Maurice Crôteau, Laurent Laroche, Raymond Laroche et M. Jean-Paul Laroche.

Un grand nombre de parents assista un libéra, Mme Raoul Laroche, M. et Mme Henri Ferland, M. et Mme Laurent Carré, Mlle Véronique Naud, Mmes Henri Dumais et Daniel Huot, M. et Mme Adrien Laroche.

Notre chère défunte laisse : sa belle-soeur, Mme Télesphore Laroche, de Montréal.

Feu M. Jules Gingras

M. Jules Gingras, époux de feu dame Alice Goudreault, est décédé, à l'hôpital du St-Sacrement, le 27 février, à l'âge de 74 ans et 1 mois, à la suite d'une longue maladie.

Il laisse dans le deuil : son fils, M. Paul-Emile Gingras; ses filles, Mmes Adélard Mainguy (Alice), Emile Béland (Gabrielle) et Raymond Bilodeau (Georgette); sa belle-fille, Mme P.-E. Gingras; ses gendres, MM. Ad. Mainguy, Emile Béland et Raymond Bilodeau; son frère, M. Georges Gingras; sa soeur, Mme (Vve) Oswald Fiset (Marie-Louise); son beau-frère, M. Alfred Deschamps, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le service aura lieu samedi, en l'église de N.-D.-de-Pitié et l'inhumation se fera au cimetière Belmont. La dépouille est exposée aux salons de la Cie Hubert Moisan, 253, est, rue St-Joseph.

L'inquiétude par la tension qu'elle crée peut altérer la santé. Elle peut aussi entraîner des accidents chez les automobilistes ou les machinistes. Parler de ses soucis avec un ami sincère fait du bien et peut résulter en conseils utiles. Si le sujet d'inquiétude concerne la santé, le confident logique est bien le médecin; il est le seul ayant autorité pour diagnostiquer les symptômes et

POUR UN DEUIL FAITES TEINDRE PAR
Supernet
LES EXPERTS TEINTURIERS & NETTOYEURS INC.
5215, 1ère avenue, Charlesbourg
TEL. : 623-5466

Recette au jus de citron pour enrayer douleurs rhumatismales et arthritiques

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales ou arthritiques, essayer cette simple recette domestique, économique, employée par des milliers. Procurez-vous une boite de composé RU-EX, aujourd'hui. Mélangez-le dans une pinte d'eau, ajoutez le jus de 5 citrons.

C'est simple, aucun trouble et agréable. Vous ne prenez que 3 cuillerées à table, 2 fois par jour. Souvent, dans les 48 heures, quelques fois dans une nuit, des résultats splendides sont obtenus. Si la douleur ne s'en va pas et que vous ne vous sentez pas mieux, retournez la boite vide de RU-EX pour remboursement. Vous êtes le seul juge. RU-EX étant vendu par votre pharmacien avec garantie de remboursement. Au-delà de 7 millions de boites employées. Preuve de résultats merveil-

Le glaucome est une maladie très répandue qui atteint surtout les gens de plus de quarante ans. Une de ces formes cause le rétrécissement du champ de vision, mais le malade au début ne remarque pas ce détail. Des examens périodiques de la vue par un oculiste permettront de diagnostiquer toute maladie des yeux et de la traiter à temps.

Avis de décès

BERNIER. — A Montréal, le 26 février 1962, à l'âge de 76 ans, est décédé le major Edouard Bernier, de la Garde Champlain, époux de feu dame Estelle Kirouac.

Les funérailles auront lieu à Montréal, mercredi, à 7 h. 30.

La dépouille mortelle sera exposée à Québec, à partir de mercredi après-midi, au salon Sylvio Marceau, Inc., 224, Saint-Vallier-Ouest.

Départ des salons mortuaires, vendredi, à 10 heures, pour la Chapelle du cimetière St-Charles, où un libéra sera chanté.

21538—27-2 (3 fs)

BRADY — A l'hôpital de Ste-Foy, le 27 février 1962, à l'âge de 72 ans et 10 mois, est décédé M. Alphonsus-J. Brady, époux de dame Mary Hobbs, demeurant à 320, rue Dolbeau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 8 hres 45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

21544—28-2—1 fs

CULLEN — A Val D'Or, le 27 février 1962, à l'âge de 76 ans, est décédé M. James Cullen, époux de dame Salomée Blouin, autrefois de St-Henri de Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire Maurice Marcoux, Val D'Or, à 8 hres 45, pour l'église de St-Joseph de Bourlamaque et de là au cimetière de Val D'Or.

21547—28-2—2 fs

DELISLE — A Québec, le 26 février 1962, à l'âge de 67 ans et 9 mois, est décédée dame Rose-Anna Robitaille, épouse de feu M. Lucien Delisle, demeurant à 1460, boul. Benoit-XV.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 hres 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 hres 05, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

21508—26-2—3 fs

DESY — A Québec, le 27 février 1962 à l'âge de 69 ans, est décédé M. J.-Léopold Désy, représentant de la compagnie d'assurance Travelers, époux de feu dame Claire Maubourquette, demeurant à 1307, Chemin Ste-Foy

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier et Fils, à 8 h. 45, a.m. pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile

27-2 (3 fs)

DROLET — A l'hospice St-Bernard, le 26 février 1962, à l'âge de 88 ans et 10 mois, est décédé M. Gaudias Drolet, époux de feu dame Joséphine Cantin, demeurant rue St-Germain.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 9 hres 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

21541—28-2—2 fs

FRECHETTE — A Québec, le 26 février 1962, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Patricia Power, épouse de M. Léo Fréchette du département des Transports, mère de Frédérick Errol et Faith, demeurant à 2324, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 300, Ch. Ste-Foy, à 9h. 45, pour l'église de St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrick.

Le trajet se fera en automobile. 21500—26-2—3 fs

GINGRAS — A Québec, le 27 février 1962, à l'âge de 74 ans et 1 mois, est décédé M. Jules Gingras, époux de feu dame Alice Gaudreau, demeurant à 153, de l'Armée.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Pitié et de là au cimetière Belmont.

28-2—3 fs

LAVOIE — A Québec, le 28 février 1962, à l'âge de 42 ans et 10 mois, est décédée Mlle Marguerite Lavoie, fille de feu M. Pierre Lavoie, senior, et de feu dame Alice Guay, demeurant à 255, rue Daulac.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 705 est, rue St-Vallier, à 8 hres 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière Belmont.

21559—28-2—3 fs

LEBEL. — A Québec, le 26 février 1962, à l'âge de 87 ans et onze mois, est décédée dame Emilie Bélanger, épouse de feu M. Wilbrod Lebel, demeurant à 136, rue des Commissaires.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau, Inc., 224, Saint-Vallier-Ouest, à 8 h. 45, pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus, et de là au cimetière St-Charles.

21535—27-2 (2 fs)

LEMAY — A Québec, le 26 février 1962, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédé M. Adélard Lemay, époux de dame Caroline Couture, demeurant à 297, ave. Plante.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 118, avenue Plante, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. 21533—27-2—2 fs

LABRIE — A Québec, le 27 février 1962, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Marie Audet, épouse de feu M. Gaudias-A. Labrie, demeurant à 361 ouest, boul. St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8h. 45, pour l'église de St-Charles de Bellechasse et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile. 21563—28-2—3 fs

LETOURNEAU — A Québec, le 26 février 1962, à l'âge de 59 ans et 4 mois, est décédé subitement M. Joseph-A. Létourneau, époux en premières noces de feu dame Mélanie Turgeon et en secondes noces de dame Juliette Morin, demeurant à 224, Notre-Dame-des-Anges.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 8 hres 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière Saint-Charles.

L'office des congréganistes sera récité mercredi soir, à 7 h. 30.

27-2—3 fs

NOEL — A l'hospice St-Bernard, à St-Damien de Bellechasse, le 27 février 1962, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Elise Demers, épouse en premières noces de feu M. Joseph Gosselin et en secondes noces de feu M. Philibert Noël.

Un premier service sera chanté à l'hospice St-Bernard, jeudi, à 9 heures.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Hilaire Bergeron & Fils, à 8 h. 50, pour l'église de St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial. 21546—28-2—2 fs

PAQUET — A l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, le 26 février 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Brigitte Gendron, épouse de M. Donat Paquet, demeurant à St-Alban.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence mortuaire, à 9 hres 45, pour l'église de St-Alban et de là au cimetière paroissial. 27-2—2 fs

THERIAULT — A St-Casimir, comté de Portneuf, le 27 décembre 1962, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Marie-Paule Ouellet, épouse de M. Armand Thériault.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures.

Départ des salons mortuaires J.-A. Lacoursière, à 10 hres 50, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial.

28-2—1 fs

VERMETTE — A Québec le 26 février 1962 à l'âge de 75 ans et 4 mois est décédé M. Georges Vermette, époux de dame Joséphine Clavet demeurant à 563, rue Hermine, Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er mars à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Germain Lépine, Ltée, 535, avenue des Oblats à 8h. 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 26-2—3 fs

Services anniversaires

BELLEAU — Jeudi, le 1er mars 1962, à 8 hres 20, en l'église de St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Sylvio Belleau.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

21537—28-2—1 fs

FORTIN — Samedi, le 3 mars 1962, à 10 hres, en l'église de St-Raymond, sera chanté le service anniversaire de M. Maxime Fortin (ex-marchand), époux de dame Germaine Moisan.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

21499—27-2—2 fs

LECLERC — Samedi, le 3 mars 1962, à 10 hres, en l'église de l'Islet, sera chanté le service anniversaire de M. Nilus Leclerc.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

21519—28-2—2 fs

SERVICES SPECIAUX

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri

A notre salon floral, des conseillers sauront vous donner d'agréables suggestions lorsque vous désirez choisir des fleurs.

Choix complets
DE
FLEURS
naturelles
ET
artificielles
135 Est, St-Joseph
Québec

COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218
9-2 (l.mer.v. au 9-3) S.S.

Meilleurs prix en ville

MONUMENTS en beau granit, poli rose, solides, de première qualité avec garantie écrite. Directement de la manufacture à vous, grandeurs : 24 pouces largeur, 36 pouces hauteur, 6 pouces d'épaisseur.

Valeur de $176.00
pour $78.00

Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél. : 523-7482 - 523-5394
20046-20-12 (mer.s. au 10-3) S.S.

Le poste moderne et toujours de bonne compagnie
ECOUTEZ
"VIVE LE CARNAVAL"
Tous les jours à
CHRC
6 h. 05 p.m.
Cette série débordante d'intérêt vous renseignera sur toutes les activités du Carnaval de Québec.
UNE COMMANDITE DE
CRAVEN "A"
Tout comme le Carnaval, Craven "A" appartient à Québec et aux Québecois.
CHRC
35 ANNIVERSAIRE
toujours 80 à votre radio

LA COMPAGNIE
HUBERT MOISAN
Directeurs de Funérailles
Services ambulanciers
Résidences Funéraires :
35 Est, Grande-Allée
1187, 1ère Avenue
253 Est, rue St-Joseph
QUEBEC — 524-2473

ARTHUR THIVIERGE
EPICIER-BOUCHER GROS ET DETAIL
198, Hermine, (coin de Mazenod) — Tél. : 2-3804

Sucre granulé 10 lbs pr	.79	Oeufs "A" gros douz.	.53
Vermicelle bte 5 lbs	.75	Veau lait fes. com. 12 lbs	.59
Corn Starch 2 lbs pr	.29	½ dinde "A" 8-12 lbs	.39
Dattes fraichès lb	.17	Poulets év. "A" 5-7 lbs	.43
Prunes sèches 2 lbs pr	.65	Poules év. "A" 4-6 lbs	.38
Sel fin bte 2 lbs 2 pr	.31	Dindes év. "A" 10-12 lbs	.43
Biscuits sodas Chr. 2 lbs	.59	Boeuf Haut-Côte lb	.42
Bonbons clairs 2 lbs	.49	Steak ronde dél. lb	.85
Chocolat Oh Henry 2 lbs	.79	Boeuf haché 3 lbs pr	.99
Chocolat Lowney 5 lbs	2.99	Saucisson 4 à 10 lbs lb	.29

Café Inst. Nescafé	.99	Carnaval des Biscuits DION	
Thé noir Salada 60 sacs	.79		
Nestlé Quick bte 2 lbs	.89		
Soupes tom. 20 on. 6 pr	.99	Biscuits sandwich 2 lbs	.59
Jus tomates 20 on. 9 pr	.99	Biscuits chocolat 2 lbs	.59
Tomates choix 6 pr	.99	Biscuits au Thé bte 4 lbs	.99
Fèves jau. et vertes 6 pr	.99	Biscuits ass. bte 3 lbs	.92
Carotte et bette 8 pr	.99	Bisc. tarte aux frai. 5 lbs	1.59
1 poire, 1 pêche, 1 ananas		Bisc. mél. Spéc. 9/10 lbs	2.79
1 salade fruits les quatre	.89		

Oranges sucrées 2 douz.	.99	Jambon épaule lb	.39
Pamplemousses 10 pr	.59	Jambon fesse 8 lbs	.53
Pom. tab. sac 5 lbs .39	.49	Bacon tranché lb	.55
Pommes le minot 2.50 -	2.99	Cretons français lb	.59
Carottes et navets 5 lbs	.29	Tête fromagée bol 16 on.	.32
Patates blcs No 1 75 lbs	1.29	Lard frais ép. et soc lb	.41
Macaroni coupé 3 paq.	.29	Lard haché lb	.45
Gelées ass. 12 pr	.99	Boudin frais lb	.33
Savons toilette 13 pr	.99	Rognon lard 7ù on.	.29
Savons haché 5 lbs pr	.89	Graisse lard, ch. 20 lbs	2.99

Spaghetti bte 10 lbs	.99	Nourriture chiens 10 pr	.99
Soup. tom. et lég. 24/20	3.95	Cassonnade blce 50 lbs	3.75
Farine Purity 100 lbs	7.25	Graisse pure lard 20 lbs	2.75
Lait poudre 10 lbs	2.49	Beurre sucre 2 btes	.49

Acceptons commandes de la campagne — Gros et Détail

"L'Action Catholique" présente

Les loisirs à la maison

Mercredi, 28 février 1962

A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4

MERCREDI, 28 FEVRIER

16.30—Mire
11.30—Mire et musique
12.25—Horaire commenté
12.30—Les nouvelles
12.45—La jardinière
1.15—Siège réservé : "Rien que des blondes"
2.45—Ciné-roman
3.30—Votre cuisine, Madame
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprises
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—Capitaine Tombalo
6.00—Les nouvelles
6.15—Vie de l'Eglise
6.30—Panorama et météo
6.50—Nouvelles sportives
7.00—Les Vickings
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de Sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Adam ou Eve
9.30—Droit de cité
10.00—Défi
10.30—Télépolicier
11.00—Téléjournal
11.14—La météo
11.19—Bulletin sportif
11.26—Commentaire
11.33—Fin des émissions

JEUDI, 1er MARS

16.30—Mire
11.30—Mire et musique
12.25—Horaire commenté
12.30—Les nouvelles
12.45—La jardinière
1.15—Cinéma Craft: "Cas du docteur Burga"
2.45—Ciné-roman
3.00—Casse-tête
3.30—Fémini-thé
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprises
5.00—Le Grand Duc
5.30—Amazone
6.00—Les nouvelles
6.15—Vie de l'Eglise
6.20—Nouvelles du Carnaval
6.35—Panorama et météo
6.50—Nouvelles sportives
7.00—Papa bricoleur
7.15—Sur demande
7.30—Clé de sol
8.00—Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.01—Téléthéâtre : "Au delà des âges"
10.30—Conférence de presse
11.00—Téléjournal
11.14—La météo
11.15—Bulletin sportif
11.26—Commentaire
11.34—Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

MERCREDI, 28 FEVRIER

1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Mlle de Paris
3.00—Music Break
3.30—The Verdict is Yours
3.55—Cross Section
4.00—Kartoon Korner
4.30—Friendly Giant
4.45—Maggie Muggins
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Panther Girl from the Congo
6.45—King of the Carnival
6.00—Nation's Business
6.15—Cartoons
6.30—Dateline Québec
7.01—7 0 1
7.30—Highway Patrol
8.00—Playdate
9.00—Perry Como
10.00—News Magazine
10.30—Explorations
11.00—CBC-TV News
11.14—Texas Wrestling
12.15—Sign Off

JEUDI, 1er MARS

1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Open House
3.00—National Schools
3.30—The Verdict is Yours
3.55—Cross Section
4.01—At Home
4.30—Let's Look
4.45—Rope Around of Sun
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—Dateline Québec
6.45—Sports Clinic
7.30—Capt. Gallant
8.00—The Nature of Things
8.30—My Three Sons
9.00—The Defenders
10.00—World Championship Golf
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

CHLT — Canal 7

MERCREDI, 28 FEVRIER

10.00—Le coq au 7
11.00—L'heure de Pierrot
12.00—Variété Paul Lemire
12.25—Première édition
12.40—Commentaires
12.45—Midi sport
1.00—Pot-pourri féminin
2.00—TV-roman
2.30—Actualité féminine
2.45—Téléphone sonne
3.00—Casse-tête
3.30—Reflexion faite
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
5.00—Le Grand Duc
5.30—Au secours
6.00—Ti-Blanc Richard
6.30—Télé-bulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—Divertissement
7.30—La clé de sol
8.00—Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—L'heure du concert
10.45—Conférence de presse
11.00—Téléjournal
11.15—Dernière édition
11.30—Fireside Théatre
12.15—Fin des émissions

CKTM-TV — Canal 13

MERCREDI, 28 FEVRIER

12.00—Chasse au crime
12.25—Edition du midi
12.40—Ciné-matinée
2.15—Pour vous, madame
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
6.55—Nouvelles
8.00—Roquet belles oreilles
5.30—Au bout du monde
6.00—Caméra 13 . . .
7.15—Entre vous et moi
7.30—Filles et garçons
8.00—Côte de Sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Défi
9.30—Droit de cité
10.00—Alfred Hitchock présente
10.30—Télépolicier
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Météo
11.30—Le 13 vous informe
11.35—Hollwood Film Festival

A LA RADIO

CHRC — 800 kc.

MERCREDI, 28 FEVRIER

P.M.
6.05—Pourquoi pas ?
6.30—Causerie sportive
6.45—A tous les échos
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Chapelet en famille
7.15—Studio d'audition
7.30—Québec aujourd'hui
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Concert CHRC : "Love in Bath (Haendel)
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Le théâtre de l'Acta
9.30—En avant première
9.55—Nouvelles
10.00—Club Rendez-Vous
10.30—Résumé des nouvelles
10.45—Club Rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles
12.00—Fin des émissions

JEUDI, 1er MARS

A.M.
6.00—Messe du jour
6.35—Bulletin de nouvelles
6.40—Frère Jacques
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Frère Jacques
7.30—Bulletin de nouvelles
7.45—Roc Prou au réveil
7.45—Frère Jacques
8.00—Résumé des nouvelles
8.10—Le monde sportif
8.15—Jacques Boulanger et vos demandes spéciales
8.30—Bulletin de nouvelles
8.35—Jacques Boulanger
8.45—Votre horoscope
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Jacques Boulanger
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—Jacques Boulanger
10.30—Chantez en travaillant, avec Roc Prou
10.55—Bulletin de nouvelles
11.00—Matinée CHRC
11.55—Bulletin de nouvelles
P.M.
12.00—Bleu, blanc, rouge
12.25—Midi sport
12.30—Guy Lombardo
12.45—Un autre couvert
1.00—Résumé des nouvelles
1.15—Sans commentaire avec Roc Prou
11.30—Palmarès international
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—De fil en aiguille avec Roc Prou
2.30—Souvenirs
2.45—Paysages
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—Succès de l'heure
3.30—Le temps des fêtes
4.00—Radio Sacré-Coeur
4.15—Avis divers
4.45—Voix de Québec
4.55—Bulletin de nouvelles
5.00—Pourquoi pas ?
5.30—Ciné-revue
5.55—Résumé des nouvelles
5.40—Pourquoi pas ?

CJLR — 1060 kc.

MERCREDI, 28 FEVRIER

P.M.
5.05—Coquetel CJLR avec J. Boileau
6.00—Nouvelles
6.10—Météo
6.20—Radio-sport
6.30—Au piano
6.35—Chronique des quilles
6.45—Reportages
7.00—Nouvelles
7.05—Tour du monde
7.30—Le club des loisirs
8.00—Nouvelles
8.05—Soirées classiques
9.00—Nouvelles
9.05—Une demi-heure avec...
9.30—Tour de danse
10.00—Nouvelles
10.05—Tour de danse
11.10—Nouvelles
11.15—Radio-sport
11.45—Résumé des nouvelles
12.00—Québec la nuit
1.00—Nouvelles
1.05—Québec la nuit
1.55—Dernier bulletin de nouvelles
2.00—Fin des émissions et fermeture

JEUDI, 1er MARS

A.M.
6.00—Ouverture et nouvelles
6.05—Radio-pyjamas
6.15—Radio-agricole
6.30—Loué soit Jésus-Christ
7.00—Nouvelles
7.05—Québec s'éveille
7.30—Radio-sport
7.45—Loué soit Jésus-Christ
7.55—Les manchettes
8.00—Les Grondinades
8.10—Le journal parlé
8.30—CJLR dans les rues de Québec
9.00—Nouvelles
9.15—Programme Jacques Larochelle
9.25—Loué soit Jésus-Christ
9.30—Le Club des Dames
10.00—Nouvelles
10.05—Le club des d

Fillette broyée à mort par une souffleuse à St-Fabien

ST-FABIEN (P.C.) — Une bambine de trois ans, Isabelle Plourde, a été rappée par une souffleuse lundi dans le petit village de Saint-Fabien à 165 milles au nord-est de Québec.

La fillette jouait avec son frère sur un banc de neige. Voyant approcher la souffleuse, le garçonnet eut le temps de se sauver mais sa petite soeur perdit pied, semble-t-il pour être broyée à mort.

Vaste campagne d'organisation syndicale de 500,000 employés de bureau par le CTC

Par ROBERT RICE

OTTAWA (P.C.) — Le Congrès du travail du Canada, lancera sous peu une campagne à long terme d'organisation syndicale et de recrutement parmi quelque 500,000 employés de bureau à travers le Canada. Cette décision, qui marque une nouvelle étape pour la centrale syndicale canadaienne, a été prise hier à une conférence spéciale groupant des représentants de 20 unions ouvrières affiliées au Congrès du travail du Canada dont les effectifs s'établissent à 1,070,000 membres.

Acquittée

MONTREAL. — (P.C.) — Mme Anita Jobin, âgée de 26 ans, fut acquittée d'une accusation de meurtre non qualifié par suite de la mort de sa petite fille adoptive, Manon, âgée de cinq mois.

Un jury du Banc de la Reine a délibéré durant une dizaine de minutes à peine avant de décider que Mme Jobin n'était pas en possession de ses pleines facultés mentales lorsqu'elle avait frappé le bébé chez elle le quatre septembre dernier.

Calendrier

MERCREDI, 28 FEVRIER 1962
SS. Romain et Lupicin
Demain :
S. Léo et ses compagnons

SOLEIL :	Lever :	6.25
	Coucher :	5.33
LUNE :	Lever :	2.52
	Coucher :	8.0.21

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 1.16 a.m. — 1.34 p.m.
Basses : 8.05 a.m. — 9.15 p.m.
PHASES DE LA LUNE EN MARS

Nouvelle lune	le 6 à 5.31 a.m.
Premier quartier	le 12 à 11.39 p.m.
Pleine lune	le 21 à 2.56 a.m.
Dernier quartier	le 28 à 11.11 p.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

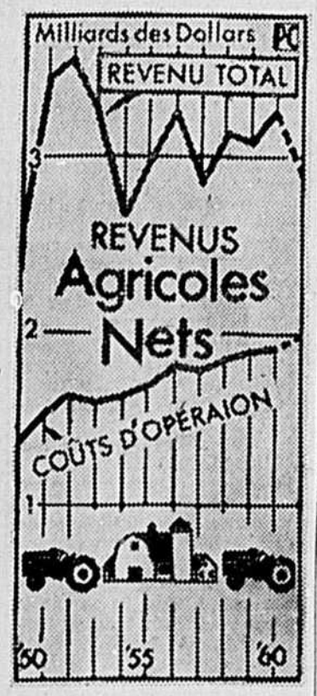

A LOUER

28,000 pieds de plancher, en tout ou en partie. Locaux modernes, centre d'affaires à St-Roch, service ascenseur. Libre le 1er mai, situé à 380, boul. Charest, Edifice Ferland.

S'ADRESSER A :

M. GASTON FERLAND
1055 rue St-Jean,
ou téléphoner à 529-9266.

Au tour du Président

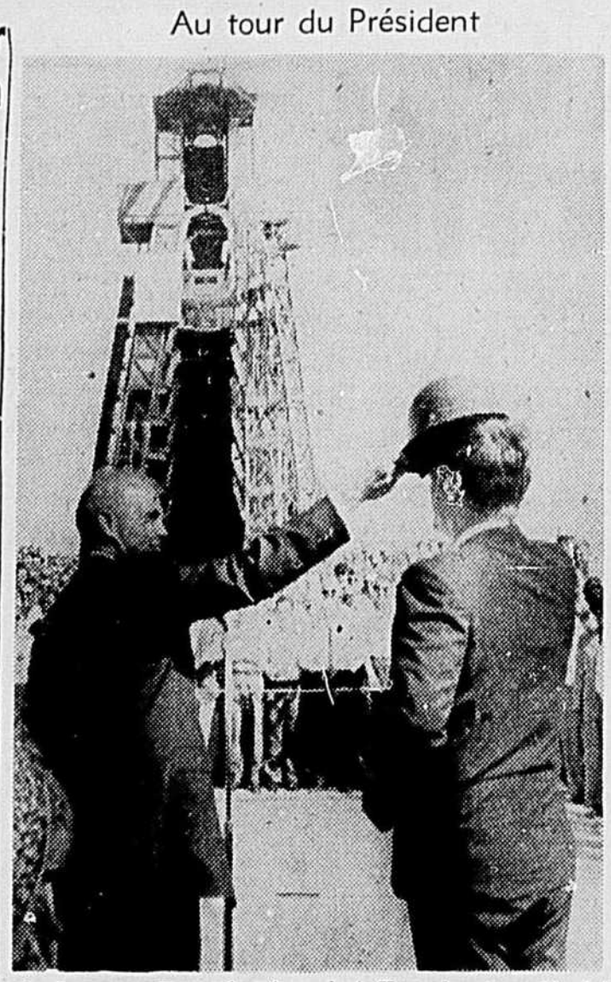

● Au cours d'une réception triomphale à la base de lancement de Cap Canaveral, en Floride, le premier astronaute du monde libre, John H. Glenn, pose son casque de l'espace sur la tête du président Kennedy et semble lui dire: "A votre tour, maintenant, Monsieur le Président!" Le voyage historique de Glenn dans une capsule spatiale en orbite autour de la terre, a eu lieu le 20 février.

Mme Fairclough ne prendra pas de "mesures à moitié cuites"

Par RON LEBEL

Ottawa — (P.C.) — Le ministre de l'Immigration, Mme Ellen Fairclough, est sortie de ses gonds aux Communes, hier, lorsqu'elle a été vivement critiquée par le député libéral de Montréal-Cartier, M. Leon Crestohl.

Prenant la parole pour refuter les critiques de l'opposition, la ménagère - de - Hamilton - devenue - politicienne a défendu l'attitude de son département qui a procédé le mois dernier à une revision des règlements de l'immigration sans attendre que la loi elle-même soit réexaminée par le parlement.

"Je ne partirai pas en peur au sujet d'une revision de la loi de l'immigration malgré les hurlements provenant des banquettes de l'opposition", a affirmé une Mme Fairclough courroucée, qui a été frénétiquement applaudie par les ministériels.

M. Leon Crestohl avait soutenu que des lois aussi controversées et importantes que celle de l'immigration devaient être modifiées avec l'approbation du parlement et non pas uniquement par le cabinet.

Vigoureuse réplique

Visiblement embarrassée par cette remarque, le ministre a répondu qu'elle se proposait de soumettre dans un avenir prochain des amendements à la loi de l'immigration, ajoutant qu'elle ne cèderait pas aux pressions de l'opposition en présentant une "mesure à moitié cuite".

"Ils peuvent crier à tue-tête jusqu'au jugement dernier; je soumettrai les amendements qui s'imposent lorsque je serai prête et pas avant". Sa vie réplique lui mérita des applaudissements frénétiques des banquettes ministérielles.

Le débat s'est envenimé soudainement au cours de la période de réservée aux députés qui ont des griefs à soumettre.

M. Crestohl a accusé les conservateurs de "gouverner par décret" en ce qui a trait à la revision des règlements de l'immigration.

Procédés dictatoriaux

"Les dictateurs procèdent de cette même façon", lança-t-il.

Depuis 1957, le gouvernement conservateur a promis à neuf reprises de reviser la loi de l'immigration. Au lieu de procéder ainsi, le cabinet a approuvé de nouveaux règlements sans consulter le parlement.

Le député de Montréal-Cartier a reproché au gouvernement de faire preuve d'un manque de courage en refusant de faire face à la musique en Chambre. "Cette attitude du gouvernement constitue un affront aux droits du parlement et un abus d'autorité", enchaîna-t-il.

Il a poursuivi en disant que non seulement Mme Fairclough avait omis de soumettre "une législation à moitié cuite", mais qu'elle avait tout simplement omis de soumettre un projet d'aucune sorte.

Plus tôt durant la séance, deux motions de censure condamnant la politique économique du gouvernement avaient été défaites.

Construction de trottoirs comme travaux de chômage

(Par Lucien Plante)

La Cité de Québec va faire construire des trottoirs en bordure du boulevard Charest-ouest, à titre de travaux rémédiateurs au chômage, dès le mois de mai prochain. Selon les estimés des ingénieurs, il s'agit d'une dépense de quelque $28,650. Les gouvernements fédéral et provincial paieront quatre-vingt-dix pour cent du coût de la main d'oeuvre nécessaire pour ces travaux.

Boulevard Champlain

La Cité de Québec a consenti, hier, à défrayer un montant de $9,700. comme participation aux travaux additionnels de protection pour un câble souterrain du C.N.R. servant à la transmission des émissions de télévision.

Ces travaux sont nécessaires, par suite de la construction d'un mur de soutènement en bordure du futur boulevard Champlain. Le mur en question va passer au-dessus du câble en question. Le maire Hamel estime que cette offre du C.N.R. est acceptable. Le comité administratif a endossé cet avis.

Photo aérienne

Il en coûterait quelque $15,000. pour la confection de photos aériennes de tout le territoire de la Cité, en vue d'un réaménagement urbain éventuel, basé sur les recommandations des enquêteurs sur la situation du Logement à Québec, a-t-il été révélé, hier.

Toutefois, les administrateurs de la Cité vont étudier l'opportunité ou non de cette dépense, lors de l'étude du prochain budget de la ville en avril prochain.

Toutefois, ils ont accepté de consacrer un montant de $1,214. pour des photos aériennes du secteur du prolongement futur du boulevard St-Cyrille, qui viendra déboucher sur la Place d'Youville.

Plus basse soumission

Les édiles ont octroyé à la firme O. Chalifour Inc., le contrat pour la fourniture de bois nécessaire pour la construction d'un pont temporaire sur la rivière du Moulin, à St-Pascal, dans le prolongement du boulevard Montmorency. Il s'agissait de la plus basse soumission au prix de $3,189.30.

Projet abandonné

A la suite de l'opposition de la Commission d'Apprentissage, les membres du comité administratif ont abandonné le projet de prolongement de l'avenue des Oblats, entre les rues Dieppe et Verdun. Il s'agissait d'une demande de M. l'échevin Damase Blais.

Félicitations

Le maire Hamel a félicité M. l'échevin Médéric Robichaud, hier, pour la belle victoire de l'équipe des Frères Robichaud dans les concours de souque à la corde tenus dans les cadres du festival de la Basse Ville, à l'occasion du carnaval d'hiver de Québec.

Cowl fait rire et émeut dans "Jean de la Lune"

(Par Nicole BLOUIN)

On passe de bons moments avec Darry Cowl qui joue ce soir encore sur la scène du Théâtre Capitol dans la pièce "Jean de la Lune".

Chacune des entrées en scène de ce comédien pourrait facilement nous le faire croire.

Car Darry Cowl provoque le rire très facilement. On pourrait lui reprocher sa voix zézayante, qui nous fait perdre quelques mots, mais il ne nous laisse pas le loisir d'appuyer sur ce détail.

Clo-Clo, ce charmant imbécile, ce frère trop complaisant, c'est le personnage-poids de la pièce sur lequel se maintient le texte de Marcel Achard.

Sans Clo-Clo, il n'y aurait pas autant de spontanéité de la part du public, et on y perdrait cette ironie satirique que l'auteur veut insérer dans chacune de ses oeuvres.

Avec Darry Cowl, Marcel Achard a accentué le côté comique des situations tragiques qui ne sont pas toujours perceptibles.

Il y a "Jef" aussi, qui est interprété par Michel Beaune.

Un "Jean de la Lune" tel qu'on l'imagine. A première vue il ne nous déçoit pas, et dès qu'on l'entend, il ne s'agit plus d'improvisation, mais d'un personnage naïf, et très tendre, avec une voix un peu chantante.

"Jean de la Lune" ce n'est pas un fantaisiste, mais un sincère. Il croit fermement en l'amour et réussit à ce que Marceline y croit elle aussi.

Marceline, c'est le personnage féminin de cette pièce. La soeur de Clo-Clo et la femme de Jef.

Rolande Segur ne nous a pas semblé l'interprète féminin rêvée pour ce rôle. Si le contrôle de sa voix est juste, et à propos, le ton et l'interprétation de son personnage ne lui conviennent pas. Ce n'est pas une coquette qui s'ignore. On aurait souhaité moins de rigueur dans le geste.

Claude Rio qui fait une brève apparition au premier acte, s'est révélé fort bon comédien.

Son interprétation du rôle de Richard est d'une grande véracité. Il emploie tour à tour la colère, la violence, la douceur avec aisance.

Chez ce comédien la coordination du geste et de la voix a conquis l'auditoire.

Ce texte de "Jean de la Lune" s'il nous avait semblé vieilli à la lecture, s'est révélé très actuel hier soir au Théâtre Capitol grâce à l'apport de ces comédiens français qui ont su "passer la rampe".

Aujourd'hui

Association professionnelle des Industriels — 5h. 30 p.m. Diner forum au restaurant Chez Marino. Conférencier : M. Roger Chartier.

Souper-conférence de la Société d'Etudes en administration publique — 5h. 30 p.m. Conférencier : M. Marcel Bélanger. Au Chalet des Employés civils.

Syndicat patronal de l'Imprimerie de Québec — 6h. p.m. Diner-causerie au restaurant Kerhulu. Conférence de Mme Claire Gagnon.

Jeune Commerce de Québec — 6h. 15 p.m. Diner-causerie à La Porte St-Jean. Conférencier : Me Robert Lafrenière.

Ligue des citoyens d'Orsainville — 8h. p.m. Réunion à la salle du couvent.

Société de Géographie de Québec — 8h. 30 p.m. Conférence de M. Milton C. Terry, 6, rue de l'Université.

Chesterton Club — 8h. 30 p.m. Conférence de M. Earle Birney. Amphithéâtre de physique, 3, rue de l'Université.

Amitiés culturelles de la Côte de Beaupré — 8h. 30 p.m. Conférence de M. Jean des Gagniers. Centre Montmorency-Laval de Beauport.

Institut canadien — 8h. 30 p.m. Récital de Miles Simone et Françoise Pierrat.

Trois conciliateurs seraient nommés par le gouvernement

OTTAWA. (P.C.). — Il est possible, selon une source digne de foi, que le gouvernement charge un conciliateur unique, qui devrait être une personnalité jouissant d'une autorité incontestée, de trouver une solution de compromis au différend qui oppose les deux grandes compagnies de chemin de fer à leurs employés non itinérants.

C'est une possibilité qui, avec ses chances de succès, retient en ce moment l'attention des hautes sphères gouvernementales. Aucune décision toutefois n'a encore été prise.

L'on songe à une telle initiative — qui romprait avec la tradition, qui est de former un conseil de conciliation de trois membres — depuis que les compagnies ont prié le ministre du Travail de prêter aux parties les services d'un conciliateur.

Les syndicats de cheminots non itinérants ont, quant à eux, demandé la constitution d'un conseil de conciliation constitué selon la formule classique : président neutre, deux membres représentant les parties respectives et désignés par elles.

Un choix délicat

M. Starr se trouve donc devant une alternative : doit-il désigner un conciliateur unique ou un conseil de trois membres ?

Un conciliateur unique disposerait d'une plus grande latitude dans la recherche d'une solution qu'un conseil sujet à des pressions s'exerçant en sens divergents, selon qu'elles viennent du représentant syndical ou de celui des compagnies, et assujetti à de fastidieuses et longues procédures de caractère quasi-judiciaire.

Quelque solution qu'il retienne finalement, M. Starr devra obtenir l'agrément des parties.

Il est de coutume dans les différents industriels qu'un médiateur désigné par les pouvoirs publics tente d'abord de trouver une issue au conflit. En cas d'échec, il est loisible au médiateur de recommander au ministre d'instituer un conseil de conciliation.

S'agissant des chemins de fer, la tradition s'est établie de sauter l'étape de la médiation. Mais même le conseil de conciliation parvient rarement à mettre les parties d'accord sur une solution. Il siège plutôt un peu à la manière d'un tribunal, et après avoir entendu les parties, recommande une solution de compromis.

Cette recommandation sert de base à une nouvelle série de négociations, dans lesquelles le gouvernement joue habituellement un rôle de premier plan.

Tel est le cours qu'a suivi notamment le conflit précédent, dont le règlement, intervenu en mai dernier, s'est effectué sur la base du rapport majoritaire d'un conseil de conciliation de trois membres.

Etudiants d'Ottawa au carnaval de Québec

OTTAWA (P.C.) — Poursuivant une tradition établie il y a cinq ans, un groupe d'étudiants des 12 facultés de l'Université d'Ottawa se rendront à Québec, en fin de semaine prochaine, pour participer au carnaval. Une cinquantaine d'étudiants participeront à ce voyage

Ralentissement économique et querelles parmi les conservateurs

OTTAWA. (P.C.). — Le critique financier du parti libéral, M. William Benedickson, a affirmé aux Communes, hier, que la "confusion, les querelles et la désunion" au sein même du gouvernement avaient ralenti l'économie canadienne.

"Nous avons recours à des expédients plutôt qu'à une politique économique. C'est là le principal obstacle à la confiance dans le pays aujourd'hui", a poursuivi l'orateur, au cours de la seconde journée du débat de deux jours sur les crédits.

M. Douglas Morton, député conservateur de Toronto-Davenport, qui a donné la réplique au critique libéral, a dit que "les libéraux étaient aveuglés à tel point qu'ils ne pouvaient constater les réalisations du parti conservateur".

Deux votes de censure

Les députés ont voté hier soir sur deux motions de censure qui dénonçaient toutes deux le rythme des développements de l'économie. La motion de non-confiance de l'opposition libérale préconisait une politique destinée à "assurer à l'économie canadienne un rythme de développement adéquat". La seconde motion de censure proposée par le groupe PSD-NPD favorisait l'expansion de "la propriété publique et coopérative" dans les domaines des services publics, du développement des ressources, les entreprises qui exercent un monopole et enfin les principales sociétés dont les opérations affectent toute la nation.

M. Benedickson a dit que le parti libéral ne pouvait endosser la proposition du groupe PSD-NPD parce qu'elle était trop limitée. Certes, les entreprises privées ont besoin de stimulants tout autant que les sociétés d'Etat, mais le fait de mettre l'accent sur la propriété publique et les coopératives ne suffirait pas à stimuler l'économie.

Témoin à charge

Le critique libéral a pris a témoin le président du Conseil national de la productivité, M. George De Young, nommé à ce poste par le gouvernement, qui aurait déclaré dans un récent discours que "non seulement l'économie canadienne était stationnaire, mais qu'elle était en perte de vitesse".

Sous le régime conservateur, a poursuivi M. Benedickson, la production nationale brute per capita a fléchi même si l'on ne tient pas compte de l'accroissement du coût de la vie. M. De Young avait comparé le Canada à "l'équipe perdante qui traîne péniblement de la patte derrière la meute des compétiteurs".

La politique économique "terrible" du gouvernement conservateur a eu pour résultat que le coût des intérêts de la dette nationale était de $200,000,000 supérieure à ce qu'il était lors de la dernière année de l'administration libérale. Et le chômage était deux fois plus élevé qu'en 1950, a-t-il conclu.

Dans sa réfutation, M. Morton a dit que "les Canadiens y penseront par deux fois avant de renouveler leur confiance au parti libéral qui a conduit le pays sur le bord de l'abîme qu'on déplore aujourd'hui".

Le député conservateur de Joliette - l'Assomption - Montcalm, M. Louis-Joseph Pigeon, qui a également participé au débat, a déclaré pour sa part que les Canadiens ne voulaient pas d'un contrôle de l'Etat sur l'économie, ce qui aurait pour effet de décourager l'entreprise privée.

LA SESSION PROVINCIALE

(Par Roger Bruneau)

Le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, a déclaré, hier, que son département s'occupe actuellement de rechercher des locaux pour l'équipe qui devra composer le journal des débats de l'Assemblée législative.

Répondant à une question de Me Daniel Johnson, M. St-Pierre a déclaré qu'il faudra éventuellement déplacer des bureaux près de la salle de l'Assemblée législative afin de trouver un local approprié pour la rédaction du hansard.

Les hôpitaux

Le ministre de la Santé, M. J.-Alphonse Couturier, a dit hier que le budget provincial, dans la section se rapportant à l'assurance hospitalisation, mentionnera tous les chiffres qu'on peut désirer dans ce domaine.

M. Couturier répondait à une question du chef de l'Opposition qui lui demandait s'il avait l'intention de payer bientôt certains versements qui seraient dus à des hôpitaux privés depuis le début de l'année.

Le tout sera étudié lors de la présentation du budget de l'Assurance hospitalisation.

Le budget

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré que les députés de l'Assemblée législative, de même que les membres des comités auront bientôt beaucoup de travail sur la planche, à commencer par le budget qui sera déposé la semaine prochaine.

Le chef de l'Opposition avait reproché au premier ministre de n'avoir pas encore présenté en Chambre plusieurs projets de Lois annoncés par le Discours du Trône à l'ouverture de la session.

Toutes les législations annoncées par le Discours du Trône seront présentées en temps et lieux, mais le premier ministre a déclaré qu'il voulait tout d'abord étudier chaque sujet attentivement avant de l'apporter à l'Assemblée législative.

Action contre des clubs de Mtl

MONTREAL. — (P.C.) — La police de Montréal et la police provinciale du Québec, ont annoncé une action commune contre certains clubs sociaux de la ville, qui selon elles, ne sont que des couvertures pour pratiquer un jeu illégal.

Le directeur de la police de Montréal, M. J.-Adrien Robert, a déclaré qu'il avait fait des recommandations au comité exécutif afin de retirer le permis de certains clubs.

"Les cabarets sont exploités en vertu de permis fédéraux et provinciaux et tous les efforts tentés dans le passé pour les fermer ont échoué à cause de raisons politiques ou autres", a-t-il dit.

Willis & Co. Limited

. . . brillant réalisme sonore . . . apparence élégante . . . gala-concert dans l'intimité de votre propre salon.

Fleetwood

HAUTE-FIDELITE
Stéréophonique

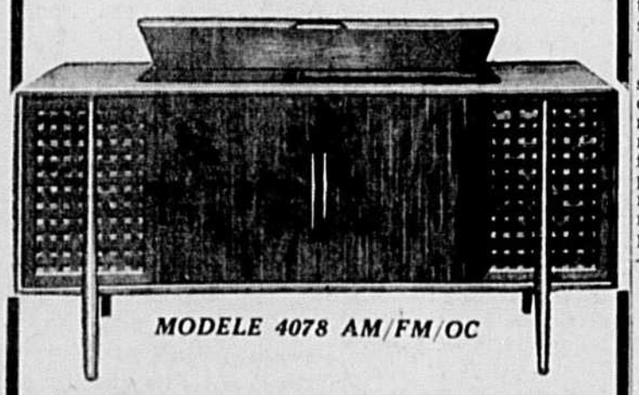

MODELE 4078 AM/FM/OC

Parfaite réussite, combinant harmonieusement une technique sonore avancée, une ébénisterie de beauté classique. Cet instrument superbe offre une reproduction sonore du plus pur réalisme, pour enregistrements stéréophoniques et émissions radiophoniques. Puissant châssis de 17 lampes et servo-transformateur capte simultanément les émissions AM-FM. Contrôle automatique de fréquence. Indicateurs de volume illuminés pour chaque canal. Sélecteurs d'ondes illuminés. 16 boutons poussoirs. Tourne-disque de luxe à changeur automatiquement GARRARD STUDIO "A", pour toutes grandeurs et toutes vitesses d'enregistrement. Aiguille à diamant, cartouche amovible. Micromètre calibré. Solide plateau, ajustement à 4 niveaux.

Le Baffle comprend deux haut-parleurs magnétiques de 12" à basse fréquence, quatre à haute fréquence de 4" montés dans deux compartiments séparés. Puissance de sortie 80 watts. (40 watts par canal.

Le meuble de style original est réalisé en fins placages de noyer, noyer suédois, noyer huilé danois ou acajou. Dimensions 62" 3/8 X 18 3/8 X 28".

Willis & Co. Limited

1095 RUE ST-JEAN — TEL. 524-3573

DOMINION STORES LIMITED ACHETE LE BOUVILLON GRAND CHAMPION

Les magasins Dominion ont payé $6.05 la livre pour le Bouvillon noir Angus grand champion, un prix record pour l'encan tenu au dixième salon national annuel de l'agriculture. Le propriétaire du bouvillon était M. Lucien Couture, de Les Etroits, comté de Témiscouata, Québec.

La photo nous montre regardant le grand Champion, de gauche à droite, l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, Victor Guy, spécialiste des viandes aux magasins Dominion, Bill Taylor, gérant des viandes aux magasins Dominion, et Maurice Demers, acheteur des viandes des marchés Dominion, et l'heureux propriétaire, Lucien Couture.